TEMPERATURE
AUJOURD'HUI
Max - - 53
Min - - 45
PRONOSTICS

La Patrie

Journal du Peuple

35e ANNEE—No 197 — QUATORZE PAGES — MONTREAL, JEUDI 16 OCTOBRE 1913 — LE NUMERO : UN CENTIN

BROYE SOUS LA CAGE D'UN ASCENSEUR

Un jeune garçon de quatorze ans, Albert Girard perd la vie dans des circonstances tragiques, à la manufacture Muir, hier après-midi.

Victime de son imprudence

Un bien triste accident qui a coûté la vie à un jeune garçon de 14 ans, Albert, fils de Joseph Girard, 530 rue Létourneux, est arrivé hier après-midi, à la manufacture Muir de Maisonneuve.

Le jeune Girard était employé à la manufacture comme garçon de bureau. Un peu avant six heures, il se trouvait au second étage, attendant la cage de l'ascenseur, qui descendait du troisième.

La cage de l'ascenseur n'était pas encore rendue au niveau de ce palier, que le jeune garçon s'élança, pour y prendre place, mais il avait si mal calculé son élan qu'il tomba dans le puits de l'ascenseur et vint s'assommer sur le premier palier, et avant que le préposé à l'ascenseur eut pu arrêter la cage, la lourde machine venait le broyer sur le sol.

Aux cris du gardien de l'ascenseur, demandant du secours, plusieurs ouvriers accoururent sur la scène du tragique accident. On releva la cage pour sortir la malheureuse victime, qui fut transportée dans le bureau. On manda l'ambulance pour conduire le garçon à l'hôpital Notre-Dame, mais à l'arrivée de la voiture, le jeune Girard avait déjà rendu le dernier soupir.

L'OUVERTURE DU BOULEVARD ST-LAURENT

L'échevin L. A. Lapointe déclare à l'enquête judiciaire qu'il n'approuve aucunement la propagande faite dans les journaux.

Les autres témoins

A la séance d'hier après-midi, dans l'enquête sur les expropriations, faites par la ville, l'échevin L.-A. Lapointe a déclaré qu'il était en faveur de l'ouverture du Boulevard Saint-Laurent, mais non de la propagande dans les journaux, comme cela a été fait.

L'échevin a expliqué que cette question de l'expropriation du boulevard Saint-Laurent n'était pas nouvelle au temps de la vente ; elle datait de plusieurs années.

Il voulait, dit-il, et l'ouverture de cette rue et l'ouverture de la rue LeMoyer. Il avait déjà déclaré à l'abbé Dubois : "Je vous aiderai pour le Boulevard Saint-Laurent, en autant que vous m'aiderez pour la rue LeMoyer."

Ce qui l'a étonné, ce fut que l'abbé Dubois, qui, cela va de soi, agissait pour rendre service aux religieuses, demanda pour la propriété plus que celles-ci n'exigeaient. En demandant $600,000 au lieu de $617,000. M. l'abbé Dubois aurait rendu service et aux religieuses et à la ville. De plus, l'échevin L. A. Lapointe n'est pas satisfait de la méthode de propagande dont on a usé, de ces entrevues qu'on a demandé aux journaux de publier, de ces articles inspirés qui n'avaient pour but que celui de faire aboutir la vente. Les échevins qui ont lu cela se sont dits que l'intérêt public exigeait l'achat par la ville de la propriété des Sœurs de la Congrégation, et ils ont voté en conséquence.

M. Alexandre Dupuis, autre témoin, déclare que M. Dudemaine a déjà fait partie de son personnel. Il dit qu'un jour il est entré dans son bureau et lui a montré l'option qu'il avait obtenue des Sœurs de la Congrégation pour leur propriété. En sa qualité d'associé, le témoin a alors fait ses démarches pour que la vente aboutisse. Il s'est rendu à l'Hôtel de Ville et a vu son oncle, le commissaire L. N. Dupuis, qui lui a dit que l'achat de la propriété serait peut-être une bonne affaire pour la ville, mais que celle-ci n'avait pas dans le moment les fonds disponibles. Sur cette réponse catégorique, le témoin n'a pas insisté. Il lui a dit qu'il était intéressé personnellement, mais c'est tout.

(SUITE A LA 2ième PAGE)

LA CRISE DU MEXIQUE INSPIRE DE L'INQUIETUDE AUX NATIONS ETRANGERES

L'Allemagne a envoyé deux croiseurs et les membres du corps diplomatique ont demandé du secours à leurs gouvernements.

Que va faire Huerta ?

BERLIN, 16.—L'Allemagne a donné l'ordre au croiseur "Vineta" de se rendre immédiatement dans les eaux mexicaines et de se joindre au croiseur "Hertha" de la même nation, envoyé hier.

WASHINGTON, 16.—A la clôture des bureaux du département d'Etat, hier soir, les membres du personnel ont déclaré qu'ils n'avaient reçu aucune nouvelle des négociations qui ont lieu présentement dans la capitale du Mexique, ni des conférences qui auraient eu lieu entre les représentants des diverses nations étrangères. Le président Wilson et M. Bryan redoutent quelque nouvel acte arbitraire de la part de Huerta. Il y a trois moyens qui s'offrent au gouvernement Wilson, pour éclaircir la situation. D'abord le gouvernement américain pourrait organiser une grande démonstration de l'armée de terre et de la marine, pour intimider le Mexique. Seulement le président Wilson et ses conseillers sont d'avis que les moyens pacifiques ont plus de chance de réussite.

Le second moyen qui s'offre aux Etats-Unis est que le gouvernement demande de nouveau et avec insistance l'élimination du président Huerta aux prochaines élections. Le motif à invoquer est que les Etats-Unis veulent aider les Mexicains dans le rétablissement de la paix à travers leur république. Si l'administration actuelle ne veut pas accéder à cette demande, les Etats-Unis sont en droit d'offrir leur appui aux constitutionnalistes du nord.

Le troisième moyen consiste dans la cessation absolue des relations entre les deux républiques.

Le secrétaire d'Etat Bryan a quitté Washington hier soir pour Wa-

(SUITE A LA 2ième PAGE)

UN NOUVEAU NAVIRE EST LANCE AUX DOCKS DE PORTSMOUTH, ANGLETERRE

Il est fait sur un modèle entièrement nouveau, aura un armement énorme et se servira de pétrole comme moteur.

(Service spécial de la PATRIE)

PORTSMOUTH, (Angl.) 16. —Un nouveau navire de guerre pour la marine anglaise a été lancé à la mer aujourd'hui aux bassins de la marine militaire. Son nom est le "Queen Elisabeth," il est fait sur des plans entièrement nouveaux, portera un énorme armement et se servira de pétrole comme moteur.

La quille du navire fut posée le 21 octobre 1912 et les détails de construction en ont été tenus secrets. Cependant on croit que son armement principal consistera de dix canons de 25 pouces, montés en barbette par paires, et son armement secondaire, de 4 canons de 4 pouces ou de 6 pouces, protégés aussi par des armures. Ce serait un grand progrès sur l'armement de ses prédécesseurs.

Dans les circonstances ordinaires le poids d'une batterie aussi considérable devrait augmenter énormément le tonnage, mais on pourvu une compensation en employant le pétrole, au lieu de charbon, pour alimenter les machines. Si cette innovation réussit, tous les navires de guerre de la marine britannique seront construits à l'avenir sur le même plan. C'est donc une expérience intéressante que tente actuellement l'amirauté anglaise.

On compte que le navire sera prêt à entrer en service deux ans exactement après la pose de la quille sur les chantiers.

Son poids à présent est de 10,000 tonnes; c'est-à-dire plus lourd qu'aucun des navires de guerre qui aient jamais été construits dans les docks de l'amirauté, à degré de construction.

ACCUSEE D'AVOIR EMPOISONNE SON MARI

LE PROCES DE Mme EATON, POUR MEURTRE DU CONTRE-AMIRAL EATON, SON MARI.

(Service spécial de la PATRIE)

PLYMOUTH, Mass., 16.—Le procès de Mme Jennie May Eaton, accusée d'avoir empoisonné son mari, le contre-amiral Joseph G. Eaton, de la marine américaine, a commencé aujourd'hui. Le tribunal était rempli de spectateurs désirant connaître la ligne d'accusation qui sera suivie par le ministère public, représenté par l'assistant-procureur du district Katzmann.

On s'attend que celui-ci terminera ses premières déclarations aujourd'hui et que l'on pourra commencer à entendre les témoins à charge. Mlle Dorothy Ainsworth, fille de l'accusée par un premier mariage est arrivée hier, pour rendre son témoignage ; elle a été appelée par la poursuite et, hier soir, elle a eu une longue consultation avec le procureur du district M. Barker. Sa sœur aînée, Mme June Keyer, est attendue aujourd'hui.

UN GENERAL EN COUR MARTIALE

Service spécial de la PATRIE

NEW-YORK, 16.—Un câblogramme de Madrid dit qu'une vive émotion a été produite dans cette ville par la publication d'un ordre du roi d'Espagne, citant en cour martiale le général Primo de Revera, un vétéran de la guerre hispano-américaine, pour mépris des ordres royaux. On croit que cette accusation serait basée sur le refus du général Primo de Revera de prendre part à une des cérémonies qui ont eu lieu en Espagne, lors de la visite du président Poincaré.

LE COMMERCE FRANCAIS ET LE TARIF

LA SURTAXE DE PAVILLON NE SERA PAYEE QUE SOUS PROTESTATION.

PARIS, 16. — L'association centrale des armateurs français a envoyé une circulaire à toutes les chambres de commerce de France, déclarant que la convention commerciale de 1822, entre la France et les Etats-Unis garantit aux navires français les mêmes droits qu'aux navires américains.

L'ambassadeur de France à Washington, M. J. J. Jusserand, a présenté déjà à ce sujet une note de réclamation au gouvernement des Etats-Unis, et en attendant la réponse de celui-ci, les commerçants français sont notifiés de payer les pleins droits fixés par le tarif Underwood, en y joignant une protestation et une réclamation pour un rabais de cinq pour cent.

LES ORANGISTES DE WINNIPEG

WINNIPEG, 16 — Après avoir discuté la situation politique dans l'Ulster, les dames appartenant à l'association orangiste de bienfaisance ont décidé de former un corps de cent infirmières pour accompagner le régiment offert par les orangistes de Winnipeg pour venir en aide à leurs camarades de l'Ulster, si ceux-ci se décident à prendre les armes contre le Home Rule.

UN AN DE PRISON

Le nommé Dieudonné Fontaine, qui était accusé de vol et d'escroquerie a été condamné, ce matin, en Cour des Sessions Spéciales, à un an de prison. L'accusé avait usé du vieux truc qui consiste à ordonner une marchandise par téléphone en donnant le nom d'un client bien connu.

UNE ALERTE A L'ECOLE DE REFORME

Un retour de fumée fait croire à un incendie considérable et l'on appelle la brigade sur les lieux. Une panique est évitée.

L'ordre est rétabli

Toute une alerte a été causée cet avant-midi, vers dix heures et demie à l'Ecole de Réforme, rue Demontigny, Est, alors que le premier et le second étages se sont soudains trouvés remplis d'une épaisse fumée. Au premier abord, on crut à un incendie qui se serait déclaré dans les murs et l'on donna l'alarme à l'avertisseur privé de l'établissement, pendant que les frères se préparaient à faire évacuer l'édifice par les jeunes détenus qui y sont très nombreux.

Le chef de district Mann a été un des premiers arrivés sur les lieux et il ne fut pas long à découvrir qu'il ne s'agissait que d'un retour de fumée, et à donner le retour.

Une première alarme à cet avertisseur privé équivaut à une seconde à une boîte ordinaire et les ambulances et les voitures de patrouille y répondent en même temps qu'une dizaine de casernes de pompiers. Il est donc facile de se figurer l'encombrement qui existait ce matin devant l'institution, où déjà une foule considérable s'était ramassée.

Heureusement, aucun accident ne s'est produit et les frères n'ont eu aucun trouble à réprimer une panique chez leurs pensionnaires.

Les dommages causés par la fumée sont insignifiants et une demie-heure après cet incident, tout était rentré dans l'ordre ordinaire, à l'Ecole de Réforme.

BELOEIL VEUT DEVENIR VILLE

(Spécial à la PATRIE.)

SOREL, 16.— M. J. P. Ch. Bédard, notaire et secrétaire-trésorier de la corporation du village de Beloeil, est venu à Sorel dans l'intérêt de cette corporation, qui veut se faire ériger en municipalité de ville en s'annexant tout le territoire formé par les lots Nos 1 à 24 inclusivement du cadastre officiel de la paroisse de Beloeil, borné en front par la rivière Richelieu, au sud-ouest, par la paroisse de Saint-Basile, au nord-ouest par la ligne nord du Grand-Tronc, et au nord-ouest, par la municipalité actuelle du village de Beloeil, ainsi que tout le territoire situé au nord-ouest du village actuel de Beloeil jusqu'à la ligne sud-est du Chemin des Trente, et les lots Nos 123 à 137 du cadastre de ladite paroisse de Beloeil.

La corporation veut, en outre, obtenir les pouvoirs nécessaires pour exploiter un aqueduc et un système d'éclairage dans la municipalité et un rayon de trente milles autour de la municipalité et faire confirmer et ratifier les règlements concernant l'approvisionnement de l'eau et de l'éclairage adoptés par le conseil de la municipalité jusqu'à date, et former aussi une municipalité scolaire nouvelle avec le territoire ainsi érigé en ville.

A ces diverses fins la corporation du village de Beloeil s'adressera à la Législature de cette province.

Dans les nuages

ALBERT J. JEWELL, le jeune aviateur qui est disparu dans les nuages, lundi matin, après s'être élevé dans les airs au Staten Island Park, à Oakwood Beach, N.Y. Dix bateaux de la compagnie d'aviation internationale Moisant et une équipe d'automobilistes font depuis ce jour des recherches en tous sens, tant sur eau que sur terre dans le but de retrouver l'aéronaute, qui a dû périr dans le voisinage si non en pleine mer.

NEUF HOMMES EN DANGER DE MORT

Des ingénieurs qui faisaient des sondages dans le Saint-Laurent sont entraînés à la dérive pendant une tempête.

Des heures d'angoisse.

(Dépêche spéciale à la Patrie)

QUEBEC, 16—Le steamer "Bellechasse" est arrivé hier soir, à Québec, portant neuf ingénieurs hydrauliques qui ont été faire des sondages dans le fleuve.

Le "Bellechasse", au cours de son voyage, a été assailli par une très violente tempête pendant que les ingénieurs se trouvaient à quelque distance, en canot. Un instant on a craint pour leur sort. Le canot fut emporté à la dérive sur une longue distance et s'échoua finalement à l'île Reaux, près de l'île Madame. Le "Bellechasse" réussit, au bout de quelques heures, à leur porter secours.

CHANGEMENT NUISIBLE AUX COMMERCANTS

La Chambre de Commerce étudie des questions très importantes, notamment celle relative à l'élection de domicile en matière civile.

Taxes sur les machines

Sous la présidence de M. Adélard Fortier, président, assisté de MM. Joubert et Pauzé, vice-présidents, la Chambre de Commerce du district de Montréal a étudié, hier, avec une célérité qui n'excluait pas tout le soin et toute l'attention nécessaires, plusieurs questions d'une grande importance pour le commerce.

En prenant son siège, M. le Président Fortier donne communication à ses collègues d'une entrevue que les membres de son bureau et lui ont eue avec les commissaires municipaux au sujet des travaux exécutés par la ville sur la rue St-Gabriel et de ceux que le changement de niveau de cette rue vont imposer à la Chambre de Commerce. M. Fortier déclare que les commissaires paraissent des mieux disposés à l'égard des justes demandes de la Chambre, et tout indique que la Chambre obtiendra satisfaction.

LOI LACOMBE

Dans le dépouillement du courrier M. Lemont, secrétaire-adjoint, signale une demande à la Chambre aux fins de surveiller les amendements projetés à la loi Lacombe.—Renvoyée au comité de législation.

VENTES EN BLOC

Un rapport est lu au sujet des ventes en bloc et des changements à apporter au code civil sur ce sujet. Il s'agit d'amender un article de loi passé par le Parlement de Québec, et qui se lit comme suit :

"Toute personne qui, directement "ou indirectement, achète en bloc "un ou des fonds de commerce ou "de marchandises, y compris le "transport de certificats de licence "pour la vente des liqueurs spiri"tueuses, doit, avant d'en payer le "prix, en partie ou en totalité au "comptant ou à terme, obtenir du "vendeur ou de son agent, ou, si le "vendeur est une compagnie ou une "société, du président, du secrétai"re ou du gérant de cette compa"gnie ou société, une déclaration "CONTENANT LES NOMS ET AD"RESSE DES FOURNISSEURS "NON ENCORE PAYES QUI LUI "ONT VENDU LES DITS EFFETS "DE COMMERCE OU LES DITES "MARCHANDISES et les montants "respectifs qui leur sont dûs ou qui "sont à échoir comme prix ou par"tie d'iceux."

Le rapport voudrait que l'amendement suivant fut fait de façon à alléger le vendeur, comme cela se pratique au Manitoba, à donner une déclaration contenant les noms et adresses, non seulement des fournisseurs non encore payés qui lui ont vendu les dits effets de commerce ou marchandises, mais de plus les noms, adresses de tous les créanciers ainsi que les montants qui leur sont dus.

(SUITE A LA 2ième PAGE)

LES CONTRIBUABLES DE VERDUN DEMANDENT D'ETRE ANNEXES A LA METROPOLE

En face de l'énorme augmentation des taxes les propriétaires prétendent qu'ils ne reçoivent pas les améliorations auxquelles ils auront droit.

Des requêtes se signent

Hier soir, à une grande réunion générale des citoyens de Verdun, qui a eu lieu aux quartiers généraux du Comité des Citoyens, on a décidé de demander au conseil de ville d'entrer immédiatement en négociations avec la cité de Montréal, en vue de l'annexion Verdun à la métropole Pas moins d'une centaine de propriétaires intéressés assistaient à cette assemblée, et il semble que cette décision, prise hier soir, par eux, est due au mécontentement général, concernant l'augmentation exagérée des taxes, cette année, taxes que l'on prétend avoir été doublées.

Les propriétaires allèguent qu'ils ne reçoivent pas les améliorations que de telles augmentations devraient leur donner, et ils sont anxieux de voir l'annexion à Montréal, se conclure.

L'assemblée qui a été tenue, hier soir, à l'angle des rues Wellington et Gordon, a été présidée par M. Xavier Brault. L'échevin J. U. Emard et M. Charles Emard, avocat, étaient au nombre des orateurs. Ils ont conseillé à la population de Verdun d'entrer en négociations avec la ville dans le but de s'y annexer. Tous deux ont expliqué quels avantages la population de Verdun retirerait de cette annexion.

Une requête à cet effet a été immédiatement mise en circulation, et est déjà remplie de signatures. Cette requête, comme il a été décidé à la réunion du Comité des Citoyens, sera présentée au conseil de Verdun, lors de sa prochaine réunion, lundi prochain. Dans cette requête, on demande aux membres du conseil de rencontrer, sous le plus court délai possible, les autorités de la métropole et de préparer une entente qui serait avantageuse aux deux parties intéressées en vue de cette annexion.

LE PAQUEBOT " KROONLAND " ARRIVE AVEC LES VICTIMES DU DESASTRE DU " VOLTURNO "

Un des dix navires qui sont allés au secours du transatlantique en feu arrive à New-York avec le capitaine Inch et ses marins.

(Service spécial de la PATRIE)

NEW-YORK, 16. — Le paquebot "Kroonland" de la ligne Red Star, un des dix navires qui ont aidé à sauver quelques-uns des passagers du Volturno, a été signalé comme approchant lentement du port, par suite d'un accident à son arbre de couche; on espère qu'il sera à son dock avant la nuit et qu'il débarquera le capitaine Inch du Volturno, et les quatre-vingt-dix passagers qui ont échappé au désastre, ainsi que les hommes de l'équipage qui sont restés à leur poste sur le navire en feu jusqu'au dernier moment.

Par les dépêches reçues du "Kroonland" par télégraphie sans fil, on a appris qu'il avait à bord, plusieurs femmes qui se trouvent séparées de leurs familles et trois petits enfants sans parents ni gardiens et dont les noms sont inconnus. L'un de ceux-ci est un petit garçon de cinq ans qui parle l'allemand; les deux autres sont des petites filles de 3 et 4 ans, qu'on croit russes ou polonaises. Les passagers du "Kroonland" ont fait une quête, qui s'est montée à $714 en faveur des marins et des naufragés du Volturno; ils font de grands éloges de la conduite du capitaine Inch du Volturno.

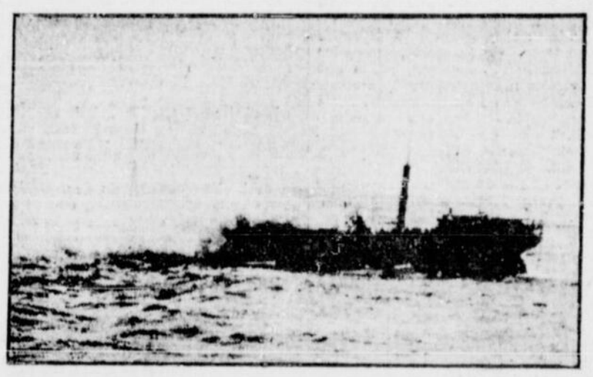

VUE DU "VOLTURNO" dévoré par les flammes, au cours du sinistre qui a coûté la vie à 136 personnes. — Cette photographie a été prise à bord d'un vapeur de secours.

C. W. McClure, un passager du "Kroonland" a envoyé une dépêche sans fil, rapportant un incident tragique dont il a été témoin. Un jeune homme et une jeune femme, paraissant être des nouveaux-mariés, se prirent par la main au moment le plus tragique du naufrage et se jetèrent ensemble à la mer. Les passagers du Volturno ont dit que le jeune couple était français, mais qu'ils ne connaissaient pas leur nom.

LA PROHIBITION TOTALE EST LE SEUL REMEDE

M. le juge Eugène Lafontaine, de retour du congrès anti-alcoolique, qui s'est tenu à Milan, Italie, du 22 au 27 septembre dernier, a déclaré à un journaliste que le seul remède contre l'alcoolisme, est la prohibition totale.

M. Lafontaine rapporte que le congrès anti-alcoolique de Milan a été un grand succès ; quarante nations y avaient envoyés des délégués. Plusieurs sujets furent discutés par les congressistes et plusieurs résolutions, ayant pour but de diminuer les ravages causés par l'alcoolisme furent adoptés.

"Je suis convaincu", a déclaré M. Lafontaine, que la prohibition totale est le seul remède contre l'alcoolisme."

FEU M. R. DENONVILLE

RICHFORD, Vermont, 16.—M. Rémi Denonville est décédé le 11 courant, à l'âge de 83 ans. C'était l'un des citoyens les plus anciens et les plus estimés de Richford. Dès l'âge de 18 ans il était venu du Canada s'établir aux Etats-Unis.

Il laisse une épouse et trois fils.

UNE ECOLE TECHNIQUE A MAISONNEUVE

A l'ouverture de la séance du conseil de Maisonneuve, hier soir, le maire Michaud a annoncé que la succursale de l'Ecole Technique de Montréal, sera construite dans les limites de la ville de Maisonneuve, et qu'une somme de pas moins d'un demi million sera affectée à son érection. Le maire Michaud a pu faire cette déclaration qui réjouit tous les citoyens de Maisonneuve, à la suite d'une longue conférence qu'il a eue avec Sir Lomer Gouin.

Comme on le sait, l'Ecole de Montréal ne suffit plus au nombre croissant des élèves qui y suivent des cours, et la rumeur veut que cette année même on ait été forcé de refuser un certain nombre d'élèves.

L'érection de cette succursale dans Maisonneuve, aurait pour but de diviser le nombre toujours croissant des élèves. Le maire et les échevins de la ville manufacturière voisine ont confiance que le Premier Ministre s'acquittera sous peu de la promesse qu'il vient de faire au maire Michaud.

Sur motion de l'échevin A. Sicard, le conseil a nommé M. J. A. William, clerc du nouveau marché public de Maisonneuve.

Les soumissions pour le système d'éclairage du marché ont été ouvertes, mais laissées sur la table. Il appert que certaines spécifications concernant une conduite souterraine pour les fils n'auraient pas été bien comprises par les commissaires. De nouvelles soumissions seront demandées, laissant le détail de ces conduites, de côté.

Des soumissions spéciales seront ensuite demandées pour ce travail spécial.

Etaient présents, le maire Michaud, et les échevins Robert Fraser, Charles Bélanger, Ephrem Lemay, Arthur Sicard et Albéric Lemay.

IL SE BROIE LE CRANE EN TOMBANT

Un marchand de Saint-Canut est victime d'une chute fatale à Satnt-Jérôme, alors qu'il retournait chez lui.

Pénible Sensation

(Dépêche spéciale à la Patrie)

ST-JEROME, 16 — Tout un émoi a été causé ici, hier soir, par la nouvelle que M. Isaïe Miron, marchand de St-Canut, venait d'être tué accidentellement.

M. Miron partit de St-Jérôme, pour retourner chez lui vers 6 heures, en voiture avec son jeune garçon. Juste aux limites de la ville, dans la montée Montigny, la voiture frappa une roche si violemment, que la victime perdit l'équilibre et tomba sur une roche et se fractura le crâne.

Une voiture passait sur ces entrefaites. Le cadavre fut ramassé et transporté chez le Dr Labelle, de cette ville, qui constata que la mort avait dû être presque instantanée.

LA CONDUITE DU PRESIDENT EST BLAMEE

Le gouvernement américain adresse des avis aux collecteurs de douane leur ordonnant de suspendre l'application d'un paragraphe du tarif.

Toute une sensation

WASHINGTON, 16.— Le gouvernement américain vient de créer toute une sensation en envoyant des avis aux collecteurs des douanes leur disant de suspendre le paragraphe J. de la sous-section 7 de la loi du tarif, qui donnait une préférence de cinq pour cent aux marchandises importées sur des navires américains.

La sensation est causée par le fait que cette loi a été votée par le Congrès, et que l'on trouve étrange que le président en ait changé l'application. Mais, pour agir ainsi, le président s'est basé sur l'article suivant que l'on avait introduit dans la loi: "Rien dans cette sous-section ne devra abroger ou affecter les provisions des traités entre les Etats-Unis et les nations étrangères."

Des officiers inférieurs de l'administration du Trésor ne se gênent pas pour dire que cette clause donnait au président tous les droits nécessaires pour supprimer le paragraphe du cinq pour cent.

Les autorités constitutionnelles da Washington croient, cependant, que le moyen de voir si ce paragraphe venait en conflit avec les traités était d'en ordonner l'application et les nations qu'ils auraient affectées auraient pu s'adresser aux tribunaux.

On admet, à la Maison Blanche, que le président n'a pas étudié bien attentivement la portée de ce paragraphe avant de signer le bill. On reproche cette hâte au président, en disant que c'est lui qui doit empêcher les lois du Congrès de venir en conflit avec les traités.

On dit que cette clause peut s'interpréter de deux façons, que les navires appartenant à des nations qui ont des traités, ne paieront pas le cinq pour cent, comme les navires américains, ou que, dans ce cas, ils paieront, mais les navires américains paieront aussi.

En attendant de connaître la vraie interprétation, l'application de la clause est suspendue.

THE HOUSE OF QUALITY (REGISTERED)

Non le plus gros stock en ville, mais le meilleur pour le style et la variété

Costumes de Dames

Si nous disions que nous avons le plus gros stock, il nous faudrait l'avoir, coûte que coûte — et voilà pourquoi nous disons le meilleur pour le style, la coupe, le tissu, la couleur, le patron, la garniture, tout ce qui, en un mot, met hors de l'ordinaire.

On n'a pas besoin d'un costume qui ne répond pas à toutes les exigences de la mode, soit comme costume-tailleur uni, soit comme ce que la mode a de plus nouveau, de plus osé, et l'on peut dire de ces costumes qu'ils sont à aussi bas prix qu'ils sont du dernier style et paraissent aussi bien que les plus coûteux.

$25.00 à $200.00

Blouses

Les plus belles sont ici, tout à côté des blouses-tailleurs unis — les plus nouvelles créations de Paris, comme les meilleures blouses de New-York.

$3.50 à $75.00

Fairweathers Limited

483-485-487 rue Ste-Catherine Ouest

Toronto MONTREAL Winnipeg.

LA VILLE PROGRESSIVE DE CHICOUTIMI N'AURA PLUS QUE DES ROUTES MODELES

Après avoir dépensé cent mille dollars pour le pavage de trois de ses principales rues elle a decidé d'affecter la somme de vingt mille dollars à d'autres travaux du même genre.

ON PARLE D'UNE ROUTE DE BAGOTVILLE A ROBERVAL

(Spécial à la PATRIE)

CHICOUTIMI, 16. — Dès les premières heures Chicoutimi est entré dans le mouvement en faveur de la restauration des voies publiques.

Son conseil municipal d'alors statua l'emprunt d'une somme de $100,000 qu'il affecta au pavage de la rue Racine, la rue commerciale de Chicoutimi.

Ce travail est fini depuis quelques mois et le conseil actuel a décrété le pavage de la rue du Hâvre et de la côte Salaberry, les deux voies qui conduisent à la gare du "Québec et Lac St-Jean", au quai du gouvernement où abordent les vapeurs de la Cie "Richelieu et Ontario", huit mois par année ; aux vastes entrepôts de Côté, Boivin & Cie, l'importante maison en gros de la région.

Ces deux artères si importantes dans la vie commerciale et industrielle de notre ville étaient dans un état pitoyable depuis des années et impropres à satisfaire aux besoins du public qui s'en plaignait amèrement.

En face des plaintes nombreuses qui s'élevaient de toutes parts, le conseil, sous la direction de l'homme d'affaires, qu'est le Dr Riverin, comprit qu'il fallait hâter le macadamisage des rues du HÂvre et Salaberry et, nonobstant la difficulté de négocier des débentures, on en vint à la décision de dépenser pour lesdites rues la somme de $20,000.

Les travaux dè la rue Racine avaient été exécutés par MM. les ingénieurs Grenon et Lavoie, mais comme ces derniers ne pouvaient cette année surveiller les intérêts de la ville et conduire ces importants travaux, le ville s'assura les services de M. Jean-Arthur Claveau, un jeune homme de talent qui a brillé au premier rang à l'Université de Toronto, dont il est l'un des gradués. Bien qu'à peine âgé de trente ans, l'ingénieur Claveau a été jugé assez compétent pour diriger les vastes entreprises de Shipshaw, l'an dernier, après un stage de quelques mois à Kénogami en qualité d'assistant-ingénieur, lors de la construction des vastes pulperies de ce dernier endroit.

C'est dire que les échevins ont eu la main heureuse lorsqu'ils ont engagé à l'unanimité ce jeune ingénieur pour diriger les travaux de pavage des rues Salaberry et du HÂvre, etc.

La rue du HÂvre mesure 1,500 pieds de longueur sur une largeur de 25 pieds.

La côte Salaberry mesure 600 pieds sur une largeur de 70 pieds.

Les contracteurs sont MM. Arthur Ouellet et Jos. Gauthier.

M. Jos. Blackburn est le surveillant des travaux pour le compte de la ville.

Les travaux ont été commencés le 6 août et les contracteurs, au cas où vont les choses, espèrent pouvoir les terminer pour le 8 novembre.

L'an dernier l'on fit l'essai du Tarvis, et après expérience en faveur de cette préparation, le conseil a décidé de faire tous les travaux qui lui restent à faire en servant de ce procédé qui, étant donnés nos terrains calcaires, l'emporte sur le macadamisage et la gravelage. C'est le système suivi par Thetford Mines, qui a remporté un beau succès là-bas, et qui devra ici donner pleine et entière satisfaction au public.

Le gouvernement Gouin nous assure aussi d'une certaine somme nécessaire qui permettra à notre conseil de macadamiser ses grandes artères, et l'on compte que dans un avenir rapproché Chicoutimi aura de belles et bonnes routes qui feront sa gloire et qui attireront vers elle nombre de touristes.

Les paroisses environnantes sont à étudier le projet de construire une route de Bagotville à Roberval, qui permettrait aux touristes de descendre à Bagotville avec leurs automobiles et de faire une randonnée à travers la région jusqu'à Roberval et même au-delà.

Nous ne pouvons qu'applaudir aussi aux efforts des citoyens d'Hébertville Station et de St-Bruno, deux paroisses du Lac St-Jean qui ont fait faire une route carrossable.

Nous souhaitons après le jour où ces beaux projets recevront une suprême consécration, et nous faisons des vœux pour en hâter l'heure.

L'avenir de Chicoutimi, longtemps problématique pour quelques-uns, ne fait plus de doute pour personne, surtout depuis l'heure où un homme d'affaires des mieux cotés, M. J. E. A. Dubuc, a pris en mains les intérêts de la Cie de Pulpe, et surtout depuis l'heure bénie qui a mis fin à nos querelles intestines.

UNE BATAILLE DANS LES RUES D'INDIANAPOLIS

ENTRE UNIONISTES ET NON-UNIONISTES DES EMPLOYES DE TRAMWAYS. UNE DOUZAINE DE BLESSES, DONT UN GRIEVEMENT.

(Service spécial de la PATRIE.)

INDIANAPOLIS, 16.—Un homme probablement blessé à mort et une douzaine plus ou moins grièvement atteints, tel est le résultat d'une rencontre qui a eu lieu, hier, dans les rues de la ville entre les employés de tramways appartenant à l'union et d'autres non-unionistes. Le combat avait pris de telles conséquences, qu'il fallut appeler toute la réserve de police à qui cela prit plus d'une heure pour rétablir l'ordre. Dans le grand nombre d'hommes arrêtés, une douzaine étaient blessés. Depuis plusieurs mois les unionistes des tramways emploient tous les moyens, sans excepter l'intimidation pour faire entrer dans leur union tous les employés, nouveaux ou autres, qui n'en font pas partie. Hier soir, il y avait eu une grande convention des unionistes, et à la sortie, ils organisèrent une parade à travers les quartiers d'affaires. Sur leur chemin, ils rencontrèrent des groupes nombreux de ceux qui n'appartiennent pas à l'union, et après échange de paroles violentes, on passa bientôt aux coups.

Old Dutch Cleanser

Plusieurs usages et instructions complètes sur la grande boite à saupoudrer, 10¢

BELLE TRAVERSEE DU " VICTORIAN "

Le transatlantique "Victorian" de la ligne Allan, venant de Liverpool, est arrivé dans le port à 7 heures a.m. Bien que retardé de quelques heures par le brouillard dans le golfe, ce paquebot vient d'accomplir une des plus rapides traversées faites par les navires de cette compagnie entre Liverpool et Montréal.

Parmi ses passagers de seconde, se trouvait une partie de la suite du gouverneur général, comprenant 17 domestiques et 200 colis et caisses de différentes dimensions. Arrivés à Montréal à 7 hrs a.m., ils sont immédiatement repartis pour Ottawa, à 8.45 a.m.

Fourrures

Ce magnifique manteau en

Near Seal

valant $95.00 est offert dans le but d'annoncer notre magasin au prix très spécial de

$65

Pour une semaine seulement.

MOUTON DE PERSE

50 pouces de long, pour

$190.00

Manchons, Etoles et Pèlerines en vison canadien de première qualité.

Wm. ALBERT

Marchand et Manufacturier de Fourrures.

91 rue St-Hubert

Près Gare Viger

OUVERT LE SOIR.

CHANGEMENT NOISIBLE

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

LES TAUX DE TELEPHONE

A ce sujet le comité des transports dépose son rapport et M. Filiatrault expose les plaintes des citoyens du quartier Abuntsic qui se plaignent d'être traités autrement que les autres citoyens de Montréal par la compagnie de téléphone Bell. Le rapport se termine comme suit: "M' R' F' Jones exposa, d'autre part, la position de la compagnie qu'il représente, puis après l'échange de vues de ces messieurs, votre comité, voulant se bien rendre compte des droits et obligations de la compagnie de téléphone, recommande que le secrétaire reçoive instruction de demander à la Commission des chemins de fer l'interprétation exacte des mots "Montreal Exchange Territory" dont il est fait mention dans son jugement du 3 décembre 1912, afin de savoir exactement quels sont les droits des citoyens des nouveaux quartiers annexés à la ville de Montréal."

VIENT ENSUITE UNE TRES IMPORTANTE QUESTION SUR L'ELECTION DE DOMICILE EN MATIERE CIVILE.

Nous apprenons de source autorisée que le projet de loi soumis chaque année à la Législature demandant un amendement à la loi de l'élection de domicile en matière civile va revenir à la prochaine session et avec des chances de succès.

Les promoteurs de ce projet de loi voudraient obtenir du parlement provincial que la loi de l'élection de domicile soit changée de façon à obliger ceux qui poursuivront à intenter leur action au lieu où un individu aura élu domicile aux fins d'un contrat; si cet amendement passait, les hommes d'affaires de Montréal qui auraient vendu à un individu de Gaspé, par exemple, seraient obligés d'intenter leur poursuite dans le district judiciaire de Gaspé et se transporter là avec tous leurs témoins quand la cause serait entendue.

Ce projet de loi a été soumis à l'Assemblée législative l'année dernière et a été adopté; mais le Conseil législatif l'a rejeté.

Il est donc question de le ramener cette année. Le conseil de la Chambre s'est prononcé contre ce projet l'année dernière et une délégation, composée de l'hon. N. Pérodeau, de MM. le Lt.-Col. A. E. Labelle et Adélard Fortier, est allée le combattre avec succès; il ne faut pas lui donner plus de chance cette année. Si cet amendement devenait loi, il n'y aurait plus d'avantage pour les hommes d'affaires à faire du commerce dans cette province; il arrêterait d'autant l'essor du commerce.

La chambre fera le nécessaire pour protéger les intérêts du commerce.

TAXES SUR LES MACHINES

Il s'agit d'une modification à l'article 719 du code municipal. Le rapport se plaint de la traduction de l'expression "Machines Shops" par le mot "machineries", laissant croire que la municipalité a le droit d'imposer chaque machine dans un atelier, au lieu de taxer seulement l'atelier.—Comité de législation.

Assistaient à la séance: MM. Adélard Fortier, président, S. D. Joubert, 1er V.P.; Frank Pauzé, 2me V.P., W. U. Boivin, Secrétaire, Ludger Gravel, Joseph Filiatrault, Emile Rolland, J. O. Labrecque, J. F. Loisel, Joseph Fortier, Rod. Bédard, L. C. de Tonnancour, Louis Perron, A. N. T. Chamberland, Ed. Gernaey Lambert de Roode, Arthur Lemont.

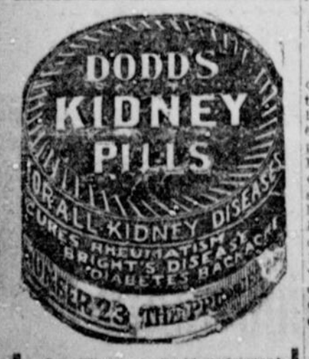

Les Pilules de Dodd guérissent toutes les maladies de rognons, aussi rhumatisme, maladie de Bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boite.

LA CRISE DU MEXIQUE

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

terloo, Iowa. Avant son départ, il a déclaré qu'il ne croyait pas que le gouvernement serait appelé à agir avant quelques jours. L'envoi par l'Allemagne d'un second croiseur sur les côtes du Mexique, de même que la conférence des ambassadeurs qui se tient actuellement à la capitale, n'ont pas fait naître de nouveaux commentaires dans les cercles officiels. On croit cependant que c'est un indice que les puissances européennes ont l'intention de forcer le Mexique à faire disparaître le régime actuel de troubles et de dissensions.

Le général Maas, l'officier fédéral mexicain qui fut arrêté en traversant le territoire américain pour se rendre de Piedras Negras à Nuevo Laredo, a été mis en liberté provisoire. On ne croit pas que le gouvernement Huerta fasse des représentations à Washington pour cette arrestation.

ETAT DES ESPRITS A MEXICO

Mexico, 16.—La crise qui paraissait avoir été atteinte hier, dans les relations entre le Mexique et les Etats-Unis, hier, semble être un peu détendue, en l'absence de nouvelles démonstrations de la part de Huerta, en réponse aux notes énergiques envoyées par le gouvernement américain.

Quoique le chargé d'affaires américain, M. Nelson O'Shaughnessy, déclare qu'il n'attend pas de réponse officielle à ces notes et que le ministère des affaires étrangères mexicain dise qu'il n'y sera pas répondu immédiatement, la nature de ces notes ne laisse pas de doute qu'elles nécessiteront une action ultérieure de la part des autorités mexicaines. On ne croit pas que les élections soient reculées, parce que le président Huerta paraît en avoir fait la base de sa politique, mais cependant la chose n'est pas impossible. En tous cas, Frederico Gamboa et Manuel Callero, candidats à la présidence, continuent leur campagne, et paraissent assurés que les élections se feront à la date indiquée.

Les Mexicains ne seraient pas surpris que Huerta prît une attitude plus conciliante. On s'aperçoit que les autres nations sont disposées à soutenir la ligne de conduite du président Wilson et cela peut décider les autorités mexicaines à chercher un terrain de conciliation, pendant qu'il en est encore temps, pour continuer les relations diplomatiques avec Washington. Cependant on ne croit pas que Huerta aille jusqu'à remettre en liberté les députés qu'il a fait arrêter d'une manière si arbitraire. Ceux-ci sont encore détenus au Pénitencier, et l'on prépare des procès contre plusieurs d'entre eux.

On leur permet de recevoir quelques amis, quoiqu'il leur soit défendu d'avoir d'autres communications avec l'extérieur.

COMPLOT POUR ASSASSINER FELIX DIAZ

LA HAVANE, (Cuba), 16 — Le gouvernement de Cuba a été averti que les conspirateurs mexicains attendaient l'arrivée en cette ville du général Félix Diaz, pour l'assassiner. Le général revient d'Europe et retourne au Mexique.

Il arrivera ici vendredi ou samedi à bord du "Corcovado". Les détectives ont l'espoir d'arrêter les conspirateurs demain. Le général Diaz, qui est candidat à la présidence du Mexique, restera ici pendant quelque temps, vu les complications des affaires dans la capitale de son pays.

LES REBELLES ONT ETE BATTUS

Mexico, 16—Des rapports officiels reçus ici donnent un récit détaillé de deux batailles dans lesquelles une centaine de rebelles auraient été tués. Soixante-quatre rebelles ont péri dans une rencontre près de El Potrero, dans l'état de Sinalvo. La cavalerie de l'armée fédérale a poursuivi les fuyards. La seconde bataille a eu lieu lundi dans la vallée de El Carmen, au nord de Monclova, dans l'état de Coahuila. Quarante partisans de Carranza ont perdu la vie. L'armée des rebelles, forte de cinq cents hommes, attaqua un détachement de l'armée fédérale, qui fut secouru à temps et mit les rebelles en déroute.

LES DIPLOMATES RECLAMENT DE L'AIDE

Mexico, 16—Les représentants de l'Angleterre, la France, Cuba, Guatemala et la Norvège, réunis en conférence, ont décidé de demander à leurs gouvernements respectifs d'envoyer des navires de guerre au Mexique, afin de fournir du secours aux légations, si cela devient nécessaire.

Ce renseignement a été fourni par un membre du corps diplomatique. Dans cette conférence il a aussi été décidé aussi d'inviter le gouvernement mexicain à adresser une réponse modérée aux notes envoyées de Washington.

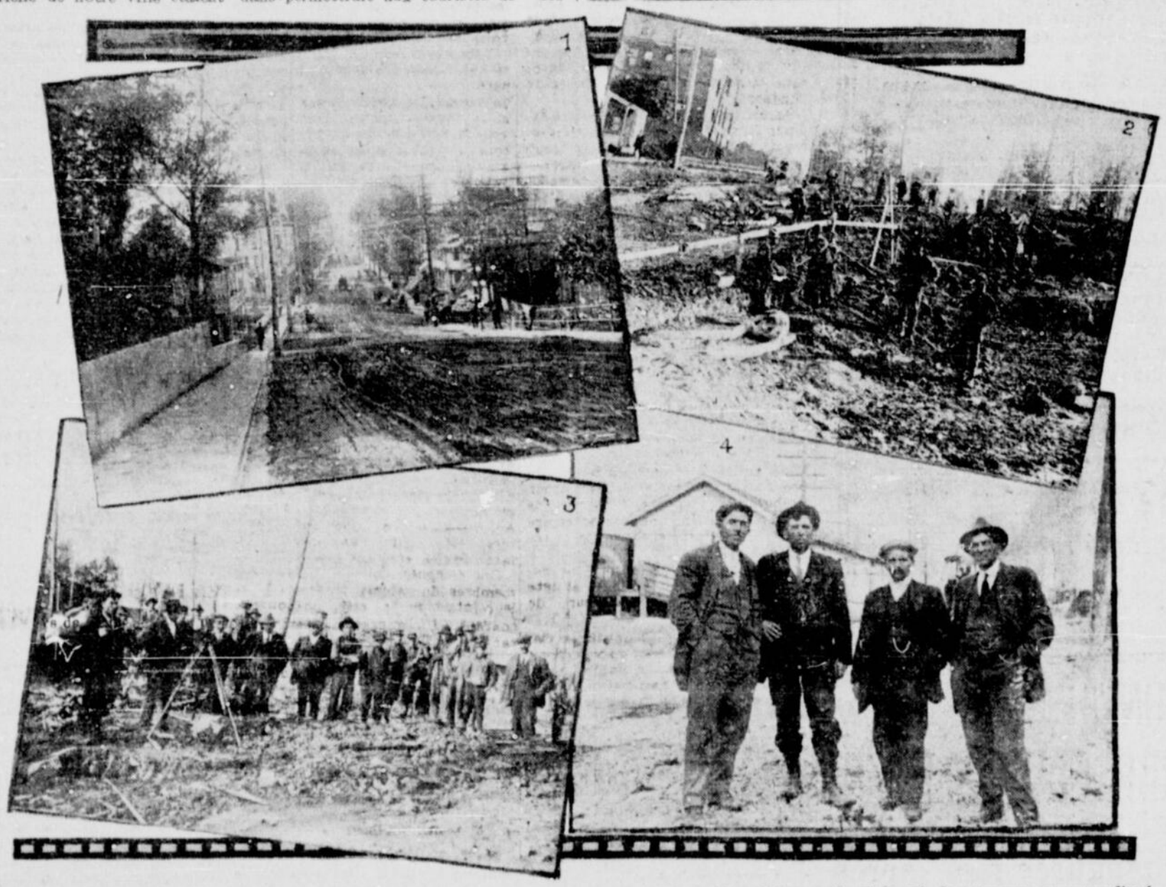

LES BONS CHEMINS A CHICOUTIMI. — 1. Vue de la rue Racine, dont la chaussée a été macadamisée ; 2. Les travaux en cours d'exécution dans la côte Salaberry ; 3. On exécute d'importants travaux dans la rue du Hâvre ; 4. CEUX QUI SONT CHARGES DES TRAVAUX : De gauche à droite, MM. Jean-Arthur Clareau, ingénieur ; Jos. Blackburn, surveillant ; Jos. Gauthier et Arthur Ouellet, entrepreneurs.

UN PRETRE EN DEUIL

Hier après-midi, au presbytère de Saint-Jean-Baptiste, s'éteignait doucement, après avoir reçu les derniers sacrements, la mère de M. le curé L. A. Dubuc. Elle avait 70 ans.

Née Elisa Sicotte, elle appartenait à une famille honorablement connue de Longueuil, d'où elle est originaire, et à Boucherville. Epouse, mère de famille, elle a été de la belle lignée de nos femmes canadiennes. Dans le sanctuaire familial, elle a su réaliser l'idéal chrétien. Remarquable par son activité, elle avait l'art discret d'aider à toutes les œuvres sans laisser la trace de son bienfaisant passage. Comme tous les vaillants chrétiens, elle fut marquée par la souffrance. Vingt années durant elle fut sa prisonnière, ne pouvant plus quitter sa chambre. Qu'il nous soit permis de rappeler à ses nombreux amis, avec quelle aisance sereine elle savait faire oublier ses peines pour réconforter ceux-là même qui venaient la consoler en leur communiquant la surnaturelle allégresse dont son âme rayonnait toujours. Séparée du monde extérieur, elle se tenait au courant de ses besoins, des pauvres à soulager, des malades à secourir, des vocations à favoriser; il n'est guère de communautés religieuses dont elle n'ait voulu devenir l'ardente collaboratrice dans le bien. Elle a donné dans l'impuissance de l'infirmité, la leçon précieuse d'une intelligente et chrétienne activité.

Que Monsieur le curé de St-Jean-Baptiste veuille recevoir, en cette douloureuse épreuve, nos plus respectueuses sympathies.

Sa Grandeur, Mgr Forbes célébrera le service funèbre. — Communiqué.

La PATRIE offre l'expression de ses condoléances à M. le curé Dubuc et à sa famille.

LE CANADIEN NORD

Ligne de Montfort

A l'occasion du Jour d'Actions de Grâces, lundi le 20 octobre, un train spécial quittera Huberdeau à 4.20 p.m. Les seize îles à 5.02 p. m. Montfort 5.35 p.m., arrêtant à toutes les stations intermédiaires et correspondant à Montfort Junction, avec le train du C. P. R., partant de là à 7.29 p. m., et arrivant à la gare Viger, à 8.40 p. m.

Le changement d'horaire du Pacifique ne devant prendre effet que le 26 octobre, des changements importants sont nécessaires dans le service entre Huberdeau et Montfort Jonction, tous les jours excepté le dimanche et lundi. Le train No 41, qui devait partir d'Huberdeau à 6.30 a. m., arrivant à Montfort Jonction à 9.30 a. m., correspondant avec le Pacifique Canadien dû à la gare Viger à 11.00 a. m., ne commencera à circuler que le 28 octobre 1913. D'ici là ce train sera un extra et partira d'Huberdeau à 6.30 a. m., arrivant à Montfort Jonction à 9.07 a. m., correspondant avec le Pacifique Canadien arrivant à la gare Viger à 10.35 a. m.

197-3

CHEZ LES FEMMES D'AFFAIRES

Les membres de l'Association des Femmes d'Affaires ont constaté avec plaisir que lors de l'ouverture des modes, cette année, beaucoup moins de ventes en détail se sont faites dans les magasins de gros.

On attribue cela au fait que les maisons de gros n'ont pas annoncé publiquement leur date d'ouverture, cet automne.

A la dernière réunion de l'association, une intéressante conférence sur l'immeuble en général, a été donnée par M. Henri Cartier. Les assemblées régulières ont lieu le premier mercredi de chaque mois.

L'OUVERTURE DU BOULEVARD

(SUITE DE LA 1ère PAGE)

Le commissaire Dupuis a corroboré le témoignage de son neveu.

M. Wilfrid Gauvin, frère de l'ex-échevin Gauvin, déclare qu'ayant vu la Sœur Saint-Isaie, celle-ci lui dit que Dudemaine n'avait rien à faire avec la vente de leur propriété. Dudemaine l'avait vu et lui avait demandé d'user de son influence pour faire aboutir la vente. La Daoust Realty dont il était assistant-gérant ne voulait agir à moins d'une commission de $25,000.

M. Gauvin vit son frère qui était alors échevin et lui demanda ce qu'il pensait de l'achat par la ville de la propriété des Sœurs de la Congrégation. L'ex-échevin lui répondit que le projet avait son approbation entière et que ce ne serait pas de sa faute s'il ratait. Le témoin dit alors à son frère qu'il était intéressé. Cependant, il ne lui demanda pas son concours en retour d'une promesse quelconque de commission ou de gratification.

Q.—Etes-vous retourné chez les Sœurs pour leur causer de la transaction?

R.—J'y suis retourné, mais les religieuses m'ont répondu qu'il n'y avait rien pour moi, que je n'avais jamais reçu d'elles l'autorisation de m'occuper de la vente. Elles m'ont renvoyé à M. l'abbé Dubois, qui n'a pas voulu croire à mon intervention. Finalement, je n'ai rien eu.

Q.—Vous rappelez-vous que M. Baril soit allé vous voir pour vous demander d'aller chez M. Dubois?

R.—M. Baril m'a dit que l'abbé Dubois ne voulait pas croire à mon intervention, et il m'a conseillé d'aller le voir.

Q.—Au cours de cette entrevue, avez-vous causé des articles publiés dans les journaux?

R.—Oui.

Q.—Avez-vous laissé entendre à M. Dubois que vous aviez inspiré les articles en question?

R.—Oui.

Q.—Avez-vous fait des promesses ou avez vous chargé quelqu'un d'en faire?

R.—Non.

M. G. N. Moncel, administrateur de la succession Masson, G. A. Mooney, Milton Pennington rendent également témoignage. MM. Demetrius Baril et O. Dudemaine ont été rappelés dans la boîte aux témoins hier après-midi.

DANS LE MONDE DES IMMEUBLES

UNE VENTE DE MAISON A APPARTEMENTS AU PRIX DE $135,000, RUE SAINT-MARC, —LES DERNIERES VENTES.

Pamphile Du Tremblay, avocat, a vendu à Mme Wilfrid Handfield et autre Alex. L. Grothé (bijoutier) : La partie de 1625-J-20, partie lots 1-J, quartier St-Antoine, contenant 31.6 x 115 pieds avec maison à appartements, rue St-Marc, No civique 49, pour $135,000.

—:o:—

Dame Alexandre Schuman et al à Valois Lands Limited : La partie non subdivisée du lot 57, partie des lots 57-11, 42, 43, 44, partie de 57-81, 82, le lot 57-83, partie de 57K, les lots 57-84 à 88, paroisse de la Pointe Claire, Côte Ste-Catherine, contenant 30.6 arpents en superficie, borné en front par une rue le long du chemin de Canadian Pacific Ry. et au nord par les terres de la Côte St-Remi, pour $80,000.00.

—:o:—

Montreal Trust Company à The Montreal Light, Heat and Power Company : La partie du lot 1091-1 et partie du 1013 paroisse Lachine. Cette ferme située sur le chemin public le long du canal Lachine, comprend environ 45 arpents en superficie avec les bâtisses et dépendances. Une bâtisse de terrain en plus, contenant environ un arpent et 8-100 au même lieu. Le tout pour $37,600.

—:o:—

La succession de feu Edward Mackay à Dame Ferdinand Legault alias Deslauriers. Un lopin de terre situé dans le quartier St-Henri, au coin des rues Lacasse et Richelieu. Ce lopin se compose de 22 lots: les lots 1402-1 et 2, 1403-1 et 2, 1464-1 et 2, 1465-1 à 3, 1466-1 et 2, 1466A-1-1, 1461-2, 1458-7, 1460, 1459, partie non subdivisée de 1466A-1 lot 1460-1, 1461-1, 1460-2, 1461-3, 1453-8, 1459-6. Cadastre la paroisse Montréal, pour $26,527.50.

—:o:—

Pierre Gadazio, contracteur, à George Moffatt et al. Un emplacement composé du lot 29-5-7 paroisse Montréal, contenant 50 x 100 pieds avec les bâtisses. Nos civiques 2552 à 2558 rue Hutchison, Outremont, pour $19,420.

—:o:—

Charles W. Bolton et al à Edward Donald, avocat: 3 emplacements composés des lots 3115, 3116, 3117 paroisse Montréal, situés rue Magdalen, quartier Ste-Anne avec les bâtisses, pour $19,000.

—:o:—

John J. Johnson, courtier d'immeubles à Emery P. Bertrand, notaire. Un emplacement composé du lot 6-67, la partie 6-69 du Village St-Jean-Baptiste, contenant ensemble 41 1-2 x 100 pieds, avec les bâtisses, rue du Parc Lafontaine, pour 14,800 et autres bonnes considérations.

—:o:—

Téléphore Sauvé, entrepreneur à Jos. Amédée Gagnon, marchand: Les lots 485-30, 32 paroisse Montréal, contenant chacun 25 x 100 pieds, avec une maison et autres dépendances rue Rockland, à Verdun, pour $11,500.

—:o:—

La succession Antoine Duhamel à vendu à Napoléon Lacoste: Le lot 209 quartier Ste-Marie, contenant 4000 pieds avec les bâtisses, coin des rues Lagauchetière et Visitation, pour $6,200.50.

—:o:—

MONTREAL-EST

George Hinton à Napoléon Lacoste, le lot 291, quartier Ste-Marie, mesurant 45 x 45 pieds, avec bâtisses. Nos civiques 769, 771, 773, rue Lagauchetière, pour $5,000.

—:o:—

H. & J.-C.

Henri Péladeau et al, à Robert Herbert, les lots 152a-60 à 63, paroisse Montréal, chaque lot mesure 29 x 85 pieds, sans bâtisse, et situés au Parc Princedale, Ave Prince of Wales, pour $4,500.

—:o:—

Joseph Demers à Zotique Joly, le lot 177-16, paroisse Montréal, quartier Notre-Dame de Grâces, mesurant 25 x 90 pieds, avec les bâtisses Nos civiques, 34, 36 de l'Ave Girouard, pour $4,000.

—:o:—

Joseph Léon Patenaude et al à Joseph Ethier et al, les lots 488-567, 568, 569 du Sault au Récollet, sans bâtisses, et situés au Parc Amherst, rue Christophe-Colomb, pour $3,700.

—:o:—

Dame Arcade St-Amour à Jos. April, lot 1255-17, 18 du quartier Ste-Marie, chaque lot mesure 20.6 x 50 pieds, rue Emma, pour $3,500.

—:o:—

Israel Salzman a vendu à Adolphe Salomon et al, le lot 299-24 du Sault au Récollet, quartier Bordeaux, mesurant 50 x 75 pieds, avec les bâtisses No civique 6280 Ave Bordeaux, pour $3,000.

—:o:—

Mme Isaac Lande à Raoul Grothé: Le lot 131 quartier St-Laurent, mesurant 40 x 51 pieds avec bâtisses. Nos civiques 568 à 576 boulevard St-Laurent, pour $36,000.

—:o:—

Israel Lake et al à Harry Robinson, manufacturier: Les lots 629, 631, 632, 633 à paroisse Montréal contenant 82.4 pieds de front, 104.6 arrière par 75 pieds de profondeur avec les bâtisses rue Workman au Nord-ouest de la rue Atwater, pour $35,000.

—:o:—

Stanislas Bérard, entrepreneur à Oscar Déaultels, notaire: Le lot 10-102 et la partie Nord de 10-101 Village de la Côte St-Louis, contenant ensemble 63.6 x 56 pieds, avec les bâtisses rue de Gaspé, pour $16,800.

—:o:—

Beaudin et Frères à Dorius Chevrier: Le lot 1981-5 partie S.-Ouest de 1982-5 paroisse Montréal, mesurant 35 x 82 pieds, avec bâtisse, sur la rue Agnès, quartier St-Henri, pour $15,000.

—:o:—

Beaudin et Frères à Dorius Chevrier : La partie S.-Ouest de 1981-1 lot 1981-1, partie S. O. de 1982-1 paroisse Montréal, formant un emplacement de 75 x 83 pieds avec les bâtisses. Nos civiques 151 à 171 rue Agnès, quartier St-Henri, pour $16,000.

—:o:—

J. Wilfrid Lebeter, courtier d'immeubles à Albert Chevrier, courtier: Les lots 161-260, 761 Côte Visitation, chacun de ces lots mesurant 25 x 71 pieds, avec les maisons portant les Nos civiques 9904 à 9934 rue Cartier, quartier DeLorimier, pour $13,000.

—:o:—

Marquette et Dunré, agent d'immeubles à Octave A. V. Emond, manufacturier: Le lot 18-499 et 18-498-3 Village Hochelaga, contenant ensemble 41 x 78 pieds, avec les bâtisses, Nos civiques 620 à 634 rue Bourbonnière, Maisonneuve, pour $12,000.

—:o:—

Mme Bénoni Joal Tardif à Mme Léon A. Vallon: Le lot 10-15 à 16 Village St-Jean-Bte, chaque lot mesure 20 x 50 pieds, avec les bâtisses. Nos civiques 972A à 972A avenue Hôtel de Ville, pour $11,750.

—:o:—

Joseph Sauriol, manufacturier, à Osias Labrosse et al. 50 lots désignés sous les Nos. 1682-1685A à 1685K, 1660 à 1678, 1680 à 1682, 1684 à 1686, 1688 à 1706, 1708 à 1710 de la Pointe-aux-Trembles. Ces lots sont vacants pour $11,350.

—:o:—

The White Construction and Realty Ltd., à Frank Barry, agent d'immeubles, la partie des lots 983-35c et 32d, paroisse Montréal, mesurant 1575 pieds avec les bâtisses No civique 25 Ave Winchester, Westmount, pour $7,000.

Les Disques Doubles

Columbia

sont garantis avoir cinq fois la duree du disque ordinaire

Le son incomparable est gravé d'une facon indélebile sur ces disques durable et a bas prix.

LORSQUE de grands artists chantent pour le Columbia—lorsque Ysaye ou Hoffmann joue—lorsque de fameuses fanfares exécutent leur musique inspiratrice—les sons réels sont enregistrés et parfaitement gravés dans les centaines de minuscules rainures des disques Columbia.

Le matérial dont sont faits les Diqsues Columbia est celui qui s'adapte le plus parfaitement aux besoins de la cause—et, incidemment, c'est le plus coûteux.

Nous payons plus cher—le matérial et la main d'oeuvre employés à la production de nos disques—et nous chargeons moins cher pour le résultat parfait obtenu. Les Registres Columbia sont faits à cinq plis—avec une surface de reproduction si supérieure que nous les garantissons devoir durer cinq fois plus longtemps que tout autre. *Lisez notre garantie sur les enveloppes de disques.*

Lorsque les Disques Columbia sont joués sur un Grafonola Columbia, vous entendez avec une distinction parfaite et d'une façon réelle la voix ou le violon, le piano ou l'orchestre. Même lorsqu'ils sont joués sur des instruments autres que le Columbia, la perfection de ces disques est telle qu'ils produisent une musique presque exempte de critique. "Tout est dans le disque."

Columbia Columbia Records Note the Notes

ENTENDEZ VOTRE MUSIQUE PREFEREE AUJOURD'HUI

337

QUARTIERS GENERAUX

LAYTON BROS.

La Principale Maison de Pianos de Montréal

550 Rue Ste-Catherine Ouest.

LE CAPITAL INDUSTRIEL DE MONTREAL S'ACCROIT D'UN SUPERBE ETABLISSEMENT

La Brasserie Frontenac qui a été inaugurée hier après-midi est tout ce qu'il y a de plus moderne en fait d'outillage et d'installation.

"Le meilleur moyen de combattre l'alcoolisme, ce terrible fléau qui ravage nos villes et nos campagnes, c'est d'offrir à nos populations une bière saine, nutritive, qui renforcit au lieu de détruire.

Ces paroles, prononcées hier soir, par M. Joseph Beaubien, au cours du dîner offert à l'occasion de l'inauguration de la brasserie Frontenac démontrent ce que désirent faire à Montréal, les directeurs de cette brasserie, qui ne peut avoir de rivale, puisqu'elle possède l'outillage le plus moderne. L'installation de cette grande brasserie est maintenant terminée. M. Eugène Koehler, le gérant de l'établissement, a été rendu en Allemagne et aux Etats-Unis. Il a pris connaissance des procédés les plus modernes et les plus hygiéniques, employés dans les plus grandes brasseries ; il a étudié les outillages les plus perfectionnés, puis il a doté la brasserie Frontenac de tout ce qu'il y a de meilleur.

Le but visé a été réalisé et la brasserie Frontenac mettra bientôt sur le marché une bière excellente en qualité, en arôme et en saveur. Elle dépassera de beaucoup toutes les bières allemandes qui ont obtenu une notoriété presque universelle.

VISITE DE L'ETABLISSEMENT

Les représentants de tous les journaux avaient été invités hier à assister à l'inauguration de la brasserie Frontenac. Tous s'étaient rendus à l'invitation et la visite commença vers quatre heures pour ne se terminer qu'à six heures.

M. Joseph Beaubien, président, a reçu les invités. Il était assisté par son gérant, M. Eugène Koehler et par M. Dansereau.

M. Koehler est un expert dans la fabrication de la bière et il a prouvé qu'il possédait des connaissances techniques et pratiques.

La brasserie est située au coin des rues Casgrain, de Gaspé et Bellechasse, en face de la gare du Pacifique au Mile-End. Elle est construite en brique, acier et ciment.

La bière pour l'exportation est mise sur les wagons même, grâce à une voie spéciale qui a été construite de la gare à la brasserie.

Toutes les machines sont mues par l'électricité. Il est très intéressant de visiter les départements de force motrice, la salle de brassage, les entrepôts frigorifiques pour conserver le houblon, les réservoirs pour la bière, les salles d'embouteillage, de la mise en barils, etc.

L'impression qui reste, après la visite d'un établissement de la sorte, c'est que les conditions hygiéniques y sont réalisées à la perfection : partout de la lumière à profusion, un air pur, sans cesse renouvelé et amplement d'espace dans chaque département.

La bière des cuves de la brasserie aux lèvres du consommateur, n'a d'autre contact que le verre. Pour la distribution on se servira de boîtes en acier. La bière en baril sera distribuée dans des barils tout en acier émaillé, de verre vitrifié avec isolant de liège. Ce baril permet à la bière de demeurer trois jours sans glace et sans perdre ses propriétés.

Le lavage de ces barils est des plus intéressants, et encore là, on s'aperçoit de l'importance des dernières découvertes de la science.

Après la visite de l'établissement, M. Joseph Beaubien a convié les visiteurs à un lunch.

A la santé des directeurs, proposée par M. Eugène Koehler, le président, en répondant, a dit que rien dans la brasserie n'avait été inventé, mais que l'on avait choisi ce qu'il y avait de meilleur ailleurs. La compagnie n'a rien épargné pour se procurer le matériel, et n'épargnera rien pour maintenir sa réputation.

D'autres discours ont été prononcés par MM. Côté, du Moniteur du Commerce; Yorston, du Standard; M. Fontaine, de l'Agence Canadienne de Publicité; Robert, de la Presse, et J. N. Chevrier, du Devoir.

Les directeurs de la brasserie Frontenac sont: MM. Joseph Beaubien, président; Hon. J. M. Wilson, vice-président, et Eugène Koehler gérant. Les autres membres du bureau de direction sont: M. H. Laporte, l'hon. Louis Beaubien, M. Henry Altenbrand et M. Geo. F. Ott.

On se servira de camions-automobiles pour faire la distribution de la bière dans la ville.

La plupart des gens se trouveraient bien de l'emploi occasionnel des

Laxatifs NA-DRU-CO

Doucement, complètement et sans malaise, ils débarrassent l'organisme des matières nuisibles qui empoisonnent le sang et diminuent la vitalité.

25c. la boite chez votre pharmacien.

National Drug and Chemical Co. of Canada, Limited. 1768

LE SACRE DE MGR BRUNET

(Spécial à la PATRIE.)

OTTAWA, 16.— Le sacre de Mgr Brunet, premier évêque de Mont-Laurier, qui aura lieu à Ottawa, le 28 courant, promet d'être l'une des plus belles cérémonies religieuses qui aient encore été faites dans le diocèse.

Elle commencera à 9 heures du matin, et Mgr Gauthier, archevêque d'Ottawa, sera l'évêque consécrateur, assisté de Mgr Latulippe, Vicaire Apostolique du Témiscaming, et de Mgr Ryan, auxiliaire de Pembroke.

Le sermon de circonstance sera prononcé en français par Mgr Forbes, nouvel évêque de Joliette, et en anglais, par Mgr O'Brien, nouvel évêque de Peterborough.

Mgr Brunet se rendra le lendemain à Mont-Laurier, où il prendra officiellement charge de son diocese.

UNE EXPOSITION D'ŒUVRES D'ART

Deux expositions d'art ont été ouvertes hier après-midi à Montréal. La première montre d'excellentes sculptures de M. Frederick Lessore, de Londres; la seconde, une belle collection de photographies, par MM. Walter Mackenzie, Fenwick Cutten et Sidney Carter.

Parmi les principales pièces d'art que M. Lessore expose, on remarque les bustes de Lord Strathcona, de Lord Wolsely, de Sir William Van Horne, de Lord Mount Stephen, de Sir Rufus Isaacs, de même qu'un grand nombre d'autres sujets, où le talent de l'artiste s'est révélé. M. Lessore a modelé une statue de lord Mount Stephen, qui sera placée dans la salle d'attente de la gare Windsor.

Parmi les principaux portraits exposés par MM. Walter Mackenzie et Fenwick Cutten, on remarque deux portraits de la princesse Patricia, de Sir Johnston Forbes-Robertson, de Frederick Villiers, et 37 autres portraits, ainsi que des paysages, etc.

M. Sidney Carter a pour sa part 25 exhibits, et la vue de la cathédrale sur le carré Dominion, prise en hiver, est l'un de ses meilleurs tableaux.

Le programme des conférences qui seront données au cours de l'hiver prochain, sous les auspices de la Art Association of Montreal, est à peu près terminé.

L'une des plus intéressantes sera celle sur l'historique de la peinture japonaise qui sera donnée par le prof. C. H. Caffin.

Les autres conférenciers seront le Dr Tait Mackenzie, le professeur Holborn, de l'université Oxford; le Dr H. C. Perrin, du conservatoire McGill, et Mme Henshaw, de Vancouver.

On pourra admirer encore les œuvres de M. C. H. Collings, artiste anglais, de M. Josh, sculpteur de Venise.

Le mois prochain, l'Académie Canadienne Royale tiendra son exposition annuelle, et au mois de mars, ce sera celle de l'Association Artistique de cette ville.

AU CONSEIL D'OUTREMONT

Le conseil d'Outremont s'est réuni, hier soir, sous la présidence du maire Beaubien. Etaient présents, les échevins Stuart, Picher, Bessette, Munroe et Corbin.

Depuis un certain temps, on agitait dans Outremont, la question de prohiber le lourd trafic sur certaines rues, mais on était incertain quant à l'autorité donnée au conseil, sur ce rapport, par la charte de la ville. L'aviseur légal a fait rapport sur cette question et a déclaré que l'article 63 Victoria, chapitre 55, section No. 5 confère tous les pouvoirs voulus au conseil.

Le conseil en comité devra étudier la question et choisir les rues où le lourd trafic sera prohibé. Un règlement à cet effet sera préparé pour la prochaine réunion du conseil, le 29 courant.

Le conseil a aussi décidé de donner avis à la Succession Pratte que le terrain offert par elle, pour l'ouverture de l'Avenue Van Horne jusqu'à Mount Royal Heights, est accepté et qu'au terme de l'avis à donner mentionné dans l'offre, la ville prendra possession du dit terrain. Cette décision a été prise par le conseil, à la suggestion de M. J. E. Wilder qui croit qu'une fois cette rue ouverte, il lui sera plus facile de persuader la Compagnie des Tramways de continuer ses voies jusqu'à Mount Royal Heights.

L'ingénieur de la ville, M. Duchatel, a reçu instruction de préparer un rapport sur la question de construire un incinérateur pour la ville. On sait qu'Outremont étudie actuellement le projet de construire des usines municipales pour fabriquer sa propre lumière.

Un autre règlement adopté hier soir, défend à toute personne de faire traverser les rues de la ville par les animaux, à moins que ceux-ci ne soient attachés. Une amende de $25 ou 15 jours de prison est imposée par ce règlement, pour chaque offense.

LES ETUDIANTS EN DROIT FRATERNISENT

(Spécial à la Patrie)

QUEBEC, 16—Les étudiants en droit de l'Université Laval, de Québec ont donné hier soir, à l'hôtel Victoria, leur banquet annuel. Le banquet était présidé par M. P. Aug. Hudon. Les convives étaient très nombreux et, à la table d'honneur, on remarquait, outre Mgr Am. Gosselin, recteur de l'Université, un grand nombre de professeurs de cette institution.

LE MAL DE DOS EST UN SIGNE DANGEREUX

LES MAUX DE REINS, LES DESORDRES DE LA VESSIE, LE RHUMATISME ET D'AUTRES MALADIES SERIEUSES SUIVENT.

Il y a d'autres symptômes tels que le mal dans la région des reins, la nervosité, l'étourdissement, les sentiments de fatigue et d'épuisement, la faiblesse de la vessie, la maladie des voies urinaires qui sont tout aussi dangereux, car le moindre dérangement des reins, si on le néglige, peut se transformer en maladie de Bright, qui est mortelle, en hydropisie ou diabète.

Ce n'est pas seulement dangereux mais inutile pour vous de souffrir et d'endurer les tortures de ces maux parce que Croxone met promptement une fin à toutes ces misères.

Il n'y a pas de remède plus efficace pour les reins, les maux de la vessie et le rhumatisme que Croxone parce qu'il atteint la cause. Il touche directement les rognons à travers les paremenls et les tissus; il nettoie les pores bouchées, neutralise et dissout les acides uriques empoisonnés et la matière de rebut qui se logent dans les jointures et les muscles et causent ces terribles douleurs rhumatismales; de plus il oblige les reins à filtrer le poison qui se trouve dans le sang et le fait sortir de l'organisme.

Trois doses de Croxone par jour, pendant quelques jours, voilà ce qui généralement suffit pour soulager les pires maux de dos et à supprimer les désordres désagréables des voies urinaires.

Vous trouverez que Croxone diffère des autres remèdes. Il est préparé de telle façon qu'il est presqu'impossible d'en prendre sans résultat. Un paquet original de Croxone ne coûte qu'une bagatelle et tous les pharmaciens sont autorisés à rembourser le prix s'il ne réussit pas dans un simple cas.

L'IMMIGRATION DANS LES CANTONS DE L'EST

(Spécial à la Patrie)

QUEBEC, 16—Une délégation de la Fédération des "Boards of Trade" des Cantons de l'Est et composée de MM. Bullock, député de Shefford ; Therrien, député de Sherbrooke ; Bissonnette, député de Stanstead et de tous les délégués des diverses chambres de commerce, au nombre d'une vingtaine, a été présentée au cabinet provincial hier à midi. Au conseil se trouvaient les honorables. MM. Gouin, Taschereau, Allard, Devlin et MacKenzie.

Les délégués ont fait part aux membres du cabinet provincial de leur intention de créer un nouveau courant d'immigration vers leurs cantons et ils demandent au gouvernement d'aider au rapatriment des nôtres dans cette partie de la province.

Les membres du cabinet ont répondu qu'ils allaient prendre la demande des délégués en sérieuse considération.

Sirop du Dr Fred. Demers pour les Enfants

Demandez toujours ce sirop, car c'est le meilleur pour le sommeil, la dentition ; contre les coliques, la diarrhée et tous les besoins des bébés et enfants.

En vente partout. Dépôt, 309a St-Denis, Montréal.

112-ma-j-ino

INTERESSANT PROCES A SHERBROOKE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

SHERBROOKE, 16. — On s'est occupé hier d'une cause intéressante en Cour Supérieure : Le docteur Faille, de St-Georges de Windsor, réclame à la municipalité de cet endroit $5,000 de dommages-intérêts parce que les conseillers ont adopté une motion de censure contre lui pour n'avoir pas signalé un cas de variole qui s'était déclaré dans sa propre famille. Le médecin prétend que le conseil n'avait pas le droit de voter cette résolution.

UN AUTRE NAVIRE QUI EST EN FEU

BOSTON, 16.—Le paquebot "Templemore," qui fut abandonné par l'équipage, alors qu'il était la proie des flammes, est en route vers Boston. Il est remorqué par "l'Androscogin." Les passagers furent recueillis par un transatlantique. Le navire brûle encore, et ne sera plus qu'une ruine à son arrivée dans le port.

MALADIE DES YEUX

On ne se rend pas assez compte des effets que la perte de vitalité a sur les yeux et dès qu'on a mal aux yeux on court chez un opticien, au lieu de voir si le système nerveux est en bon ordre.

Quand les nerfs sont épuisés, le premier indice est la faiblesse du nerf optique et il en résulte un mal d'yeux ou des maux de tête nerveux. L'effort du nerf optique à fixer continuellement les lentilles de l'oeil est énorme et si la force nerveuse du corps diminue, le mal porte sur la vue ou on a de sérieux maux de tête.

En formant de nouveaux corpuscules rouges dans le sang, le Dr Chase's Nerve Food ravitaille les cellules épuisées des nerfs et donne une nouvelle vitalité au nerf optique, ainsi qu'aux autres nerfs, non seulement on soulage le mal de tête mais on en enlève la cause. La vue s'améliore et au lieu de porter des lunettes, on a les yeux plus forts et meilleure santé en général.

ON ATTEND LE JUGEMENT AUJOURD'HUI

LA "COURT OF IMPEACHMENT" DECIDERA DU SORT DU GOUVERNEUR SULZER, DE NEW-YORK.

ALBANY, N.Y., 16.—On s'attend à ce que le sort du gouverneur Sulzer sera fixé ce soir. La "Court of Impeachment" n'a pas encore terminé ses délibérations. Elle se réunira ce matin et dans l'après-midi, le vote final sera pris. La cour s'est ajournée à 7 heures, hier soir. Il était visible que la décision des juges était presque arrêtée, car au lieu de rester à discuter la cause, ainsi qu'ils en ont l'habitude, les sénateurs se sont hâtés de gagner leur demeure. On ne sait pas si la cour rendra un verdict de culpabilité sur les articles 1, 2 et 6 de l'acte d'accusation. Ces articles ont trait aux spéculations de M. Sulzer. La défense a présenté une motion, dans le cours du procès, demandant à la cour de supprimer ces articles, mais il paraît que les juges ont décidé de rendre un verdict d'innocence ou de culpabilité sur ces articles comme sur les autres. Chaque juge pourra demain donner le vote qu'il voudra, sans s'occuper du vote qu'il a donné sur la motion présentée par la défense, au sujet de la suppression des articles ayant rapport aux spéculations.

Il y avait un autre point à régler dans l'acte de la mise en accusation. Il s'agissait de savoir si l'article 4 serait modifié de façon à pouvoir faire entrer dans le dossier les témoignages rendus par Duncan W. Peck et Henry L. Morgenthau. Après une délibération de cinq heures, les juges ont décidé de faire entrer le témoignage Peck sans modifier l'article 4. La cour a tenu une courte séance publique afin de faire connaître sa décision sur ce point. On sait que le témoin Peck a accusé Sulzer d'une offense qui n'était pas inclue dans l'acte d'accusation original. Il s'agit de la demande faite à Peck par le gouverneur de se rendre à Washington, et d'intercéder auprès des chefs républicains pour faire arrêter le procès. Le vote pour l'entrée au dossier du témoignage Peck fut de 41 à 16. Les juges avaient préalablement rejeté par un vote de 46 à 11 une motion demandant le renvoi de ce témoignage à l'assemblée législative pour qu'elle tranche la difficulté. Le président du tribunal, le juge Cullen, a déclaré que l'article 4 était assez élastique, pour que les déclarations de Peck soient admises comme preuves de l'accusation.

EN FAVEUR DE LA PAIX UNIVERSELLE

TORONTO, 16 — Joseph Allen Baker, membre de la Chambre des Communes d'Angleterre, était l'hôte d'honneur à un banquet donné cet après-midi par le comité des hommes de la Society of Friends. M. Baker s'occupe beaucoup du mouvement pacifiste. Il a voyagé dans tous les pays de race saxonne. Actuellement, il y a 243 succursales de la Society of Friends dont le but est de travailler à la diffusion des idées pacifistes.

M. Baker a parlé des progrès que fait la paix universelle en Europe. Dans les conflits internationaux, les puissances européennes travaillent de concert à la cessation des hostilités.

L'UNION LIFE EST SOUS ENQUETE

TORONTO, 16—Le commissaire George Kappel, nommé par le ministre des finances, du gouvernement fédéral, pour faire une enquête sur l'administration de la compagnie d'assurances Union Life, a commencé son travail aujourd'hui. La compagnie a subi de lourdes pertes d'argent et fut achetée par la Metropolitain. M. C. A. Morton, C.R., représente le gouvernement fédéral. Le vice-président Harry Simonds, a comparu pour l'ancienne compagnie et a commencé à expliquer certaines opérations financières.

UNE CONDITION EFFRAYANTE

se présente invariablement quand on emploie un onguent à bon marché pour les cors. Soyez judicieux et employez le remède Putnam, pendant cinquante ans il a guéri des cors et des verrues que rien d'autre ne pouvait toucher. Demandez le Putnam, 25c la bouteille chez tous les marchands.

T. R. GAINES LIMITED

Nous vendons des bons Manteaux pour Dames et Demoiselles

Chaque vêtement en stock est élégant et de bonne qualité. On ne peut pas acheter de meilleurs Manteaux que ceux que nous vendons, et nos prix sont modérés.

Voyez notre grand étalage de Manteaux immédiatement, nous pouvons certainement vous plaire.

T. R. GAINES Limited

567 rue Ste-Catherine Est

407 et 589 rue Ste-Catherine Ouest

Les magasins restent ouverts tard le vendredi et samedi soir.

LE DANGER DES AMIS D'OCCASION

Un individu se fait voler $995, par de faux amis.

On ne saurait trop se défier des amis d'occasion. Un homme qui en sait quelque chose, c'est Alex. Parry, un voyageur, qui s'est fait soulager de la jolie somme de $995 par deux de ces habiles filoux.

Il y a deux jours, Parry en route pour les vieux pays, lia connaissance à sa descente du train avec deux individus qui le charmèrent par leur obligeance. On fêta un peu; les histoires de voleurs firent le thème de la conversation, et toujours le vieux cliché, les deux amis se trouvaient à faire le même voyage que Parry, sur le même steamer.

Toutes ces circonstances, et surtout la peur d'être volé, amenèrent Parry à confier tout son argent à ses amis, on fit bourse commune; ne devait-on pas voyager ensemble?

Bref, après quelques visites dans les endroits où l'on s'amuse, Parry se trouva seul.

Les deux amis avaient pris la clé des champs.

Remis de sa trop grande confiance il ne resta plus à Parry que le soin de confier son aventure à la police, laquelle s'occupe de l'affaire.

Moyen facile pour enlever les poils follets disgracieux

(Toilet Talks)

Toute table de toilette bien tenue devrait trouver de la place pour un paquet de délatone en poudre pour enlever les poils follets disgracieux. Pour enlever les poils superflus et le duvet faites une pâte avec un peu de délatone et d'eau et couvrez la surface poilue avec pendant environ deux minutes, enlevez ensuite et lavez la peau. Ce simple traitement est inoffensif et exige rarement une seconde application pour enlever toute trace de poils. Tout pharmacien peut vous fournir le délatone dans un paquet original.

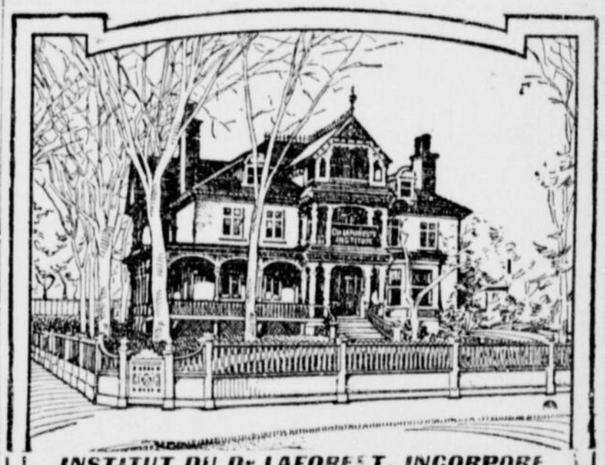

INSTITUT DU Dr LAFOREST, INCORPORE

Angle de la rue Sherbrooke et de l'Avenue du Parc, Montréal. Guérison des maladies chroniques par les moyens physiques : Electricité, Rayons X, etc.

Neurasthénie, Paralysie, Rhumatisme, Cancer, Tuberculose, Maladies de l'Estomac, du Foie, de la Vessie, des Reins, etc. Maladies des Femmes, Enlèvement des Poils Follets sans cicatrice, ni douleur.

UNE MALADE RECONNAISSANTE

Combien de malades dans son cas trouveraient dans le traitement à l'électricité la guérison de maladies souvent prononcées incurables ?

Docteur Laforest, Montréal. Montréal, 30 juin, 1913.

Cher Docteur,

Je ne puis m'empêcher de vous exprimer ma reconnaissance, pour le traitement électrique qui m'a soulagée immédiatement d'un mal de vessie qui me faisait souffrir horriblement et qui ne cédait pas du tout malgré les opérations que j'avais subies. Chose extraordinaire, j'ai été soulagée immédiatement après vos premiers traitements et aujourd'hui je puis vous affirmer que je suis bien comme il y a de nombreuses années.

Je n'ai qu'un regret, c'est de ne pas vous avoir connu plus tôt, je n'aurais pas été si longtemps renfermée dans une chambre et avec si peu de résultats.

Recevez Docteur, ce témoignage de reconnaissance que je vous dois plusieurs fois. Je suis votre toute dévouée,

Mme L. LAFOREST,
Sudbury, Ont.

Autres personnes guéries :—M. Alphonse Pepin, rue Amherst; Mlle Pearl Robinson, Tracadie, N.B.; M. Joseph Lavoie, Québec; M. J. E. Galant, Summerside, I.P.E.; M. J. B. Poissant, Joliette, Qué.; Mme Achille Rainville, St-Polycarpe, Qué.

Consultations gratuites de 9 h. à 3 h. p.m. Phone Est 3504.

L'hiver est à la Porte

Vous avez certainement besoin de vêtements chauds et vous devez savoir à présent où les acheter, nous avons les meilleurs vêtements, les meilleures valeurs et les conditions les plus faciles.

N'HESITEZ PAS

Venez directement à notre magasin ou vous trouverez le plus bel assortiment de costumes d'automne, de manteaux d'hiver, de garnitures et de manteaux en fourrures pour dames. Complets d'automne, paletots et imperméables pour hommes.

$1 Par Semaine

$1.00 par Semaine Suffit

LA PLUS GRANDE MAISON DE CREDIT DE MONTREAL

$1 Par Semaine

H. COHEN SONS & CO., 569 rue Ste-Catherine Est, 5ème porte à l'est de la rue Amherst.

La Patrie

Les journaux et l'enquête

Il y a plus d'un tiers de siècle feu notre confrère le "Witness" fut poursuivi pour diffamation. Le jury rendit ce verdict remarquable : "Que le journal n'était pas coupable mais que l'avocat de la couronne l'était."

Ce fut un éclat de rire d'un bout à l'autre du pays. L'enquête telle qu'elle se déroule devant le commissaire étant surtout dirigée contre les journaux, on peut s'attendre à un verdict qui rappellera celui que nous citons.

L'échevin L.-A. Lapointe est venu apporter sa pierre au monument que les avocats élèvent en ce moment, en critiquant les journaux qui ont reproduit les entrevues fournies par M. l'abbé Dubois et en déclarant qu'à l'avenir son opinion ne serait plus guidée par ce que les journaux diraient.

Pourquoi ? Pour avoir été recueillies par l'agent de l'abbé Dubois, ces entrevues n'étaient pas anonymes ; elles étaient accompagnées du nom des citoyens qui les donnaient et avaient par conséquent toute la valeur d'une opinion signée.

Deux journaux seulement : "Le Pays" et la PATRIE ont été appelés à fournir la collection de leurs numéros se rattachant à l'enquête et seuls leurs rédacteurs ont été appelés en témoignage. Aucun autre journal ou journaliste n'a été cité par les avocats. Le fait est d'autant plus étrange que certains de nos confrères ont, dans ces questions d'expropriation, porté de réelles accusations qu'il eut été utile de faire expliquer.

Billets de banque indésirables

Titre étrange et bien fait pour étonner : qui a jamais connu un billet de banque, un vrai, qui fut "indésirable", au point d'en demander la suppression ? Et pourtant ils existent ces billets qu'il est préférable de ne pas toucher ; ils existent depuis longtemps bien que le ministre des Finances n'ait que très récemment constaté leur présence dans ses coffres.

Un examen scientifique — les savants n'en font jamais d'autres — a fait trouver sur les billets de banque, revenus dans les coffres de l'Etat après une circulation plus ou moins longue, des microbes morts et vivants et une matière grasse permettant aux microbes de se fixer plus facilement et de vivre aisément sur la monnaie fiduciaire. Ah, cette matière grasse ! quand on sait d'où elle vient, elle fait plus horreur que les microbes qu'elle héberge.

Un billet de banque n'est jamais désagréable à la vue et très rarement à l'odorat. Cependant l'antre dans lequel on les renferme pourrait se comparer aux écuries d'Augias, au détriment de ces dernières. Que ceux de nos lecteurs qui en doutent flairent les boites de sûreté où les banques, les grandes compagnies ou simplement les commerçants enferment leurs billets de banque et ils seront fixés. Ils le seront également sur la présence de l'horrible matière grasse s'il leur est permis de palper, de froisser un paquet respectable de billets.

Le ministre des Finances s'est ému de la situation et vient d'ordonner la désinfection des billets à l'aide d'un gaz à base de formol. Les microbes seront occis ; mais la matière grasse restera aussi répugnante qu'avant et toute prête à retenir de nouveaux microbes.

Le mieux serait de détruire les billets avant qu'ils ne deviennent dangereux pour la santé publique, comme le fait la Banque d'Angleterre.

La prohibition

L'honorable juge Eugène Lafontaine, qui a été délégué par la société anti-alcoolique de Montréal au Congrès international anti-alcoolique de Milan, se déclare à son retour plus fermement convaincu que jamais que la prohibition est le seul moyen efficace de mettre fin aux ravages causés par l'intempérance, et il souhaite que le gouvernement fédéral adopte bientôt une loi de prohibition applicable à tout le Dominion.

Nous avons beaucoup d'admiration pour le zèle dont M. Lafontaine a fait preuve depuis plusieurs années pour promouvoir la tempérance, et nous avons tout le respect possible pour son opinion.

Mais, dans notre pays, pour établir la prohibition comme la "Dominion Alliance" le conçoit, il faudrait interdire d'un seul coup la vente, la fabrication et l'importation de toute boisson contenant de l'alcool. Il sera, pensons-nous, difficile de persuader au gouvernement d'adopter une telle mesure, qui détruirait une industrie représentant un capital de 40 millions de dollars, lorsque nous n'avons pas la preuve absolue que cette perte matérielle serait compensée par le bénéfice moral qui en résulterait pour la population.

Si, par un sacrifice de quarante millions, on était sûr de guérir radicalement cette plaie de l'ivrognerie qui a pénétré tous les rangs de la société, le résultat moral ne serait pas trop chèrement payé.

Mais, puisque le Congrès de Milan a applaudi au progrès de la prohibition aux Etats-Unis, il est à propos d'observer dans quelle mesure la prohibition a contribué à la répression de l'alcoolisme.

Pour citer un exemple qu'un grand nombre de nos concitoyens connaissent bien, prenons l'Etat du Maine, où la prohibition est en vigueur. Nous soutenons — et ceux qui ont voyagé dans cette direction seront de notre avis — que nulle part au Canada l'alcoolisme ne s'exhibe d'une façon aussi hideuse que dans l'Etat du Maine.

Malgré la loi qui interdit absolument le commerce des alcools, des boissons alcooliques sont couramment vendues par la grande majorité des hôteliers et des droguistes. Et comme aucun contrôle n'est exercé par les autorités sur la qualité des produits, hôteliers et pharmaciens s'enrichissent à vendre du poison.

La prohibition est également appliquée dans la Nouvelle-Ecosse — excepté à Halifax et à Sydney. Et des citoyens qui peuvent parler en connaissance de cause déclarent que la population de la Nouvelle-Ecosse n'est pas plus tempérante que celle des autres provinces.

Parce que le commerce clandestin des liqueurs spiritueuses cause des ravages cent fois pires que le commerce contrôlé, nous croyons que la cause de la tempérance serait moins bien servie par une loi de prohibition absolue que par une application rigoureuse d'une législation simplement restrictive. Ardents apôtres de la tempérance ont déjà soutenu, même au sein de la société anti-alcoolique, que représente le juge Lafontaine, que nos lois existantes, si elles étaient strictement observées, donneraient de meilleurs résultats que la prohibition. Contre la plaie profonde de l'alcoolisme les remèdes énergiques doivent être les plus efficaces.

Parmi ces remèdes lents, la Ligue anti-alcoolique de Montréal a mis en première ligne, croyons-nous, la campagne de persuasion inaugurée il y a quelques années et qui a déjà donné des fruits abondants, et la formation de la jeunesse à des habitudes tempérantes.

Nous avons confiance que ces deux puissants moyens auront en définitive raison du fléau qui a causé tant de mal à notre pays.

CHATEAUGUAY

Si M. Fisher est un mauvais perdeur, il est aussi un mauvais perdant.

Inconsolable de sa défaite dans Chateauguay, voilà que l'ex-ministre libéral remue ciel et terre pour contester l'élection et ravir à M. Morris le mandat que les électeurs viennent de lui confier. Il prétend avoir recueilli des preuves épouvantables de corruption et il fait annoncer dans le "Telegraph" qu'il poursuivra en justice tous ceux qui ont commis des manœuvres répréhensibles.

M. Fisher veut donner un exemple et assainir nos mœurs politiques !

Si les conservateurs, à leur tour, suivaient les pas du candidat battu et traînaient devant les tribunaux les libéraux qui ont pris part à la lutte, que cela serait édifiant !

Fisher ferait mieux de se retirer sur sa ferme à Knowlton et de poursuivre ses expériences relatives à l'élevage des volailles !

LES CHEMINS

Il y a plus de trois ans que le gouvernement de Québec a décidé de relier Montréal à la frontière américaine par une route de premier ordre aboutissant à Rouse's Point. Et les travaux vont être prochainement interrompus par la saison rigoureuse sans que cette route soit achevée. Voilà qui peut servir à donner aux autres provinces et aux étrangers une idée de notre esprit de progrès et de savoir-faire !

L'achèvement de la route Edouard VII, a été empêché par un ridicule obstacle : il paraît qu'un court tronçon de la route appartient au gouvernement fédéral.

Il n'y a pas d'inachevé que ce tronçon que l'on prétend hors de la juridiction provinciale.

Il faudra encore plusieurs mois pour terminer la route.

Si elle est ouverte avant la fin de l'année prochaine !

MONTCALM

Les électeurs de Montcalm ont appris que leur député, M. D. A. Lafortune, C. R., au cours de la campagne de Châteauguay, s'est engagé à démissionner, pour faire la lutte avec M. Sévigny, député de Dorchester, et ils se déclarent surpris de voir que leur comté n'est pas encore ouvert.

Nous recevons chaque jour de Montcalm des lettres s'informant si l'impétueux M. Lafortune a tenu parole.

M. Lafortune a, en effet, lancé au jeune député de Dorchester, un défi qui a été accepté sur le champ; mais si le député de Montcalm oublie de remplir sa promesse, nous ne voyons pas quel moyen M. Sévigny peut prendre pour le forcer à remettre son mandat.

"M. Lafortune est un homme d'honneur, disait devant nous, hier, un libéral éminent, et vous verrez qu'il ne tardera à démissionner comme député."

Les électeurs de Montcalm ne gagneront donc pas perdre patience: M. Lafortune va s'exécuter, parce qu'il ne peut se condamner à passer pour un homme qui n'a pas de parole. S'il fait le mort, alors les citoyens seront justifiables d'intervenir.

M. Lafortune a voulu jouer au "bluff" et il sera bon joueur jusqu'à la fin.

Allez-y, mon cher député!

Si vous ne bougez pas, les rieurs ne seront pas de votre côté!

ELECTIONS PARTIELLES

"L'Evénement" ne croit pas qu'il y ait de nouvelles élections partielles prochainement dans notre province.

"A moins, dit-il, que M. D. A. Lafortune ne résigne dans Montcalm ou Sir Wilfrid Laurier dans Québec-Est."

En d'autres termes, il n'y aura des élections partielles que si les libéraux le veulent bien.

Les événements démontreront si le confrère a une vision claire de l'avenir.

AU MEXIQUE

Pendant les dernières années de l'administration du général Porfirio Diaz, les Etats-Unis ont été maintes fois accusés de chercher à irriter l'opinion mexicaine contre le régime établi et à guider les événements de façon à rendre éventuellement nécessaire leur intervention. Il n'est pas impossible que, sous la présidence de M. Taft, Washington ait vu sans déplaisir triompher le mouvement maderiste. Mais si la perspective d'une guerre avec le Mexique pouvait ne pas répugner à l'ancien président des Etats-Unis, le président Wilson a clairement fait preuve d'intentions pacifistes. Il a refusé de reconnaître le gouvernement établi par Huerta, mais les événements qui se sont produits depuis une semaine ont suffisamment justifié sur ce point son attitude. Et l'on a pu voir d'autre part que, malgré la manière d'agir arrogante et souvent provocatrice de Huerta, le président Wilson a tenu à n'envisager l'intervention armée que comme un dernier recours et qu'il a cherché avec une admirable patience à assurer par d'autres moyens la pacification du Mexique.

Les derniers actes du président provisoire pourraient bien lasser toutefois la patience du président Wilson.

Loin de se laisser intimider par l'audace de l'usurpateur, l'administration de Washington répond à Huerta qui vient de s'arroger l'autorité suprême, que son autorité ne sera pas davantage reconnue, et que par surcroît les Etats-Unis n'accepteront pas comme constitutionnelle l'élection que le dictateur paraît encore disposé à préparer pour le 26 octobre.

Il sera intéressant de voir en quels termes Huerta va répondre aux représentations de Washington. Il serait surprenant, avec son caractère irritable, qu'il prît ces observations en bonne part et se montrât conciliant.

Le pis est que l'opinion mexicaine, en dépit de l'attitude injustifiable du président provisoire, n'est pas sympathique aux Etats-Unis. Advenant une intervention armée de la part des Etats-Unis, il est impossible de prévoir quel appui Huerta recevrait de la nation mexicaine, qui tendrait naturellement à s'unir pour défendre son indépendance.

Cependant, si les Etats-Unis décident de porter la guerre au Mexique, c'est sur Huerta que devra compter toute la responsabilité.

MONTCALM

Le défi de M. D. A. Lafortune, M.P.

M. le Directeur de "La Patrie."

Les électeurs du comté de Montcalm ont suivi avec intérêt les péripéties de la lutte électorale qui vient de finir, dans le comté de Châteauguay, par la victoire de M. Morris.

Ils ont été surpris de voir leur député, D. A. Lafortune, par vaillantise, lancer le castel à M. Sévigny, député de Dorchester, et défier ce dernier de venir se présenter contre lui dans le comté de Montcalm. L'acceptation par M. Sévigny du défi de M. Lafortune oblige ce dernier à donner suite à sa provocation.

Les électeurs du comté de Montcalm qui n'entendent pas qu'on joue avec leur réputation, ont pris la chose au sérieux.

Ils entendent, maintenant, que leur député respecte ses engagements. S'il ne le fait, ils le mépriseront.

MONTCALM.

BRANTFORD AURA UN EDIFICE DE $260,000

BRANTFORD, Ont., 16.—La pierre angulaire du nouvel édifice du gouvernement, au coût de $260,000, a été posée aujourd'hui, à midi, par l'hon. W. T. White, ministre des finances du Dominion. Le ministre fut reçu à la gare par le maire et autres fonctionnaires de Brantford et par la musique des Carabiniers de Dufferin. Après une excursion à plusieurs points d'intérêt dans la ville et une visite à quelques établissements industriels, on se réunit à midi sur l'emplacement de l'édifice.

Le maire Hartman lut une adresse de bienvenue, et présenta au ministre une truelle d'argent pour accomplir la cérémonie de poser la première pierre. Le trésorier municipal Brunelle, produisit alors plusieurs documents qui seront enfermés dans cette pierre, et une prière fut prononcée par l'archi-diacre Mackenzie, doyen du clergé de la ville.

Après s'être acquitté de sa tâche, le ministre des finances prononça un discours, qui fut suivi de quelques autres par les invités, et les cérémonies se terminèrent par un lunch au Kerby House.

UN INVITATION A LA VILLE

Le projet d'obtenir la coopération de la ville de Montréal à une exposition internationale qui aura lieu à Lyon, l'année prochaine, est venu officiellement devant le Bureau de Contrôle, ce matin, sous forme d'une lettre du commissaire Fullerton qui propose aux autorités de Montréal de soumettre des exhibits, sous forme de maquettes, plans, croquis, esquisses, photographies, concernant nos institutions publiques. Les Contrôleurs ont décidé de conférer avec l'ingénieur en chef Janin à ce sujet avant de répondre à l'invitation. M. Janin est favorable au projet.

LE SERVICE POSTAL A LA CAMPAGNE

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

OTTAWA, 16. — Le service rural de livraison postale a quadruplé sous l'administration de l'hon. M. L. P. Pelletier. 58,000 personnes de la campagne ont maintenant des boites postales à leur porte. Il y en a 2,550 dans la province de Québec.

LE GOUVERNEUR ARRIVE LE 24

(Service spécial de la PATRIE)

OTTAWA, 16—Le lieutenant-colonel Farquhar, secrétaire du gouverneur-général, annonce officiellement que Leurs Altesses Royales le duc et la duchesse de Connaught arriveront à Québec le 24 octobre courant, par le paquebot "Empress of Britain."

Comme le duc a décidé qu'il n'y aurait pas de cérémonie, il ne sera pas tenu de réception officielle, et il n'y aura pas de garde d'honneur ni de saluts par l'artillerie, ni à Québec, ni à Ottawa.

CETTE AFFAIRE DE FAUX BILLETS

DETROIT, 16. — William Houlihan, arrêté ici ces jours derniers, est gardé par le grand jury depuis hier, sous l'accusation d'avoir en sa possession de faux billets de banque.

La caution de $10,000 n'a pu être fournie par le prisonnier.

L'arrestation a été faite à la suite de la déposition d'un témoin dans la cause de vol de la banque de Montréal, qui a déclaré que l'argent trouvé sur le prisonnier a la même dénomination que celle de la banque de Montréal.

MORT DE M. JOSEPH BEAUDOIN

(Dépêche spéciale à la PATRIE)

SOREL, Q., 16.—M. Joseph Beaudoin, contremaître aux ateliers de la Marine, est décédé ici hier soir après avoir perdu connaissance à bord du "Trois-Rivières." Il était sorti récemment de l'hôpital après un accès de sciatique.

Victor-Victrola

Le Génie même de la Musique

Demandez à vos amis qui les possèdent

Victor Victrola XI acajou ou chêne. Prix $135.

Allez à l'un de nos trois magasins de Montréal et laissez-nous jouer n'importe quelle musique que vous désirerez entendre sur le Victrola. Les Victrolas coûtent de $20 à $300 et sont vendus à des conditions faciles de paiement (aussi bas que $1 par semaine) si désiré. Les registres Victor doubles de 10 pouces sont de 90 cents. Demandez notre catalogue donnant la liste de plus de 5,000 registres Victor.

Toujours en mains l'assortiment le plus complet de régistres français par les artistes français les plus célèbres.

Berliner Gram-o-phone Co., Limited

"His Master's Voice"

355 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST (près ave. Collège McGill). Phone Up 572.
415 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST (près Mansfield). Phone Up 2418.
279 RUE SAINTE-CATHERINE EST (près St-Denis). Phone Est 2072.

MARCHANDS PARTOUT

OUVERT LE SOIR — La plus Grande Vente de Modes

Afin de faire connaître au public acheteur de modes les merveilleuses occasions que l'on peut avoir à notre magasin, reconnu le plus grand et le seul magasin à rayons dans son genre à Montréal, nous aurons une des plus grandes ventes de modes que l'on ait imaginée, vendredi et samedi, 17 et 18 octobre.

Quelques-unes de nos grandes offres:

100 CHAPEAUX MAGNIFIQUEMENT GARNIS, modes les plus récentes, velours et peluche, garnitures en monture d'autruche, rubans dispendieux, soies, etc., vendus dans plusieurs parties de la ville $5 à $11. Vendredi et samedi **$5.00**

800 FORMES EN CASTOR anglais, la meilleure qualité, toutes les nuances, valant $2.75 à $5.00. Vendredi et samedi **$2.99**

350 FORMES EN PELUCHE dans toutes les couleurs, y compris noir et blanc, valeurs régulièrement jusqu'à $4.50. Vendredi et samedi .. **$1.99**

800 FORMES EN FEUTRE, dans tous les styles et couleurs, valeur $1.75 à $2.50. Vendredi et samedi .. .. **.99**

JOLIES PLUMES FRANÇAISES, 24 pouces de long, dans toutes les nuances, y compris noir et blanc, valeur $8 à $10. Vendredi et samedi. **$5.99**

MONTURES DE FANTAISIE dans toutes les jolies couleurs, valant $1.00 à $2.50. Vendredi et samedi .... **.49**

ALBERT WEXLER & COHEN

MAGASIN DE MODES A RAYONS UNIQUE A MONTREAL

563 rue Sainte-Catherine Est.

2ème porte de la rue Amherst.

Nous avons le plus grand assortiment de jolis chapeaux garnis d'après les styles les plus récents. Si vous achetez votre formie et vos garnitures à notre magasin, nous garnissons votre chapeau gratis.

LE FAMEUX PROJET DE L'ETABLISSEMENT D'UN FONDS DE PENSION

Le conseil de ville se réunit en séance extraordinaire cet après-midi pour racheter une promesse faite à la Législature.

Les dispositions du projet

Le conseil de ville se réunira cet après-midi, en assemblée extraordinaire, afin d'étudier le fameux projet de règlement concernant l'établissement d'un fonds de pension municipal et racheter de cette fin une promesse faite à la Législature de Québec, de disposer de cette question avant la session prochaine.

"Il faut en finir avec cette question, a déclaré l'échevin L. A. Lapointe, si l'on ne veut pas s'exposer à se faire imposer par la Législature un fonds de pension qui ne soit pas approuvé par le conseil.

Le projet de règlement à l'étude pourvoit à ce que lorsqu'un employé permanent de la Cité de Montréal devient incapable de remplir ses fonctions, à cause de son âge ou par suite de maladie chronique ou incurable ou d'infirmité permanente, contractée ou survenue dans l'exercice ou par le fait ou à cause de l'exercice de ses fonctions municipales, il doit être mis à la retraite et a alors droit, sa vie durant, à une pension annuelle équivalente à la moitié du salaire annuel qu'il recevait lors de sa mise à la retraite.

Lorsqu'un employé permanent qui est à l'emploi de la Cité depuis dix ans ou plus, devient incapable de remplir ses fonctions par suite de maladie chropique ou incurable ou d'infirmité permanente, contractée ou survenue en dehors de l'exercice de ses fonctions municipales, il doit être mis à la retraite et alors il aura droit, sa vie durant, à une pension annuelle équivalente à un tiers de son salaire annuel et s'il est au service de la Cité depuis plus de vingt ans, il aura droit, sa vie durant, à une pension annuel équivalente à la moitié de son salaire annuel, le montant du salaire étant celui que retire l'employé lors de sa mise à la retraite.

—Le montant de la pension accordée à un employé ne devra pas être moindre que $300, et ne devra pas excéder $3,000 par année.

La pension qui sera accordée en vertu du règlement sera incessible et insaisissable, et telle pension cessera et sera éteinte si le bénéficiaire la transporte ou la cède.

S'il est prouvé à la satisfaction du Bureau des Commissaires qu'un employé qui reçoit une pension a cessé d'être dans les conditions déterminées aux sections 1 et 2 du présent règlement, ledit Bureau des Commissaires pourra ordonner à cet employé de remplir un emploi correspondant à celui qu'il occupait avant sa mise à la retraite avec un salaire équivalent à celui qu'il recevait, et dans le cas où l'emoloyé refuserait ce nouvel emploi, il sera privé de sa pension. Pendant l'exercice de ce nouvel emploi, la pension sera suspendue et si cet employé est de nouveau mis à la retraite, en vertu des sections 1ère ou 2e du présent règlement, il lui sera tenu compte de toutes les années qu'il aura été au service de la Cité.

Un employé qui poursuivra la Ville en dommages pour blessures, maladies ou infirmités qui l'auront rendu incapable de remplir ses fonctions et qui lui donneraient droit à une pension en vertu du présent règlement, perdra tout droit à cette pension.

Aucune pension ne sera payée à un employé qui deviendra malade ou infirme par suite de mauvaise conduite.

NOUVELLES DE RIMOUSKI

(Spécial à la PATRIE).

RIMOUSKI, 16.—M. Romuald Fiset, avocat et maire de la ville de St-Germain de Rimouski, est arrivé de l'Ouest, il était allé voir sa récolte.

FRASER, VIGER & CO., Limited

207 Rue Saint-Jacques

Succursale 235-237 Avenue Laurier Ouest.

Marchands en Epiceries et Provisions de Haute Classe

Nos magasins débordent de friandises préparées provenant des meilleures plantations et des jardins les plus choisis du monde qui sont particulièrement propres à la culture et qui procurent à chaque variété cet arôme et cette délicatesse qui donnent ce goût d'en avoir encore.

Des nouvelles marchandises arrivent tous les jours.

QUELQUES NOUVEAUX ARRIVAGES

Fromage de Camembert français de la saison en boites	La boîte	.35
Gelée Florida Guava de la saison, en jarres	La jarre	.40
Miel à la fleur d'oranges de Californie de la saison en jarres	La jarre	.50
Pois français, nouvelle récolte, la boite .15, .20, .25 et		.30
Biscuits Frou Frou, boîtes de 2 lbs	La boîte	1.00
Gâteaux anglais Peak Freen, boites No 1	La boîte	.50
Gâteaux anglais Peak Freen, boites No 2	La boîte	1.00
Biscuits "Golden Puff" Peak Freen	La boîte	.50
Biscuits écossais au lait de beurre	La livre	.35
Saucisses de la ferme Deerfoot	Le paquet	.40
Bacon pour le déjeuner de la ferme Deerfoot	Le paquet	.40
Harengs Bismark, nouvelle pêche, boîte de ½ kilo	La boîte	.35
Harengs Bismark, nouvelle pêche, boîte de 1 kilo	La boîte	.60

FRASER, VIGER & Co., Limited

Deux Magasins.

MAGASIN ITALIEN 207-211, rue Saint-Jacques | SUCCURSALE 235-237, Avenue Laurier Ouest

MONTREAL.

Fêtes aux Huîtres

Célébration d'une semaine du 20 au 25 octobre au Canada et aux E.-U. Mangeons des huitres en abondance durant cette période. Les huitres sont une nourriture saine, nutritive et facile d'assimilation.

Nous avons les meilleures huitres en coquilles et ouvertes du marché.

Venez nous voir ou faites parvenir vos commandes.

D. HATTON COMPANY MONTREAL

H. BEAUREGARD

Entrepreneur Général en Construction

Tél. Bell Main 735 MONTREAL 70, rue St-Jacques

25-mis-ine

AU SOMMET

Véritables Courrois Tannées au Chêne

Chaque courroie est garantie

D. K. McLAREN, Limitée

351 ST-JACQUES. Téléphones 4904, 4905, 7248

GENUINE OAK

191-j. Jno.

—Mlles Anne-Marie Lavoie et Valérie St-Laurent, sont parties pour Montréal la semaine dernière.

—M. Charles Gauvreau, chef de police de cette ville, qui, il y a un mois, était soudainement forcé de partir pour l'hôpital, est de retour parmi nous, parfaitement rétabli.

—M. Albert Dumond, de la banque Canadienne du Commerce, est en promenade ici chez ses parents.

—Mlle Marie Laure Lavoie, institutrice à l'école No 2 de Beau-Rivage, vient de recevoir du département de l'instruction publique une prime de $20 comme récompense pour ses succès dans l'enseignement.

—L'honorable sénateur Joseph Godbout, de St-François de Beauce, était en visite la semaine dernière chez sa fille, Mme R. O. Gilbert.

—Mgr L. J. Langis a quitté sa cure de St-Octave de Métis pour venir fixer sa demeure en notre ville.

—Le bois de l'île St-Barnabé, appartenant au seigneur Tessier, vient d'être vendu à l'Ile Ste Thérèsienne de Rimouski. La Cie s'engage à couper tout le bois, et cela dans l'espace de trois ans. Ses chantiers sont déjà commencés sur l'île.

—Il n'est fait beaucoup de travaux de voirie depuis le mois de mai. La rue St-Germain, qui couvre une partie de 2 milles de chemin, est presque entièrement macadamisée et l'on est à travailler à son parachevement.

—Les travaux à notre nouvelle banque canadienne du Commerce s'avancent rapidement. Déjà le corps de l'édifice, fait de briques de choix, est terminé. L'édifice s'élève au coin des rues de la Cathédrale et de l'évêché.

—M. Rémi Panjou, télégraphiste à Toben, était en promenade dans sa famille mardi.

—Plusieurs contracteurs ont déjà commencé leurs chantiers sur la rivière Rimouski pour le compte de la compagnie Price, qui possède ici trois grandes scieries.

—Nous regrettons d'apprendre la grave maladie de Mme W. Cloutier, gérante de la Banque du Commerce à Rimouski.

—Mercredi, le 15 courant, avait lieu en l'église de Sayabec, l'ouverture solennelle des Quarante-Heures.

—Les gens travaillant dans les chantiers reçoivent un salaire de $35 à $40 par mois.

—Les trois scieries de la compagnie "Price" sont arrêtées à cause de la glissette de bois. Les eaux de la rivière sont très basses et les billes ne peuvent descendre.

—La goélette "Marie-Emma", capitaine Pierre Pineault, est dans le port avec un fort chargement de marchandises pour notre ville.

LA Tuberculose Guérissable

Se développe dans les terrains favorablement préparés par la déficience de l'économie. Toute espèce, épuisement, fatigue, chagrins, grossesse répétée trop souvent, scrofule, bronchite, débilité nerveuse, rhumatisme, dyspepsie, maladie des poumons et de la vessie, toutes maladies réputées incurables guéries par l'électricité et remèdes végétaux.

Institut Electro-Thérapique

Z. BRARANT, 312 Ste-Catherine Est, Tél. Bell Est 1521.

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE"

Le Soleil fait pousser le houblon mais gâte la bière

La C. & J. Michel Brewing Co. admet tacitement par l'avertissement sur le couvert de leur caisse reproduit ci-dessus—que la lumière affecte la qualité de la bière—et que la bouteille claire est une protection insuffisante.

Il ne suffit pas de faire de la bière pure—elle doit être protégée contre la lumière.

La Schlitz dans les bouteilles brunes est pure et hygiénique de la brasserie à votre verre.

Voir si la capsule et le bouchon porte la marque "Schlitz"

TELEPHONE BELL MAIN { 3220 3231
MARCHANDS 69
F. X. ST. CHARLES & CO., LIMITED,
39-41 RUE ST. GABRIEL,
MONTREAL

Schlitz The Beer That Made Milwaukee Famous.

LES COMPTABLES DE MONTREAL

La 32ème assemblée annuelle de l'Association des Comptables, de Montréal a eu lieu mardi dernier, au Board of Trade de Montréal.

Le rapport a indiqué un état d'affaires très prospère; 63 nouveaux membres ont été insérés au cours de l'année.

L'élection du bureau de direction pour la présente année a donné les résultats suivants:

Président, A. K. Fisk; 1er vice-président, John Hyde; 2ème vice-président, F. W. Sharp; secrétaire-trésorier, Robert Wilson; conseillers, P. A. Gagnon, J. A. Grant, C. A. Hodgson et John Patterson.

Le soir, un banquet de 55 couverts a eu lieu au Montreal Club; parmi les orateurs, étaient: MM. J. W. Ross, John Hyde, Geo. Gonthier, invité comme président de "l'Institut des comptables et auditeurs de la Province de Québec"; J. A. Larue, A. Stevenson, Fisk, etc., etc.

Au Public

PARCE QUE c'est un ALIMENT pur et hygiénique la

Father John's

MEDECINE procure une nouvelle chair et de la force pour les faibles et les épuisés. Elle guérit la gorge et les poumons. Elle ne contient ni alcool ni drogues dangereuses sous aucune forme, c'est une médecine sûre pour la famille et très bonne pour les enfants.

Elle GUERIT les RHUMES

RUDE VOYAGE DU "VANCOUVER"

Dépêche spéciale à la PATRIE

NORTH SYDNEY, N.E., 16. — Le steamer "Vancouver" est arrivé ici ce matin après un voyage des plus durs dans le golfe. Il ne restait dans ses soutes que six tonnes de charbon.

M. Adélard Lanctôt, ex-député de Richelieu, qui était à bord, a été très malade pendant la traversée.

M. Arthur Leclaire, armateur, de Sorel, qui avait pris passage sur le même bateau, en route pour Terreneuve, bien qu'il n'ait pas été affecté par le mauvais temps, a mis pied à terre avec plaisir.

M. POINCARE REND VISITE A MISTRAL

MARSEILLE, 16. — Venant de Marseille, le président Poincaré est arrivé à Arles et y est resté une heure environ. Il a été reçu à la gare par les autorités, et a visité les arènes. Dans un discours très applaudi, il a fait l'éloge de la cité et a rappelé ses traditions. Des enfants de la ville après lui avoir fait une ovation, lui ont offert des fleurs. Après avoir remis au maire cinq cents francs pour les pauvres, il est parti pour Maillane, rendre visite à Mistral, le poète de la Provence.

Remontant ensuite en automobile, le président s'est rendu à Graveson, où la Compagnie P. L.-M. lui a offert un déjeuner à la gare. Les ministres, les parlementaires, le poète Mistral y assistaient. Ce dernier porte un toast au président, tous deux s'embrassent avant de se séparer.

De là, M. Poincaré a gagné Avignon, où il est arrivé à 1.15 heure. Il a reçu les autorités et s'est rendu à pied à l'hôtel de ville. Le maire lui a souhaité la bienvenue. Dans son discours, le président a fait allusion à la concorde républicaine qu'il a appelée une véritable solidarité nationale. Il s'est ensuite dirigé sur Orange, où on inaugurera un service d'aviation postale entre cette ville et Paris.

REFORMES AUX ILES PHILIPPINES

MANILLE, 16.—Le gouverneur des Iles Philippines, l'honorable Francis Burton Harrison, a présenté à la législature le rapport du révérend C. Worcester sur l'esclavage et a déclaré que le gouvernement aurait un déficit de 4,500,000 pesos. Le gouverneur a suggéré à la législature de supprimer une bonne partie des charges officielles, dont les titulaires reçoivent de forts salaires tout en faisant peu d'ouvrage.

Il veut que la concorde et l'harmonie règnent dans le pays et il demande au gouvernement de mettre un peu d'économie dans l'administration des affaires.

HOMME VITE GUERI DU LUMBAGO

IL SE SERT DE LA NERVILINE

Le cas de Harold P. Bushy

"Il y a trois ans, je découvris qu'un homme sujet au lumbago était aussi bien mort qu'en vie." Ainsi commence la lettre aussi franche que reconnaissante de H. P. Bushy, bien connu dans le monde de la plomberie et de la ferblanterie.

"Une attaque n'attendait pas l'autre et mon lumbago devait être chronique. Je ne passais pas une journée sans que la douleur atroce et cruelle me torturât le dos. J'employai un gallon de liniments divers; pas un ne semblait pénétrer jusqu'au siège du mal. Je lus dans la PATRIE de Montréal quelque chose à propos de la Nerviline et je m'en procurai cinq bouteilles. C'est un remède merveilleux. Je ressentais son action adoucissante et curative chaque fois que je l'appliquais. Quand le mal fut sous le contrôle de la Nerviline, je gagnai des forces et me refis le sang, en prenant du Ferrozone aux repas. Ce traitement me guérit parfaitement et je conseille fortement à quiconque se sert de liniments épais, blancs et huileux d'y renoncer et d'essayer un remède moderne, pénétrant et un chasse-douleur comme la Nerviline.

"Veuillez publier ma lettre par tout le monde. Je veux que tout le monde entende parler de la Nerviline."

Ne vous laissez pas leurrer par votre fournisseur et n'acceptez que la "Nerviline". Il est plus économique d'acheter une grosse bouteille de 50c pour la famille; bouteille échantillon 25c.

LE CAPITAINE INCH A TENU UNE CONDUITE ADMIRABLE DU COMMENCEMENT A LA FIN

Nouveaux détails sur les épreuves terribles par lesquelles les passagers du Volturno ont passé.—Récit complet du troisième officier.

NEW-YORK, 16.—Les premiers parmi les survivants du naufrage du "Volturno" sont arrivés hier à New-York, au nombre de 105, sur le "Grosser Kurfuerst," le paquebot de la ligne North-German Lloyd. Un des réchappés recueillis par ce navire est le troisième officier du "Volturno," Waldron Disselman. Il est âgé de 35 ans et parle difficilement l'anglais. Il resta sur le navire en flammes pendant dix-huit heures. D'après lui le feu aurait pris après une explosion de produits chimiques, causée par un choc, résultat du mauvais temps. Ces produits chimiques se trouvaient dans une caisse placée dans une cabine à l'avant du navire.

"Je m'en allais vers le pont," dit-il, lorsque se produisit l'explosion. Le "Volturno" éprouva alors une secousse comme s'il avait été frappé par un boulet de canon. Après cette première explosion, plusieurs autres caisses sautèrent. On aurait dit une véritable canonade. Le capitaine Inch était sur le pont. Les passagers accoururent effrayés et il y eut une panique à ce moment. La mer était agitée et le "Volturno" était violemment ballotté par les vagues soulevées par un vent de tempête. Les passagers se ruèrent sur les cordages du bord, en sorte que les marins purent difficilement descendre la chaloupe de sauvetage. Pendant ce temps, les caisses de produits chimiques faisaient explosion. Les flammes gagnèrent le pont, alimentées par le vent. Une chaloupe partit avec un groupe de passagers. Elle disparut dans la tempête. Une autre chaloupe, occupée par des hommes et des femmes se brisa sur les flancs du "Volturno." J'aidai ensuite aux marins à descendre la troisième embarcation. En touchant l'eau, elle fut tellement ballotée que plusieurs femmes tombèrent par dessus bord et se noyèrent. Elle contenait vingt-cinq personnes ou à peu près. Elle disparut et nous la revîmes plus.

"Le capitaine Inch donna des ordres pour organiser la lutte contre les flammes. Pendant ce temps, le télégraphiste envoya une série de messages. Finalement, nous reçûmes la nouvelle que le "Carmania" s'en venait à toute vitesse à notre secours. Je courus porter l'heureuse nouvelle aux passagers. Il y en avait qui pleuraient. La plupart tombèrent alors à genoux. La panique cessa. Je retournai sur le pont. Le capitaine me dit que le grand mât était cassé et qu'il pouvait tomber d'un moment à l'autre. Les matelots le raffermirent à la base, et tout danger disparut. Une nouvelle explosion brisa le gouvernail, et pendant que des menuisiers travaillaient à le réparer, le "Volturno" partit à la dérive. Le "Carmania" demanda par télégraphie que nous allions à sa rencontre. Mais ceci aurait eu pour effet d'aller à l'encontre du vent, qui aurait alimenté l'incendie. Le capitaine Inch travaillait ferme avec ses hommes, et le feu fut sous contrôle sur une étendue considérable. Mais les flammes dévoraient une autre partie dans le bas du navire. La fumée était tellement dense, que le travail pour combattre l'incendie était difficile. Je rejoignis le capitaine Inch, qui se plaignait de brûlures aux yeux. Le "Grosser Kurfuerst" envoya un marconigramme au "Volturno" offrant son aide, si la chose était nécessaire. Le capitaine Inch, croyant que l'incendie était maîtrisé, fit répondre qu'il n'avait pas besoin de son aide.

Il y avait un compartiment dans l'entrecont occupé par environ 90 passagers. Plusieurs ont dû être brûlés ou blessés par l'explosion. Nous trouvâmes dans le château d'avant les cadavres calcinés de quatre matelots.

"Le "Carmania" et le "Seydlitz" arrivèrent sur la scène du désastre. Ces paquebôts firent descendre chacun une chaloupe. Elles se dirigèrent vers le "Volturno", mais retournèrent aussitôt à leur navire. Nous comprîmes le mouvement. La mer était trop agitée pour pouvoir accoster le "Volturno" sans danger.

"A 2.30 p.m., le feu se déclara de nouveau dans le compartiment numéro 2. Le capitaine Inch se tourna vers moi et me dit: "Je ne crois pas que nous en ayons pour longtemps". Ses yeux étaient presque sortis de leurs orbites. Il avait la figure horriblement brûlée. Il ne put lire un marconigramme que le "Volturno" venait de recevoir. Je lus moi-même la dépêche. Le "Grosser Kurfuerst" et le "Kroonland", mirent des chaloupes à l'eau. Le capitaine Inch cria alors aux passagers de s'emparer des ceintures de sauvetage. Six passagers se jetèrent à la mer dans l'espoir de pouvoir atteindre les embarcations de sauvetage, mais nous les retirâmes avec des câbles, car les chaloupes étaient encore trop loin. Nous n'avions aucune lumière à bord. Voyant que la situation était désespérée, je criai aux passagers de se préparer à sauter à la mer. Le capitaine Inch était toujours sur le pont, donnant des ordres. La première chaloupe qui nous accosta, recueillit un bon nombre de passagers qui s'étaient jetés à la mer. Cette chaloupe portait sur le bord le nom de "New-York." La seconde embarcation à accoster le Volturno venait du Kroonland. J'avertis les passagers de se jeter à la mer, et que les embarcations des autres navires allaient les recueillir. Quelques-uns se rendirent à mon invitation. Je descendis à mon tour, en me glissant sur un cable. Je tombai dans une chaloupe qui me conduisit au Grosser Kurfuerst. Le lendemain la mer était plus calme et le reste des passagers fut recueilli à bord des paquebots accourus sur la scène du désastre."

NEW-YORK, 16. — Au refuge où on les avait envoyés, les survivants du naufrage du Volturno déclarèrent avec unanimité qu'une partie de l'équipage s'était très mal conduite. Repoussant femmes et enfants, un groupe de matelots sauta dans une des chaloupes de sauvetage et la descendit à l'eau. Mais, comme on l'apprit depuis, cette chaloupe, ainsi que plusieurs autres, fut brisée par la tempête, qui la rejeta sur le flanc du navire. Un marin se serait jeté du pont dans une des chaloupes pleine de monde qu'on descendait, et son poids l'aurait brisé en deux, noyant tous ceux qui l'occupaient. Aux passagers qui protestaient contre la conduite brutale des marins, l'un d'eux répondit: "C'est chacun pour soi, dans une situation comme celle-ci."

LA PLACE POUR UN QUATRIEME TRANSCONTINENTAL

Il y a place au Canada pour un quatrième transcontinental au nord du Grand Trone Pacifique et du Canadien-Nord, s'il faut en croire les déclarations faites hier par M. J. K. Cornwall, ancien député du comté de la rivière de la Paix à la Législature de l'Alberta.

M. Cornwall connait cette magnifique région et il a foi en son avenir. Il dit que la rivière de la Paix jouera un grand rôle dans le problème du transport au Canada. Cette rivière est longue de huit cent milles et elle est navigable pour les vaisseaux de quatre cents tonnes.

C'est la ville d'Edmonton qui bénéficiera des grands avantages de ce cours d'eau, d'après M. Cornwall.

Interrogé au sujet de la côte du Pacifique, il dit qu'il faudra bientôt choisir un port plus au nord que Prince Rupert et il croit que l'on devrait commencer bientôt la construction d'un quatrième transcontinental.

Il n'y a que 1,200 âmes dans la région de la rivière de la Paix, mais lorsque les communications seront établies il y aura là 100,000 personnes.

IL EST RAMENE AU CANADA

MOOSE JAW, 16—W. J. Collins, accusé du meurtre de son compagnon de ferme, près de Calgary, en août 1913, a été remis entre les mains des autorités canadiennes à la frontière par le shérif du comté de Coldwell, Etat du Missouri, où Collins fut arrêté. Il passera la nuit à North Postal, et sera conduit à Calgary, demain, par le sergent Leet.

L'ALBERTA AURA UN SURPLUS

EDMONTON, Alberta, 16. — Le premier ministre, M. Sifton, a prononcé le discours annuel du budget, à la législature, hier après-midi. Il a déclaré que l'année prochaine, la province aurait un surplus général de $108,000, et que le service d'opération du téléphone fournirait aussi un surplus de $100,000, toute dépenses payées.

M. T. M. Tweedlie, député de Calgary-Centre, répondra au discours de M. Sifton, en l'absence de M. E. Michener, le chef de l'opposition, qui est malade.

COMPENSATIONS AU DESASTRE

NOME, Alaska, 16 — Les mineurs de cette ville qui ont eu leurs habitations détruites par le raz de marée de la semaine dernière, déclarent que la mer en se retirant a laissé une quantité de sable aurifère qui les dédommagera des pertes encourues. Le fond de la mer, en face de Nome, contient de l'or, mais on n'a pas trouvé jusqu'ici un système d'exploitation pratique.

Les Pianos Willis

"LES MEILLEURS DU CANADA"

SONT EMPLOYES ET RECOMMANDES PAR LES

Artistes du Grand Opéra de Montreal

MM. Ls. Hasselmans,	Mmes Ester Ferrabini,
Agide Zacchia,	E. Amsden,
Ugo Colombini,	Béatrice Bowman,
Paul Sterlin,	Olga Pawloska,
Francesco Nicoletti,	Léa Choiseul,
M. D'Arial,	Simonne Rivière,
Jean Ridez,	Yvonne Courso,
Hugh Allan,	Carmen Melis,
C. Stroesco,	Alice Neilson,
Mario Marti,	Béatrice Lapalme,
Matole Cervi,	Louise Edvina,
Leon Lafitte,	Maria Classens,
Geo. S. Hirst,	Felie Dereyne,

Et plusieurs autres artistes

qui nous ont envoyé leurs témoignages. Venez entendre nos pianos et nos automatiques.

Willis & Co., Limited

580 RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

Seuls représentants canadiens pour le fameux KNABE — "Le meilleur piano du monde".

Bureaux de Toilette Emaillés Blanc

La dernière fois que nous avons offert ces bureaux de toilette à un prix spécial, nous les avons vendus immédiatement. Nous venons de recevoir un autre envoi et il sera mis en vente demain. Les prix seront aussi bas que la dernière fois, ceux qui ont alors été désappointés devraient se rappeler le vieil adage de "l'oiseau matinal", etc.

BUREAUX DE TOILETTE—Faits entièrement en bon bois franc, bien finis à l'émail blanc. La base est munie de 3 grands tiroirs, dessus du bureau, 32 x 19 pouces, et miroir biseauté 16 x 20, dans un cadre carré et suspendu. Régulier $10.75.

LE PRIX DE VENDREDI $8.90

Même bureau de toilette avec miroir biseauté et oval. Prix régulier $11.90.

PRIX DE VENDREDI $9.75

Deuxième étage — Division Nord-Est.

Goodwins Limited

Propriétaires et Administrateurs de Goodwins, Montréal, Limited.

DRAPERIES et Papiers-Tentures

POUR L'AUTOMNE ET L'HIVER

Collection de nouveaux et beaux dessins et couleurs. Nombre de jolis patrons venant d'Angleterre et du continent. Les plus belles productions du pays.

Brocarts importés,
Soies et Damas.
Grande variété de
riches tissus.
Madras importés.
Belles dentelles
faites à la main.
Cretonnes, Chintzes
et Taffetas importés.

THE *G. A. Holland & Son Co.*

519 RUE STE-CATHERINE OUEST.

Seuls agents pour les effets de ménage de MM. Liberty & Co., de Londres.

Les

THES DU JAPON

échappent complètement aux artifices de la Chimie. Ils sont absolument purs, sains et délicieux.

UN ENTHOUSIASTE

Un individu qui avait fait de trop fréquentes visites à la buvette, a provoqué tout un rassemblement, hier après-midi, sur la rue Ontario. Prenant le seuil d'une buvette comme estrade, il a harrangué la foule en parlant de Sir Wilfrid Laurier, et a demandé au peuple de continuer à l'admirer. L'orateur titubait parfois, mais ses paroles étaient chaleureuses, tellement qu'un constable lui demanda de s'en aller se reposer à son logis ou de le suivre au poste.

COURRIER DE ST-LAMBERT

Spécial à la PATRIE

ST-LAMBERT, 16. — L'élection des officiers de la Chorale Catholique de St-Lambert a eu lieu le 14 courant et a donné les résultats suivants:

Président honoraire, Rév. Le P. Perrier; vice-présidents honoraires, MM. Dr E. M. Desaulniers, Patrick Wickam, Dr A. Chevrier; président actif, M. Ed. Désaulniers, N.P.; 1e vice-président, Alp. Venne; 2me vice-président, Willie Trudeau; secrétaire, J. A. Blanchard; bibliothécaire, Anatole David; assistant bibliothécaire, Paul Trudeau; directeurs, Chs. Trudeau, O. Meloche, J. O. Sarasin, J. R. Dion, A. H. David.

—M. J. W. Tremblay, des Eboulements, est de passage ici, de retour de Toronto.

SANOL

GUERIT

LA PIERRE DANS LA VESSIE

PRIX, $1.50

Chez les meilleurs pharmaciens. Vous êtes invités à correspondre avec la

SANOL MFG. CO., LTD., Winnipeg, Man.

Quenneville & Guérin, 30 rue Ste-Catherine Est.

Pharmacie Martineau, 1068 rue St-Denis.

L'ASSOCIATION ATHLETIQUE D'AMATEUR NATIONALE

Les directeurs veulent avoir un club de hockey dans une ligue importante

ON PARLE D'ACHETER UNE FRANCHISE DANS LA N. H. A.

MYSTERE ? ? ?

Nous croyons être assez bien informés à présent pour annoncer avec certitude que le National aura cet hiver, un club de hockey composé de joueurs de profession. Nous ne pouvons dire toutefois, bien que nous le sachions, si le National jouera dans la N. H. A. ou dans une autre ligue non moins importante.

Fait absolument certain cependant, c'est que nous aurons encore l'occasion d'applaudir avec enthousiasme les Lalonde, les Pitre, les Laviolette et beaucoup d'autres.

Les directeurs du National ont travaillé ferme depuis plusieurs mois à l'éclosion de ce grand projet qui sera très bien vu par la masse des supporteurs de notre association. Il y a longtemps, très longtemps, que le National aurait dû être représenté dans une ligue de hockey.

A présent que l'affaire est un fait presque accompli, à nous d'y assurer par notre coopération, tout le succès possible.

Cette ligue, que ce soit la N. H. A. ou une autre, sera composée de plusieurs clubs de Montréal, de Québec et d'Ottawa.

L'Arena sera encore le théâtre des exploits sensationnels que nous fournirent jadis les grands artistes du jeu de hockey.

Nous sommes heureux de publier en premier cette bonne nouvelle, certains qu'elle sera accueillie avec joie par les milliers d'amateurs du hockey et plus particulièrement encore par les amis et les supporteurs de notre florissante association.

L'opinion de Ansan

Le vétéran prétend que ses joueurs d'il y a 35 ans, auraient pu écraser les champions de 1913.

WASHINGTON, 16. — "Les champions actuels au jeu de baseball n'auraient pu tenir debout bien longtemps si les joueurs qui composaient l'équipe de Chicago en 1879-80 et que je dirigeais, avaient pu revenir en scène cette année et prendre la place des New-York dans la série mondiale. C'est le vétéran Pap Ansan qui prononça ces paroles hier soir. Les athlètes, dit-il, sont de très beaux joueurs, mais qu'auraient-ils pu faire contre mes anciens champions qui gagnèrent six championnats pour les Chicago. Larry, Baker, Schang, Collins, comme tous ceux qui composent le club Philadelphie sont des joueurs très brillants, mais pas encore comparables aux Clarkson, aux Goldsmith, aux Larry Cochrane, aux Eddie Ferguson et tous ceux qui formaient la vieille garde il y a 35 ans.

CLUB FORESTIER

M. J. E. POITRAS, président du club de raqueteurs Le Forestier.

NOTES SPORTIVES EN QUELQUES LIGNES

Le Jockey Dreyer, qui eut tant de succès aux courses à Blue Bonnets, a épousé ces jours derniers une jeune fille de Montréal.

Chemises, faux-cols et merceries R. J. Tooke.—

Les merceries dé Tooke continuent à être l'Histoire du mercier.—

C'est le plus important commerce au Canada — un des plus grands au monde.

L'intention de ces magasins est de donner des prix très raisonnables, l'interprétation exacte des modes les plus exclusives dans ce que tous les hommes portent.

Nous sommes les plus grands distributeurs de chemises et de sous-vêtements au Canada. Dans la mode des articles pour le cou, nous montrons des soies d'une qualité splendide, taillés correctement afin de rencontrer les exigences de la mode.

Le succès des magasins Tooke est basé sur un service meilleur et des valeurs meilleures. Ca vous paie d'acheter des confectionneurs.

Les Magasins de Tooke

R. J. TOOKE, LIMITED.

177 rue St-Jacques, près rue St-Jean. Rue St-Jacques, Près rue St-François-Xavier.

Rue Ste-Catherine près rue Peel. 473 rue Ste-Catherine Est. Près rue St-André.

Deux modes Fashion-Craft

très en vogue pour l'automne. Le complet sac à 2 boutons, avec revers souples roulés, tel qu'on le voit ici, est un vêtement idéal pour le jeune homme. Poches rapportées, revers souples et roulés. Le gilet attache assez haut. Faites-vous montrer le modèle confectionné pour vous ou pris en magasin.

Prix : de $18. et $20. à $30.00.

Etablissements "Fashion-Craft"

MAX BEAUVAIS LIMITEE, 226-229 rue St-Jacques.
DUBE LIMITEE, 467 rue Ste-Catherine Ouest
A. A. ROY, 469 rue Ste-Catherine Est.
MONTREAL

CASEAUX A TERRASSE EMILE SELVA HIER SOIR

Mais le Béarnais a joué de malheur au début du match et s'est fait coller " en 3 m." par un bras à la volée suivi d'un écrasement. Il a gagné ensuite deux fois de suite, en 21 m. chaque fois.

SELVA LUI A OPPOSE UNE SUPERBE RESISTANCE

LA SEANCE D'HIER

Avec des lutteurs aussi adroits qu'Emile Selva, on n'est jamais trop sur ses gardes. Raymond Cazeaux l'a reconnu hier soir, quand, après trois minutes d'une lutte sans caractère bien défini, pendant lesquelles les deux hommes se bornaient à chercher une ouverture, à se déséquilibrer un peu l'un, l'autre, brusquement l'Italien amenant le Béarnais par un bras à la volée, le précipita sur le tapis et l'y accompagnant, lui appliqua très énergiquement les épaules au matelas. D'où un vacarme indescriptible, tous les spectateurs debout, gesticulant, criant, applaudissant, un certain nombre déchaînés à Raymond des railleries, ce qui n'eut d'ailleurs qu'un heureux effet; le Béarnais ouvrit l'oeil et le bon pendant toute la suite des hostilités et ce fut une excellente pratique de lutte libre que l'engagement suivant.

Comme nous l'avons déjà dit maintes fois, Cazeaux est très en progrès depuis la saison dernière, non pas simplement au point de vue de ses connaissances en lutte libre, mais au point de vue du contrôle qu'il garde sur lui-même. Même au moment où il paraît le plus fougueux, il ne se cloque pas aveuglément comme il le faisait encore au début de la dernière saison. Et nombre des prises qu'il a appliquées hier ont été fort appréciées du public.

Le lutteur Simard se trouvant hier dans la salle du Parc Sohmer, il ne s'est pas mesuré avec Cazeaux mais c'est simplement partie remise. Les deux hommes lutteront mercredi prochain au Parc Sohmer.

Voici les résultats des différents matelas disputés hier soir:

Loiseau bat Globensky en 4 minutes par un ciseau de tête, suivi d'un écrasement; il complète sa victoire en deux minutes.

Duchesne tomba Gagné en 6 minutes puis en 4 minutes. Malgré sa défaite, Gagné ne doit se décourager en aucune façon. Ouellette et lui feront bien de se remettre courageusement et assidûment à l'entraînement car ils sont rapides et vigoureux, possèdent des qualités très précieuses. Il faut pratiquer, pratiquer tous les jours avec des athlètes expérimentés!... comme Selva, par exemple.

Ces préliminaires furent arbitrés par Legal qui s'en tira bien.

Le match principal fut arbitré par le populaire J. B. Bourque, qui fut à tout instant à la hauteur de sa situation et donna complète satisfaction à tout le monde. Il eut le regret de constater la chute de Cazeaux au bout de trois minutes mais cela ne l'émeut guère, car il savait bien que le Béarnais ne serait pas long à prendre sa revanche.

Le deuxième engagement fut très remarquablement scientifique. Cazeaux travaille son homme en conscience, il essaya successivement le toehold, la double prise d'épaules, le half Nelson, le tout assaisonné de quelques tirades à la nuque et de quelques "marrons" d'un genre plutôt "déparellié." Selva encaissait et rendait. Il prit le dessus assez souvent, bloqua avec une merveilleuse habileté des attaques très bien dirigées et mérita vraiment à maintes reprises les applaudissements de la foule. Une prise de fourche bien appliquée par Cazeaux faillit assurer la victoire au Béarnais. Il rabattit Selva brusquement, passa un ciseau de tête tout en tordant le poignet gauche de Selva. Malheureusement, il abandonna cette prise de poignet pour assurer un retournement de pied. Ceci fournissant une belle occasion à l'Italien d'appliquer une prise très appréciée de tous les adversaires du Béarnais: la "prise de moustache." Selva tirait sur les poils soyeux de Raymond avec une telle énergie que force fut au Béarnais de lui donner une "petite chance." Selva ne fut pas long à se redresser. D'about il amena Cazeaux au tapis par une cravate, et maintenant sa prise, chercha à le retourner en force. Le Béarnais eut fort à faire pour se dégager; il se débattait comme le "diable dans un bénitier." Mais enfin il en réchappa, Selva pris en ceinture arrière, fut bien descendu au tapis mais là, toujours grâce à la prise de moustache il se tira d'affaire très vite. Cazeaux poursuivit son attaque, appliqua une rude prise de face, puis, un half Nelson avec bras barré; nouvelle prise de moustache par Selva. Ciseau de corps et half Nelson par le Béarnais. Autre parade par la prise de moustache. Prise en ceinture à rebourg par Cazeaux, puis essai de hammerlock qu'on se hâte d'épier les ruisses du Béarnais et se tire d'affaire.

Par une tirade à la jambe le Béarnais va à terre; là il prend immédiatement l'avantage, applique une belle double prise d'épaules et triomphe, 21 minutes.

3ème engagement.— Au début de cet engagement Selva brisa bon nombre de cravates puis, par un bras roulé mit en danger le Béarnais. En pontant, Cazeaux se tira du péril; il parvint à tourner et à se remettre debout. Un échange de coups de poing; une vraie bataille dans les câbles, malgré les avis de Bourque. Cazeaux passe une cravate dans les câbles, tout près de la rampe. Il va jeter Selva dans l'orchestre. Non. Bourque lui fait entendre raison. La lutte reprend au centre du matelas. Selva passe une cravate, agrémentée de prise de moustache. Cazeaux se débarrasse, passe une cravate. L'Italien la brise et amène Cazeaux au tapis par le même coup. Là les rôles changent; par un half Nelson et un ciseau de tête, Selva est mis en grand danger. Il ponte, se met sûr le côté, prend même le dessus. Cazeaux lui échappe, passe un half Nelson et un ciseau de tête. Selva est mis en grand danger. Il ponte, se met sur le côté, prend même le dessus. Cazeaux lui échappe, passe un half Nelson. Selva pirouette et se relève. Prise de pied et d'épaule par Cazeaux puis écrasement. Selva se redresse encore mais Cazeaux renouvelle son attaque et gagne. 21 minutes.

TROUVES ! ! !

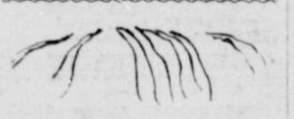

QUELQUES POILS de moustache appartenant à Raymond Cazeaux, trouvés sur le matelas après sa lutte avec Selva au Parc Sohmer, hier soir.

M. J. E. POITRAS, président du club de raqueteurs Le Forestier.

LES CHAMPIONS AU JEU DE BASEBALL EN 1913

Ligue	Club	Sobriquet	Gérants
American Association	Milwaukee	Brewers	Harry Clark
American League	Philadelphie	Athletics	Connie Mack.
Appalachian League	Johnson City	Soldiers	G. Martin.
California League	Stockton	Producers	Jack Thomas.
Canadian League	Ottawa	Senators	F. Saughnessy.
Central Association	Gtumwa	Packers	Ned Egan.
Central League	Grand Rapids	Furn Makers	Ed. Smith.
Cotton Stats League	Jackson	Lawmakers	Ollie Mills.
Eastern Association	Hartford	Senators	S. A. McDonald.
Empire State League	Thomasville	Hornets	W. Dudley.
Federal League	Indianapolis	Hoosiers	"Bill" Phillips.
Georgia-Ala. League	Gadaden	Steelmakers	George Randall.
Internationale League	Newark	Indians	Harry Smith.
Kansas State League	Great Bend	Benders	"Affie" Wilson.
Kitty League	Paducah	Indians	Art. Brouthers.
Ligue de la Cité. — Saison se termine en octobre.			
Michigan State Lague	Manistee	Colts	Connie Lewis.
National League	New York	Giants	John McGraw.
Nebraska State League	Kearney	Kapitalists	Harry Berte.
New Brun.-Ne. League	Saint John	Marathons	Frank Leonard.
New England League	Lowell	Grays	James Gray.
N. Y.-N. J. League	Long Branch	Cubens	G. Henriques.
N. Y. State League	Binghamton	Bingoes	John Calfoun.
North Carina League	Winston-Salem	Twins	Chas. Clancy.
Northern League	Winons	Pirates	"Lefty" Davis.
Northwestern League	Vancouvert	Brownies	Bob Brown.
Ohio State League	Charleston	Senators	Henry Wetzel.
Pacific Coast League — Saison se termine le 26 octobre.			
South Atlantic League	Savannah	Indians	Perry Lipe.
Southern League	Atlanta	Crackers	"Billy" Smith.
Texas League	Houston	Crickets	Ed McKernan.
South Mich. League	Battle Creek	Buffaloes	John Fillman.
Tex.-Oklahoma League	Denison	Blue Sox	"Babe" Peebles.
Three-I League	Quincy	Colts	Nick Kahl.
Tri-State League	Wilmington	Chicks	Jimmy Jackson.
Union Association	Great Falls	Electries	R. H. Rester.
Virginia State League	Petersburg	Goobers	Henry Busch.
Western League	Denver	Grizzlies	Jack Hendricks.
Wis. Tri-State League	Boise	Irrigators	"Dad" Gimlin.
Wis'n. Illinois League	Oshkosh	Indians	Joe Kilian.

West. Canada League contrôlé par Moose Jaw et Saskatoon.

Vous Etes-vous Servis des Pneus de Sûrete et des Tubes "Independent"? Sinon, vous devriez les essayer.

Ces pneus et tubes sont faits de tout ce qu'on peut trouver de mieux, par les meilleurs mécaniciens.

On remarquera que la surface de ce pneu est faite sur le vrai bon principe et prévient le dérapage et le trouage. Ces pneus ne savent ce que c'est que de crever.

On se sert du meilleur caoutchouc pour ce pneu, ce qui ajoute aisément 50 pour cent à sa durée, vu qu'il est presqu'impossible de le séparer du tissu.

Essayez-les.

The Independent Tire Co. of Toronto, Limited

321 rue Université, Montreal, P.Q.

Tel. Uptown 4796.

183—mar j. s. jno.

Propriétaires **D'AUTOS** Et de **YATCHS**

Faites charger par **courant direct**—le meilleur —vos accumulateurs électriques —Adressez-vous à **L'INGENIEUR** de la **"Patrie"**

Mar. j. s.-jno

LES DIRECTEURS L'ONT DECIDE

Il y aura chaque semaine des séances de boxe au Club Canadien.

A une assemblée des directeurs du club Athlétique Canadien, tenue hier soir au Parc Sohmer, après la séance de luttes il a été décidé à l'unanimité, que le club organiserait chaque semaine, à partir de la mi-novembre prochain, des séances de boxe.

Le gérant du club, M. Geo. Kendall a reçu instruction de s'occuper des détails de l'organisation et dès ce matin, les travaux ont été commencés. On est expéditif au club Canadien. Nous ne savons encore qui fera les frais de la séance d'ouverture, les assauts préliminaires comme l'assaut principal seront de tout premier ordre.

Les séances auront lieu tous les vendredis soirs et seuls les membres du club qui auront payé leurs souscription de $20.00 seront admis dans la salle.

TROIS CHAMPIONS SERONT AUX PRISES DIMANCHE A DELORIMIER

ST-YVES, JOHNNY COX ET HAROLD COLE, CHAMPION DU CANADA, METTRONT LEUR TITRE EN JEU DANS LEUR MATCH CONTRE NOS COUREURS LOCAUX.

AU PARC DE LORIMIER

Dimanche prochain marquera une époque dans les annales sportives non seulement de Montréal mais du Canada entier.

Deux champions du monde et le champion du Canada seront aux prises avec nos coureurs locaux mettant leur titre en jeu.

C'est une opportunité pour nos vaillants coureurs Montréalais et inutile de dire qu'ils sauront l'apprécier.

Ils ne veulent en effet rien laisser à la chance. Dimanche dernier immédiatement après les courses ils ont démonté leurs machines et les ont passé minutieusement à l'inspection.

Dès demain l'entrainement recommencera plus dur que jamais et dimanche tout sera prêt pour la bataille.

St-Yves obligé de monter une machine d'emprunt dimanche dernier, par suite d'un accident à son "Excelsior" de course sera prêt dimanche prochain : Il a reçu hier matin un télégramme de la manufacture lui annonçant l'arrivée par express de 2 machines spéciales.

Le vaillant petit héros du Marathon et de Brighton Beach a hâte de reprendre une revanche éclatante sur Sprague Cleghorn et il ne cessera de travailler jusqu'à ce qu'il ait atteint son but.

Dans la course de dimanche dernier St-Yves nous a montré que son courage n'avait pas de borne et qu'il est toujours digne de la belle réputation qu'il a su se créer dans le monde sportif.

John Cox qui a fait une si belle impression sur les amateurs Montréalais aura, dimanche prochain deux machines, une Indian, 7 chevaux et une Excelsior de 4 chevaux, percée à fonds de course.

Harold Cole, le champion du Canada sera au guidon de sa fameuse Thor avec laquelle il a remporté le championnat du Canada et gagné toutes les courses auxquelles il a pris part.

Martineau Cleghorn et David auront leurs machines habituelles, mieux appropriées que des machines de course pour la piste de Delorimier.

Eugène Larivière un Montréalais, lance un défi à tout propriétaire local d'automobile pour une course en 3 manches devant se disputer dimanche prochain. Le défi de Larivière ne comporte aucune restriction quant à la force et à la marque de la machine de son adversaire.

Lui-même sera au volant d'une Buick de course de 40 chevaux dans le genre de celles pilotées jadis par Bob Burman et Chevrole.

Les bicyclettes auront, elles aussi leur part sur le programme de dimanche prochain et jusqu'à la fin de la saison.

Comme on peut le voir la journée de dimanche s'annonce comme une des plus brillantes dans les annales sportives de la métropole et qui doute que notre population saura apprécier à sa juste valeur et le prouver par son encouragement, le travail vraiment gigantesque accompli par l'organisateur Hubert qui nous convie à de si belles réunions sportives.

LES SERIES MONDIALES ELLES NE SERONT PAS ABOLIES

CHICAGO, 16.—Le président Ban Johnson de la ligue Américaine, n'est pas en faveur de l'abolition des séries mondiales. Il a suggéré, cependant, qu'une clause soit insérée dans les contrats des joueurs de 1914, les obligeant à ne pas signer d'articles pour des journaux lors des joutes pour le championnat de l'univers.

MORT D'UNE CELEBRE JUMENT TROTTEUSE

WATERTOWN, 16. — Lucile, 2.07 autrefois la plus rapide jument trotteuse des Etats-Unis, lenante de quatre records mondiaux a été trouvée morte hier à la ferme Harris de Sackett Harbor.

La mort est due à un coup frappé par un poulain. Lucile était âgée de 21 ans et appartenait à C. K. G. Billings.

L'"Infield" de $100,000 des Athletics

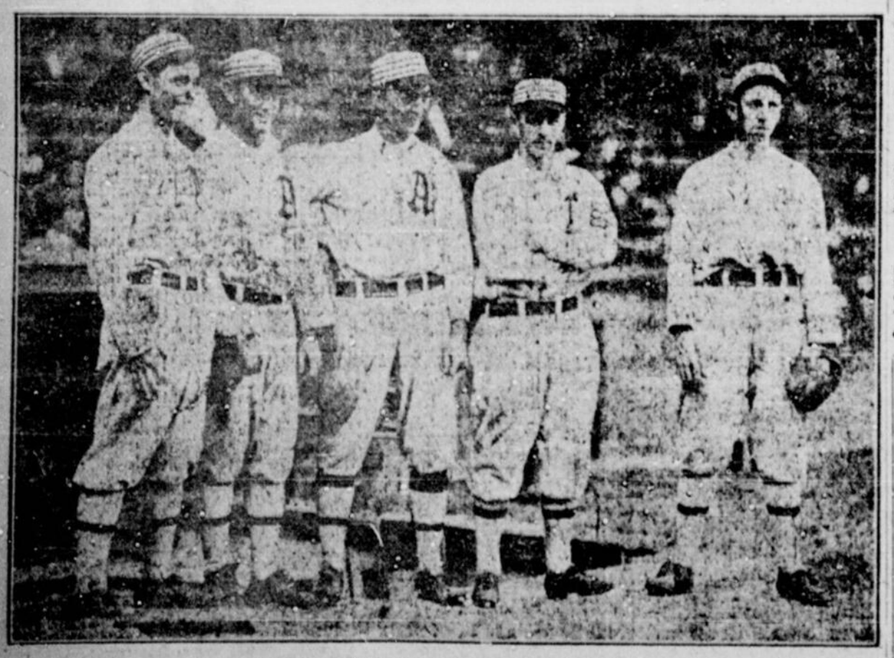

Photographie prise récemment des cinq fameux infielders du club Philadelphie, champion du monde. De gauche à droite : Mafanie, 1er but; Murphy, joue sur de champ et 3ème but; Baker, 3ème but; Barry, short stop et Collins, 2ème but.

Le 23 octobre, le maire de Philadelphie tavitera à dîner tous les joueurs du club champion du monde.

—:o:—

Il y aura dimanche matin au National, à 10 hrs, assemblée des membres du club de raquetteurs de notre association.

—:o:—

C'est demain après-midi qu'auront lieu à la M. A. A. A. les jeux athlétiques annuels du McGill.

—:o:—

Jusqu'à présent dix-sept inscriptions ont été reçues par le secrétaire du Dorval Jockey Club en rapport avec la grande course du Derby qui aura lieu l'été prochain à Dorval.

—:o:—

Mad. Levingston, la propriétaire de Pandorina, qui a gagné le Kentuckey Endurance Stakes à Louisville, a fait cadeau de $1,000 à C. Gross, son Jockey.

La prochaine lutte au Parc Sohmer

Mercredi prochain, nous reverrons Tremblay dans l'arène de notre populaire music-hall. Eugène se mesurera dans un match au genre libre, 2 dans 5 à finir, avec Young Dell, de Cleveland. L'arbitre de cette lutte sera James T. Corbett. Cazeau et Simard en viendront ensuite aux mains. Ce dernier match est limité à une heure.

AMUSEMENTS ! AMUSEMENTS !

Académie de Billards Régent

42 TABLES

25 Tables de Pool.
15 Billards Anglais.
2 Billards Américains.

ANGLE STE-CATHERINE ET PEEL

ELEVATEUR JOUR ET NUIT.

On y trouve les meilleures tables fabriquées par la Brunswick-Balke-Callender Co.

ALF. BENNETT, Propriétaire.

TELEPHONE, UP. 5195. 177-m-j-jno

THEATRE NATIONAL FRANCAIS
CETTE SEMAINE
L'EMBUSCADE
194—6

FRANCAIS VAUDEVILLE
Sièges réservés
DEUX FOIS PAR JOUR — PRIX 2.15—10 & 20. — $.15—10. 20. 30.
191—6

His Majesty's Theatre
Toute la semaine—Soirs 8.15; mat. 2.15
CHARLES FROHMAN présente **Nazimova**
Dans la pièce à sensation **Bella Donna**
Semaine prochaine: CYRIL MAUDE.
194—5

ORPHEUM AUJOURD'HUI.
Les plus grands illusionnistes du monde.
LeROY, TALMA et BOSCO
8 Numéros de vaudeville de haute classe 8
194-5

Jetté & Lemieux
Importateurs de
Marchandises de Nouveautés, Tapis, Prélarts et Garnitures de Maison
TAILLEURS DE PREMIERE CLASSE
Tél. Bell, Main 4642
342, Boul. Saint-Laurent,
Près Ste-Catherine
1. j—1.a.e

Théâtre Canadien-Français
Semaine du 13 octobre 1913. **L'AIGLON**
Pièce en 6 actes par Edmond Rostand.
Mme Briaut, dans le rôle de l'Aiglon. M. Chanot dans Flambeau. Et toute la troupe Julien Daoust. 193-6

Théâtre des Nouveautés
SEMAINE DU 13 OCTOBRE 1913
L'Homme qui Assassina
Grand concours: cent dollars au gagnant. 193—7

GAYETY Burlesque
Prices Afternoon, 15c. to 25c. Evening, 15c. to 75c.
LES JOYEUX NEW-YORKAIS
Semaine prochaine : "Les Grandes Folies de Miner".
194-5

PRINCESS Ce soir 8 h. Matinée samedi.
Tout le monde va voir **THE WHIP**
Prix, soirée et matinée, samedi, 25c à $1.50.
SEMAINE PROCHAINE
Matinée lundi, Jour d'Actions de Grâces, mercredi et samedi, sur demande générale
WITHIN THE LAW
Prix, soirée, lundi et samedi 25c à $1.50. Matinée mercredi, 25c à $1.00.
Billets en vente maintenant. 197-jno

VOYEZ LE SPECTACLE
ET ENTENDEZ LE RECITAL DE MUSIQUE
VENDREDI, A 4 P.M.
IMPERIAL
VERONI, VERDI ET BROTIER
VIOLONISTES
MARGARET CUNNINGHAM
SOLISTE

LA TOURNEE GILMORE
Series de Concerts
SALLE WINDSOR
ROBERT POLLAK
MARDI, 21 OCTOBRE
Billets pour la tournée: $4, $3, $2.
Billets simples, $2, $1.50, $1.
En vente chez **Hurteau, Williams & Co., Ltd.**, 519 rue Ste-Catherine Ouest et chez **Layton Bros.**, 550 rue Ste-Catherine Ouest.
On se servira d'un piano **New-Scale Williams.** 197-2

PROFESSEUR FRANK H. NORMAN
(l'ancien). Cours de danse d'élite.
Adultes, lundi à 8.30 et mercredi à 8 p.m. Enfants, lundi et mardi à 4.30 p.m. Leçons privées tous les jours à toute heure. Réunions mercredi et samedi à 9 p.m. Couple 50c. Cours de Tango mercredi à 9 p.m. Leçon 75c. salle Stanley, 92 rue Stanley.
Réunion de jour d'actions de grâces lundi à 9 p.m.

LES COURSES A JOLIETTE

LES CITOYENS SONT ENCHANTES DE LA REUNION HIPPIQUE QUI EUT LIEU RECEMMENT

JOLIETTE, 16 octobre 1913.—Les dernières courses que nous avons eues ici, au Parc Joliette, organisées par les officiers de ce club, ont remporté un brillant succès. L'assistance était nombreuse et des chevaux de premier ordre ont pris part à cet événement. Norris R. la jument de M. Cis Léonard, hôtelier de Joliette, conduite par son fils Noël, s'est encore illustrée en abaissant de nouveau le record de la piste du Parc Joliette. Elle avait déjà parcouru un mille en 2 minutes et 3 seconde, elle a parcouru cette distance, cette fois-ci, en 2 minutes et ¼ de seconde, abaissant ainsi son propre record de ¾ minute. Elle avait pour concurrent des chevaux de grande valeur, comme Jo Tell et autres. Il faut aussi mentionner que tous les premiers prix, à ces courses ont été remportés par des chevaux trotteurs du district de Joliette, ce qui est tout à son honneur.

LA RAQUETTE

VOULEZ-VOUS FAIRE DE LA RAQUETTE !

LE FORESTIER VOUS Y INVITE

Le club de raquetteurs "Le Forestier" a eu dernièrement ses élections annuelles, et le nouveau comité s'occupe activement d'organiser toute une série d'amusements pour la saison qui commence.

Une magnifique salle, avec piano, et jeux de toutes sortes a été mise à la disposition des membres qui pourront s'y réunir tous les soirs. Toutes les demandes d'admission devront être adressées à M. E. Lambert, Sec.-Arch., 254 St-André.

Suite à la 7me page

LE SPORT

SUR LES PISTES ETRANGERES

RESULTATS DES COURSES AU GALOP ET AU TROT A LAUREL, A LOUISVILLE ET A LEXINGTON

LAUREL, 16. — Les chevaux canadiens ont encore été distancés hier dans les steeplechases. Résultats des courses d'hier après-midi.

SOMMAIRE

Première course pour chevaux de 2 ans, 5 1-2 furlongs, bourse $500;
1 Mary Warren, 109, J. McTaggart, 4 à 1, 7 à 5, 7 à 10.
2 No Manager, 100, Natahan, 100 à 1, 40 à 1, 20 à 1.
3 Stonehenge, 105, S. Davis, 8 à 1, 3 à 1, 8 à 5.
Temps, 1.08 2-5.
Transformation, Battling Nelson, Wanita, Margaret Meise, Doruha, Aunt Elsie, Spitfire, Milky Way, Calgan et Maid Mohawk ont aussi couru.
2ème course, steeplechase, pour chevaux de trois ans et plus, à peu près deux milles, bourse $500.
1 Cactus Bud, 152, Bowser, 3 à 2, 4 à 5, 2 à 5.
2 Lomoter, 138, Dayton, 11 à 5, 4 à 5, 2 à 5.
3 Velsim, 152, Higgins, 20 à 1, 8 à 1, 3 à 1.
Temps, 4.45.
Seulement trois ont fini.
Troisième course, le stake Canvasback, pour chevaux de trois ans et plus, bourse $500;
1 Scallywag, 107, Byrne, 20 à 1, 8 à 1, 3 à 1.
2 Belamour, 125, F. McTaggart, 5 à 2, 6 à 5, 3 à 5.
3 Prince Ahmed, 115, Burlingaine, 12 à 1, 4 à 1, 2 à 1.
Temps, 1.13.
Campeon, Sherwood, Water Welles, Genesta, Briar, Path ont aussi couru.
Quatrième course, handicap, pour chevaux de tous âges, un mille, bourse $600;
1 Dr. Duenner, 104, Byrne, 9 à 5, 1 à 2, 1 à 2.
2 Lochiel, 103, Callahan, 6 à 1, 8 à 5, 1 à 2.
3 Ringling, 92, J. McTaggart, 20 à 1, 6 à 1, 2 à 1.
Temps, 1.39.
All Gold, Hedge, Tactics, Altamaga et Knight of Uncas ont aussi couru.
Cinquième course, trois ans, six furlongs, bourse $500—Fred Levy, 105, Callahan, 10 à 1, 4 à 1, 2 à 1, Lord Wells, 110, Burlingame, 8 à 5, 4 à 5, 2 à 5; Cecil, 102, Halsey, 12 à 1, 5 à 1, 5 à 2. Temps, 1.14 2-5. Semi Quaver, Auto Maid, Nimbus, Sir Alvescot, Adolante, Luria, Rod et Gun, Edith Inez, Grenida, ont aussi couru.
Sixième course, trois ans, bourse $500, un mille et un sixième—John Reardon, 112, J. McTaggart, 7 à 5, 1 à 2, 1 à 4. Fred Mulholland, 110, Waldron, 10 à 1, 4 à 1, 3 à 2; Homecrest, 110, Davies, 12 à 1, 4 à 1, 3 à 5. Temps, 1.46 2-5. Chester Krum, Brando, Billy, Vandeveer, Cogs ont aussi couru.

LOUISVILLE, 16. — Résultat des courses au galop hier après-midi :

LOUISEVILLE

Première course, trois ans, si furlongs—Uncle Hart, 107, Borel; Glint, 108, Turner, Envy, 105, Woods. Temps, 1.12 4-5. Nobby, Roster, Kiva, Louise Paul, Willis, Maria C., Baron de Kalk et Dr Jackson ont aussi couru.
Pari mutuel $2: Uncle Hart, straight $24.90, place $11.50, show $5.80; Glint, place $34.40, show $12; Envy, show $4.50.

Deuxième course, 5 1-2 furlongs—Deposit, 118, Keogh; Bob Hensley, 118, Marco; Isabella, Valle, 110, Borel. Temps, 1.07. Keneral Warren, Moonstone, Robert Kay, Nash, Durin, Relief, Sadorus, Bostante et Loveland ont aussi couru. Pari mutuel $2: Deposit, straight $7, place $5.60, show $4.40; Bob Hensley, place $8, show $4.30; Isabella Valle, show $3.20.

Troisième course, 1 1-16 milles, trois ans—L. H. Adair, 99, Martin; Swish, 112, Borel; Billy Holder, 93, Taylor. Temps, 1.46 1-5. Wander, Howdy Howard, Final, Gallery, Dave Hunt ont aussi couru. Pari mutuel $2: L. H. Adair, straight $34.60, place $8.20, show $3.70; Swish, place $2.90, show $3.40; Billy Holder, show $2.80.

Quatrième course, six furlongs, trois ans—Edith W., 102, McCabe; Brigs Brother, 108, Shilvin; Old Ben, 102, Borel. Temps, 1.123-5. First Degree, Christophine et Florin ont aussi couru. Pari mutuel $2: Edith W., straight $2.90, place $2.90, show $2.30; Brigs Brother, place $7.60, show $3.20; Old Ben, show $2.40.

Cinquième course, handicap, 1 1-16 milles, pour tous âges—Prince Hermis, 98, Kederis; Sleeth, 110, Gross; Samuel R. Meyer, 114, Henry. Temps, 1.45 4-5. Morristown, Cousin Puss et Just Red ont aussi couru. Pari mutuel $2: Prince Hermis, straight $6.30, place $4.70, show $2.60; Samuel R. Meyer, show $2.90.

Sixième course, 1 1-16 milles, trois ans—Rash, 108, Borel; Coppertown, 103, Murphy; Chartier, 111, Henry. Temps, 1.46 3-5. James Dockery, Spindle, Carlton Club, Gold Color et Camel ont aussi couru. Pari mutuel $2: Rash, straight $9.70, place $4.60, show $4.00; Coppertown, place $2.80, show $3.00; Chartier, show $5.40.

LEXINGTON, 16. — Anvil, piloté par le vétéran Geers a aisément gagné la course de 2.07 pour trotteurs devançant dans chaque épreuve Cheeny la fameuse jument.

SOMMAIRE

Classe 2.11, poer trotteurs, 3 dans 5. Bourse, $1,000;
Redlac, par Redlac, Cox.. 5 1 4 1 1
Ramey Constantine, Constantine, Thomas 1 2 1 2 4
Ernest Axtell, Kimlin 2 7 2 3 3
Myrtle Granett, Andrews.. 3 2 7 2 4 2
Belle Ashland, Davis .. .. 3 4 6 dis.
Sidanna, Cares .. .. 4 6 5 dis.
Lee A., Ryan .. .. 7 5 dis.
Nata Prime, Wright .. .. .. 6 dis.
Temps : 2.10 3-4, 2.09 1-4, 2.10 1-4, 2.10 1-2, 2.10 1-2.
Stake Kentucky, pour ambleurs ; 3 dans 5 ; chevaux de trois ans ; bourse $2,000.—
Homer Baughman, par Gambeta Wilkes, Geers.. .. .. 1 1 1
Tillie Tipton, Murphy 2 2 2
Temps : 2.08 3-4 ; 2.08 ; 2.08 1-5.
La coupe Castleton, pour trotteurs éligibles à la classe de 2.07, juin le 26, 2 dans 3, bourse $2,000.—
Anvil, par St-Vallent, Vincent 1 1
Cheeny, Murphy 2 3
Robert Milrol, Snow 3 2
Shaw Bay, Murray 4 5
Aakdale, McDonald.. .. .. .. 5 4
Rythmel, Stimson .. .. dis.
Temps : 2.08, 2.06 1-4.
Classe de 2.16, pour ambleurs, 3 dans 5 ; bourse, $1,000.—
Great Scott, par San Mateo.
Snow 1 1 1
Donald McKay, Davis 2 3 4
John H., Cox 3 6 2

"Round Corner"

HUB HUB HUB HUB HUB HUB HUB

Celui qui Achète les Vêtements peut-il Juger des Valeurs ?

Nous répondons "oui" et les merveilleuses affaires de ce magasin en sont la preuve ; les facilités de vente du magasin Hub sont bien plus grandes que celles de n'importe quel autre magasin et la promptitude du public à reconnaitre ce fait indique la compréhension complète du terme "donner des bonnes valeurs."

Offre Speciale de Paletots d'Antomne

Notre système comporte de ne rien conserver jusqu'à la saison prochaine et de ce chef tout paletot doit être écoulé. Valeurs régulières $15.00, $18.00, $20.00 . . . . . **$9.45**

Paletots de la Mi-Hiver

dans les nouveaux tissus kerseys, chinchillas et naps. Collets en velours ou en drap. Aussi les nouveaux paletots, modèle "English Guard", avec doublure semblable ou de fantaisie, empiècements en soie ou satin, grosses coutures, une révélation dans l'art du tailleur.

$8 a $22.00

Votre Complet d'Automne

dans les plus beaux tweeds écossais et worsteds, carreautés, à lignes fines, doubles carreaux, aussi gris et brun. Modèles anglais, américains et pour les hommes d'affaires. Il n'y a rien de plus beau à Montréal.

$8 a $22.00

Votre Complet en Serge

Complets en serge bleue et vécuna, rétrécis à l'eau froide, couleur inaltérable, confection à la main absolument supérieure, durée et ajustement garantis.

$8 a $20.00

Magasin ouvert jusqu'à 9 p.m. le lundi, le mardi et le vendredi. Le samedi jusqu'à 11 p.m.

"Round Corner" The HUB Corner Craig & Bleury

CLUB DES AMUSEMENTS DE AHUNTSIC VS A. A. & A. A. LIMITEE

Monsieur le rédacteur du sport.

Veuillez donc s'il vous plait m'accorder l'hospitalité de vos colonnes, pour mettre au point certains faits avancés par un correspondant de l'A. A. et A. A. Limitée—un jeune homme sans doute—qui signe du nom de "Besouf" (sic).

"Besouf" un musicien peut-être, mais jamais un correspondant sportif écrit que l'équipe de baseball du Club des Amusements de Ahuntsic, avait dans ses rangs lors de sa partie avec les fameux (sic) A. A. Limitée des joueurs étrangers avec "Delâge" dans la boîte."

Tout le monde sait dans notre localité, inutile d'insister sur ce point, que le "Club des Amusements" compte ses membres parmi la presque totalité des citoyens de Ahuntsic, et que les joueurs de l'équipe de baseball sont aussi des jeunes gens de Ahuntsic. Par conséquent votre acharnement contre la jeunesse de notre quartier, "M. Besouf" est de mauvais goût et n'aidera en aucune façon l'association dont vous êtes un des membres. Nous avons, il est vrai, lors de la partie avec les fameux (sic) A. A. et A. A. Ltée permis à monsieur Delâge, un fervent supporteur du Club des Amusements, qui de plus passe la belle saison dans notre localité, de lancer pour notre club. Mais, on est donc de mal d'avoir permis à ce joueur de figurer dans l'équipe du Club des Amusements, quand du côté de l'A. A. et A. A. Limitée tous les joueurs, sauf une exception, étaient de parfaits étrangers—joueurs d'occasion que "Besouf" ramasse au cours de la semaine pour ses parties du dimanche.

"Besouf" dans un autre entrefilet, paru ces jours derniers dans la "PATRIE" revient à la charge avec ses coups de lanternes et écrit : "L'A. A. & A. A. Ltée, et le Club des Amusements de Ahuntsic s'étaient engagés de jouer deux parties pour décider de la supériorité des deux équipes. L'A. A. et A. A. Ltée ayant écarté (sic) le club des Amusements de Ahuntsic, ce dernier a refusé de jouer la deuxième partie, etc."

J'ignore, si les joueurs du Club des Amusements ont pris tel engagement, mais ce que j'affirme, c'est que leur gérant et leur sous-gérant n'en savaient pas un mot de cette convention. D'ailleurs, relativement à la force des deux équipes, tous les citoyens de notre localité savent que sur le total de quatre parties jouées jusqu'à ce jour entre les équipes de l'A. A. Ltée et le Club des Amusements, ce dernier a encore plusieurs points à son avantage, et d'ailleurs il ne s'agit pas dans l'occurence de la question de supériorité de l'une ou de l'autre des deux équipes, pour expliquer le refus du Club des Amusements de jouer une dernière partie avec le A. A. Limitée cette année. Je répondrai tout simplement à "Besouf", par la bouche de son président, qui disait et répète encore à qui veut l'entendre qu'il était et est encore opposé aux joutes de baseball entre l'A. A. Limitée et le Club des Amusements. Tous savent dans notre localité les raisons pour lesquelles le président de la A. A. Limitée et les officiers du Club des Amusements sont opposés à ces joutes, il n'y a que "Besouf" qui semble ne rien y comprendre.

"Besouf" pour répondre directement aux remarques aussi inoffensives que malaroites, parues ces jours derniers dans les journaux, relativement à cette partie de baseball, je dirai ceci: Battre un club 5 à 0—monsieur "Besouf" surtout, quand d'un côté on a recours à des joueurs complètement étrangers pour faire face à des amateurs, il n'y a pas lieu de s'emballer et de crier sur tous les toits que le club vaincu a été écrasé. A 2 au baseball indique une partie très contestée, apprenez aussi "Besouf" que l'on peut jouer la "Sonate" passablement bien—sans pour cela être un correspondant sportif talentueux, et si vous voulez prendre un conseil, à l'avenir, quand la démangeaison d'écrire des fortanteries vous prendra, consultez le président de votre Association, il aura vite fait de vous guérir.

"UN CITOYEN DE AHUNTSIC".

LE TURF

MONSIEUR J. J. BURKE

M. Joseph J. Burke, le regretté turfman décédé subitement à New-York était une de ces figures sympathiques qu'on aime voir souvent.

Juste et loyal, M. Burke faisait un juge modèle et nos associations de courses, en le choisissant pour remplir ces importantes fonctions, ne pouvaient assurément avoir la main plus heureuse. Sa mort sera vivement regrettée par tous les turfmen.

—:o:—

On dit que Joe Kelly, le gérant du club de baseball Toronto sera sous peu remercié de ses services.

—:o:—

Hier, à la M. A. A. A., Frank McGill, le nageur local a gagné trois courses à la nage, savoir: les 40, 60 et 220 verges.

LES GRANDS CONCERTS DU DIMANCHE

Ainsi que nous l'annoncions dans notre édition de samedi dernier, les grands concerts symphoniques du dimanche, après-midi et soir, reprendront dimanche prochain au théâtre Princess. Ils continueront d'être sous la sage et habile direction de M. J. J. Shea, qui s'est taillé, pendant la saison dernière, un beau et franc succès.

Qu'on ne se méprenne pas: les concerts du dimanche ne sont pas une entreprise financière. Les musiciens qui s'en occupent ne veulent que répandre dans le public le goût de la grande musique. Ceux qui ont suivi ces concerts l'hiver dernier, ont pu se rendre compte que le directeur avait l'art de dresser un programme. Il a fait exécuter des œuvres charmantes et cette année, avec ses quarante musiciens, il se propose de faire mieux encore. Ainsi, au prochain concert, il nous fera entendre entre autres choses, l'admirable ouverture de Carnaval dont l'auteur est Alexandre Glasounow. Puis nous aurons l'agréable plaisir d'applaudir au talent de Mlle Florence Austin, violoniste américaine, dont on dit le plus grand bien.

Nous publierons sous peu le programme entier de ce concert qui ne manquera d'attirer beaucoup de monde. On peut dès maintenant se procurer des billets.

ARROW SHIRTS

Il existe une Chemise Arrow s'ajustant bien, convenable pour toutes les occasions. Choisissez la Chemise qui porte l'étiquette Arrow.

$1.50 et plus.

Cluett, Peabody & Co., Inc., Dépt. des ventes, Montréal.
Fabricants des faux-cols Arrow.

Wyotta, Buster	4	3	3
Wilkie Elder, Jedrick	8	4	6
Dos Reos, Edelmyer	7	5	5
California Dillon, Kimlin	5	8	7
Allee McMahon	6	7	8

Temps : 2.09 1-4 ; 2.07 1-2 ; 2.08 3-4.

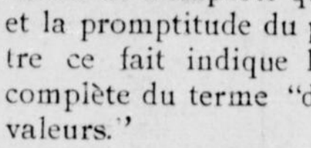

NOUVELLES MARITIMES

Le nouveau chenal sur la rive nord nord entre Contrecœur et Sorel ne sera pas ouvert cette année à la navigation, d'après une déclaration de M. R. A. Willard, l'agent maritime du district de Montréal. La raison de ce changement est dû au fait qu'il faudrait placer des bouées dans ce nouveau chenal au moment que la navigation est près de se terminer. Comme en certains endroits le chenal n'est pas assez profond, on va continuer les travaux afin que tout soit prêt dès l'ouverture de la prochaine saison de navigation.

—:o:—

Le Karomea, de la ligne Nouvelle-Zélande, qui était attendu à Montréal hier, n'est arrivé que cet avant-midi. Le brouillard dans le golfe est cause de ce retard.

—:o:—

Le nouveau steamer des lacs Glenfoyle venant de Londonderry, où il a été construit, est arrivé hier, après une rude traversée.

—:o:—

Le paquebot Templemore qui fut abandonné par l'équipage, alors qu'il était la proie des flammes, est en route vers Boston. Il est remorqué par l'Androscogin. Les passagers furent recueillis par un transatlantique. Le navire brûle encore et ne sera plus qu'une ruine à son arrivée dans le port.

—:o:—

VAISSEAUX DANS LE PORT

Mount Temple, 8,790, capitaine Moore, venant de Londres et Anvers avec passagers et cargaison générale.

Teutonic, 9,984, capitaine Jones, venant de Liverpool avec passagers et cargaison générale.

Royal George, 11,145, capitaine Thomson, venant de Bristol avec passagers et cargaison générale.

Cornishman, 5,749, capitaine Christie, venant de Bristol avec une cargaison générale.

Willehad, 4,761, capitaine Filsinger, venant de Hambourg avec passagers et cargaison générale.

Ascania, 9,111, capitaine Nelson, venant de Londres et Southampton avec passagers et cargaison générale.

Athenia, 8,668, capitaine Black, venant de Glasgow avec des passagers et une cargaison générale.

Montréal, 8,644, capitaine McNeill, venant de Londres et Anvers avec passagers et cargaison générale.

Pretorian, 7,654, capitaine Reith, venant de Glasgow avec passagers et cargaison générale.

Myra Fell, 3,024, capitaine Davies, venant de Newport News sur lest.

Cervona, 3,779, capitaine Stooke, venant de Middlesboro avec une cargaison générale.

—:o:—

EN ROUTE POUR MONTREAL

Vaisseaux	venant de	Date
Camilla	Puerto Mexico	29 sept
Mount Royal	Londres	1 oct.
Sicilian	Londres	2 oct.
Graciana	Hull	2 oct.
Queen Wilhelma	Hambourg	5 oct.
Fremona	Malaga	8 oct.
Englishman	Bristol	7 oct.
Victorian	Liverpool	8 oct.
Benguela	Cardiff	8 oct.
Montfort	Londres	8 oct.
Montcalm	Liverpool	8 oct.
Tyrolia	Naples	8 oct.
Ionian	Londres	9 oct.
Manchester Commerce	Manchester	8 oct.
Grampian	Glasgow	11 oct.
Saturnia	Glasgow	11 oct.
Laurentic	Liverpool	11 oct.
Manchester Importer	Manchester	11 oct.
Cairndhu	Hull	13 oct.
Corsican	Liverpool	15 oct.

NOUVELLES DES CHEMINS DE FER

La première femme blanche à faire le trajet de Edmonton à Prince-Rupert, sur un train du Grand-Tronc-Pacifique, est Melle Ellision, fille de l'Hon. Price Ellision, ministre des Finances et de l'Agriculture du gouvernement de la Colombie-Anglaise.

M. Ellision, déclare avoir fait là le plus beau voyage de sa vie. Le pays traversé est magnifique et la voie superbe. Il est persuadé que lorsque cette route sera connue, elle attirera des foules de touristes des Etats-Unis et de l'Europe, dans le seul but de visiter ces endroits pittoresques, ce qui amènera aussi d'innombrables colons.

—:o:—

Les journaux de chemins de fer américains attachent une grande attention a Canuadien Nord, comme grande ligne transcontinentale construite sous des conditions on ne peut plus singulières, comme ils semblent aimer à le dire. 2

Ils donnent à MM. McKenzie et Mann tout le crédit qui leur est dû et vantent leur grande initiative. On parle surtout de l'énergie extraordinaire qu'il a fallu pour prendre la décision d'entrer dans Montréal par la montagne, le seul moyen leur permettant de pouvoir rivaliser avec les deux autres grandes compagnies, le Grand Tronc et le Pacifique qui y possèdent leurs terminus, au centre de la ville.

Le travail du tunnel avance rapidement et depuis le commencement des travaux, une moyenne de 400 pieds de longueur a été faite par mois.

—:o:—

Mardi prochain, aura lieu la grande assemblée annuelle de l'Association des Ponts et Edifices, à l'Hôtel Windsor. Le discours d'ouverture sera prononcé par M. W. McNab, assistant-ingénieur du chemin de fer du Grand Tronc.

NAVIGATION

ALLAN LINE
ROYAL MAIL STEAMSHIPS

MONTREAL A LIVERPOOL
Service de la Malle Royale

VICTORIAN	Mar. 21 Oct.
CORSICAN	Mar. 28 Oct.
VIRGINIAN	Mar. 4 Nov.
TUNISIAN	Mar. 11 Nov.

MONTREAL A GLASGOW
Service de la Malle Royale

PRETORIAN	Sam. 18 Oct.
GRAMPIAN	Jeudi 23 Oct.
SCANDINAVIAN	Sam. 1 Nov.
HESPERIAN	Jeudi 6 Nov.

MONTREAL — HAVRE
LONDRES

SICILIAN	Sam. 18 Oct.
IONIAN	Dim. 26 Oct.
POMERANIAN	Dim. 2 Nov.
SCOTIAN	Dim. 9 Nov.

Pour les taux et informations complètes, s'adresser à
H. & A. ALLAN, agents généraux,
2 rue St-Pierre, Montréal.
BUREAU DES BILLETS, HAUT DE LA VILLE,
675 rue Ste-Catherine Ouest.
AGENTS LOCAUX
THOS. COOK & SON, 530 Ste-Catherine O.
W. H. HENRY, 286 rue St-Jacques.
HONE & RIVET, 9 Boulevard St-Laurent.
W. B. CLANCY, 122 rue St-Jacques.
jno.

Quebec Steamship Co., Limited

Ligne du St-Laurent

Montréal aux ports de la Côte de Gaspé, à Gaspé, Malbaie, Percé, Summerside, Charlottetown et Pictou.

SS. "CASCAPEDIA", 1900 TONNES, avec les accommodations les plus modernes pour passagers, partira de Montréal, jeudi les 23 octobre et 6 novembre, à 4 p.m., et de Québec le jour suivant à midi.

BERMUDES :
Bermudes et retour, $25 en montant.

Excursion d'été par le vapeur à double hélice Bermudian, 10,518 tonnes, déplacement. Départs de New-York à 11 a.m. les 25 octobre, 1, 12, 22 novembre.

De New-York pour St-Thomas, Ste-Croix, St-Kitts, Antigua, Guadeloupe, Dominique, Martinique, Sainte-Lucie, Barbades et Demerara.

S.S. Parima à 2 hrs. p.m. le 18 octobre.

Pour fret, passage ou cabine, s'adresser à J. G. BROCK et Cie., agents, ou à W. H. Henry, W. H. Clancy, Thos. Cook & Son, Hone et Rivet, Montréal; Star (Uptown) agents de billets, Montréal, Quebec Steamship Co. Ltée., Québec. 84-jno.

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous agence de terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon.

Devoir—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'au moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frère ou sa sœur.

Dans certain district un colon dont les affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix $3.00 l'acre.

Devoir—Devra demeurer six mois chaque année au cours de six ans à partir de la date de l'entrée du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon ou qui pourrait obtenir sa permption, pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Charbon—Les terres de mines de charbon peuvent être louées pour une période de 21 ans, pour un loyer annuel de $1.00 l'acre. Un postulant ne peut en acheter plus de 2,560 acres. Royauté : cinq cents la tonne qui devront être reçus sur le charbon miné.

W. CORY,
Sous-ministre de l'Intérieur.
N.B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.
284—4no.

DEMANDE A LA LEGISLATURE

AVIS est par les présentes donné que Dame LOUISA DOHERTY, de la cité de Montréal, veuve de feu WALTER KAVANAGH, en son vivant du même lieu, agent d'assurance, JOSEPH KAVANAGH, de la dite cité de Montréal, étudiant, et Dame MARY ELIZABETH KAVANAGH, épouse de JOHN MOORE McMANUS, de la cité de New-York, dans l'Etat de New-York, un des Etats-Unis d'Amérique, par son dit époux autorisée à l'effet des présentes, s'adresseront à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour faire déclarer final et définitif à l'égard de tous intéressés l'acte de vente par le shérif du district de Montréal, en date du 10 avril 1905, à feu Walter Kavanagh, l'auteur des pétitionnaires, des propriétés ci-dessous décrites, et de faire valider le titre des pétitionnaires au dits immeubles, savoir :

(A) Les lots trèize cent deux et treize cent trois (1302 et 1303) des plan et livre de renvoi officiels du quartier Ste-Anne de la dite cité de Montréal.

(B) L'immeuble composé: (1) du lot de terre connu et désigné au plan et livre de renvoi officiels sous le numéro treize cent six (1306), et (2) d'une lisière de terre, de forme irrégulière, située sur la rue Notre-Dame, dans le dit quartier Ste-Anne, s'étendant entre le pignon sud-ouest de la maison en brique érigée sur le lot numéro treize cent six (1306) des dits plan et livre de renvoi officiels et le pignon nord-est d'une bâtisse en bois, à deux étages; la dite lisière de terre faisant partie du lot connu et désigné sous le numéro treize cent cinq (1305) des dits plan et livre de renvoi officiels et mesurant, en front, la dite lisière de terre, un pied, plus ou moins, de là allant à un point jusqu'à une profondeur de trente-quatre pieds, tel que le tout apparait maintenant composer faisant partie du front de la dite rue Notre-Dame.

(C) Cette partie du lot de terre connu et désigné sous le numéro treize cent sept (P. du No. 1307) des dits plan et livre de renvoi, bornée en front par la rue Notre-Dame, en arrière par le dit lot numéro treize cent deux (1302) et par le résidu du dit lot numéro treize cent sept (1307), d'un côté par les lots numéros treize cent six, treize cent cinq, treize cent trois, et treize cent deux (Nos 1306, 1305, 1303 et 1302) et de l'autre côté par le lot numéro treize cent huit (1308) des dits plan et livre de renvoi officiels, le tout avec bâtisses dessus érigées, formant un seul et même établissement, savoir : un abattoir, un endroit où l'on fait la salaison et accessoires ayant front sur la dite rue Notre-Dame, en la dite cité de Montréal.

MONTREAL, 14 octobre 1913.
KAVANAGH, LAJOIE & LACOSTE,
Procureurs des Requérants.
197-j-5

MONSIEUR CAZEAUX

M. Cazeaux est un bon lutteur qui sait résister aux dures attaques. Dans le domaine de la chaussure Th. Dussault, 281, Ste-Catherine Est est aussi un champion, car ses chaussures d'automne savent résister aux dures attaques du froid et de l'humidité. (r)

CHEMINS DE FER

LE PACIFIQUE CANADIEN

JOUR D'ACTIONS DE GRACES
Prix d'un voyage simple en première classe.
Départ 20 oct. Retour 20 oct.
Prix d'un voyage simple plus un tiers
Départ les 17, 18, 19 et 20 octobre. Limite de retour 22 octobre.
SERVICE SPECIAL DE TRAINS LE 20 OCTOBRE
Départ de St-Jérome à 5.30 p.m. pour la gare Viger avec arrêt aux gares intermédiaires.
Départ de Nantel, 6.25 p.m. ; d'Ivry à 6.45 p.m. ; de St-Agathe à 7 p.m.
Arrivée à la gare Viger à 9.25 p.m. Wagon-salon.
Départ de la gare Viger à 1.15 p.m. le 18 octobre.
Départ de Nantel à 6.25 p.m. le 20 octobre.

ASSEMBLEE POLITIQUE A JOLIETTE
De Montréal et retour $1.10
Départ 18 Oct. Retour 19 Oct.

EXCURSIONS DE COLONS
Billets aller et retour pour Winnipeg, Edmonton et stations intermédiaires. Départ les 21, 28 octobre.

BUREAUX DES BILLETS
141-143 rue St-Jacques
Main 8125 ; ou Hôtel Windsor, ou aux gares Viger et Windsor.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

La voie double.
MONTREAL ET TORONTO
Quatre trains tous les jours.
Aménagement supérieur. Wagon à compartiments "Club" au train de 10 h. 30 du soir.
L'"INTERNATIONAL LIMITE"
Le Train le plus Beau et le plus Rapide au Canada
Montréal-Toronto-Chicago à 9 h. du matin, tous les jours.
MONTREAL-OTTAWA
8.00 h. mat. 8.05 soir, tous les jours. 9.10 h. mat. 4.00 h. soir, excepté le dimanche.
JOUR D'ACTIONS DE GRACES
Passage simple de Première Classe
Départ 20 octobre, retour même jour.
Passage simple plus Un Tiers
Départ 17 au 20 oct., retour 22 oct.
EXCURSIONS DE COLONS
Billets aller et retour pour l'Ouest du Canada, via Chicago, chaque mardi, jusqu'au 28 octobre. Bons pour deux mois. BUREAUX EN VILLE
122 rue St-Jacques, angle St-François-Xavier. Tél. Main 6905. Hôtel Windsor ou gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE
Jour d'Actions de Grâces
Prix d'un voyage simple en première classe. Départ 20 Oct., retour 20 Oct.
Prix d'un voyage simple plus un tiers. Départ du 17 au 20 Oct., retour 22 Oct.

Excursions de Chasseurs

Taux spéciaux pour certaines destinations dans les provinces de Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse. Billets bons pour le départ du 16 au 25 octobre, retour jusqu'au 15 novembre.

OCEAN LIMITED
Départ à 7.30 p. m., tous les jours pour Québec, Riv. du Loup, Campbellton, Moncton, Truro, Halifax. Pour St-Jean, N.B., l'Ile du Prince Edouard et les Sydneys par le train régulier tous les jours excepté le samedi.

EXPRESS MARITIME
DEPART A 8.15 A. M.
tous les jours, pour Québec, Campbellton et gares intermédiaires, tous les jours excepté le samedi pour Moncton, St-Jean, N.B., Halifax.

MONTREAL-QUEBEC
8.15 a.m., 7.30 p.m. tous les jours. 5 p.m. excepté le dimanche.

EXPRESS POUR NICOLET
Départ 4.00 p.m. (Tous les jours excepté le dimanche)

GEO. STRUBBE,
Agent des billets en ville.
EDIFICE TRANSPORTATION
122 rue St-Jacques. Tél. Main 615.
9 Boulevard Saint-Laurent. Tél. Main 4097. Gare Bonaventure et bureau des Billets à l'Hôtel Windsor.

CANADIAN NORTHERN
LA ROUTE PITTORESQUE POUR QUEBEC

MASKINONGE FALLS, SHAWINIGAN FALLS, ST-MAURICE FALLS.
40 milles le long des rives du majestueux St-Laurent. Le train part de la gare de la rue Ste-Catherine Est à 9 a.m., tous les jours, excepté le dimanche. Wagons-salons-buffet observatoire. Wagons à compartiments sans égal.
Assemblée politique à Joliette, P.Q., le samedi 18 octobre 1913.
Service spécial
Départ de Montréal à 12.30 p.m. le 18 octobre.
Arrivée à Joliette à 1.55 p.m. le 18 octobre.
Départ de Joliette à 6.30 p.m. le 18 octobre.
Arrivée à Montréal à 7.55 p.m. le 18 octobre.
De plus il y aura le train régulier de 9.00 a.m. le 18 octobre.
Taux réduits spéciaux pour tous les trains du 18 octobre, billets bons pour revenir le 19 octobre 1913. $1.15 pour tout le voyage.

PARC NATIONAL DES LAURENTIDES
Le paradis des sportsmen
Lac Edouard, Miquick, Kiskissink, La Tuque. Par les chemins de fer Canadian Northern Quebec Ry et Quebec and Lake St. John Ry.
Ecrivez pour brochure descriptive et renseignements.
Bureau des billets de la ville : 226-230 rue St-Jacques. Téléphone Main 6570.
Gare de la rue Ste-Catherine Est. Téléphone Lasalle 141. Hôtel Windsor, Téléphone Uptown 1167.

CANADIAN NORTHERN QUEBEC
LA ROUTE PITTORESQUE POUR QUEBEC

JOUR D'ACTIONS DE GRACES
Un billet simple de première classe
Départ le 20 octobre. Limite de retour, 20 octobre.
Un billet de première classe et un tiers
Départ 17, 18, 19 et 20 octobre. Limite de retour, 20 octobre.
Service spécial.—Embranchement de Montfort

Dép.	Huberdeau	4.20 p.m.	20 Oct.
Ar.	Montfort Jct.	7.20 p.m.	20 Oct.
Ar.	Place Viger	8.40 p.m.	20 Oct.

DEMONSTRATION POLITIQUE A JOLIETTE, QUE.
SAMEDI, 18 OCTOBRE 1913
SERVICE SPECIAL

Dép.	Montréal	12.30 p.m.	18 Oct.
Ar.	Joliette	1.55 p.m.	18 Oct.
Dép.	Joliette	6.30 p.m.	18 Oct.
Ar.	Montréal	7.55 p.m.	18 Oct.

En outre, train régulier de 9.00 a.m., le 18 octobre.
$1.10 aller et retour. Départ le 18 Oct., retour le 19.
EMBRANCHEMENT DE MONTFORT
IMPORTANTS CHANGEMENTS DANS LE SERVICE DES TRAINS
Le train No 41 commencera à circuler le 28 et non le 21 octobre tel qu'indiqué dans les horaires. Le train supplémentaire quittant Huberdeau à 6.30 a.m., tous les jours excepté le dimanche et le lundi ne sera discontinué qu'après le 27 octobre.

Bureau des billets en ville, 226-230 rue St-Jacques. Téléphone Main 6570. Hôtel Windsor, Téléphone Uptown 1187, ou station rue Ste-Catherine Est, Lasalle 141.
197—3

HOTELS

Pour ceux qui vont à Sherbrooke
M. Wm. Wright a l'honneur d'informer le public voyageur, qu'il a ajouté un étage à son nouvel édifice, la "New Sherbrooke House", Sherbrooke, P. Q., et qu'il a installé un ascenseur pour les clients.—Le seul du genre qu'il y ait à Sherbrooke et qu'il est plus que jamais en mesure de donner satisfaction. Qu'on aille s'en assurer. Salles d'étalage de tout premier ordre. 241—ma-j-s- jno

HOTEL ALBERT
11ième RUE
ET PLACE UNIVERSITE
Un bloc à l'ouest du Broadway.
VILLE DE NEW-YORK
A proximité des districts du commerce de gros et de détail dans les nouveautés, des lignes de chemins de fer et des bateaux. Moderne; absolument à l'épreuve du feu. 300 Chambres (200 avec bain). TAUX $1.00 PAR JOUR EN MONTANT. Restaurant et Café excellents. Prix modérés. Envoyez pour guide illustré et carte de la ville de New-York
54-mar-sam.

UNE SESSION
De la Cour du Banc du Roi

ayant juridiction criminelle dans et pour le district de Monréal, se tiendra au Palais de Justice, en la cité de Montréal,

LUNDI, LE TROISIEME JOUR DE NOVEMBRE prochain, à DIX heures du matin.

EN CONSEQUENCE, je donne avis public à tous

Notre Offre
POUR LE
Jour d'Actions de Graces

Plumes Françaises "Duchesse"

Lorsque vous achetez une plume pour votre chapeau, savez-vous que, généralement, vous payez six profits, au fermier, à l'importateur, au manufacturier, au remiseur, au marchand de gros et au détailleur. Est-ce étonnant que les plus belles plumes ne puissent être achetées qu'à des prix élevés ? Excepté ici.

Ici, nous avons les plus belles plumes au monde, de 60% à 100% meilleur marché que les autres plumes. Car nous achetons du fermier sud-africain ; nous importons les plumes nous-mêmes, nous les manufacturons dans nos grandes manufactures canadiennes, à Toronto, et nous les vendons directement.

Pour vendredi et samedi nous offrirons 35 douzaines de magnifiques plumes françaises, noires et blanches.

Le prix est spécial, seulement parce que notre achat fut inusité. Chaque plume vient des oiseaux mâles et ont un fibre soyeux et d'un frisage exquis. 18 pouces de long. Régulier $5.50. Vendredi et samedi .. **$3.95**

Formes en Peluche et en Velours Importées

Nous vous vendrons aussi le chapeau. Chacun de nos chapeaux d'automne vient des meilleurs fabricants d'Amérique et de Paris, nous vous les offrons à un petit profit. Pour vendredi et samedi nous avons une collection choisie de formes noires et blanches, en peluche et en velours, pouvant être garnies avec les plumes mentionnées ci-dessus **$3.95**
Vendredi et samedi .. ..

LES VENTS FROIDS ET PENETRANTS

aggravent les rhumes et catarrhes et les affections des bronches, qui, négligés, se résoudent souvent en pneumonie ou en consomption.

L'EMULSION SCOTT chasse les rhumes et corrige les affections des bronches. Elle soulage et guérit les membranes affectées. Elle produit une chair saine, un sang riche et fortifie les poumons faibles. Il n'y a rien d'aussi bon que *l'Emulsion Scott* pour les toux et rhumes obstinés.

Insistez sur celle de Scott.

Scott & Bowne, Toronto, Ontario. 12-75

LA TEINTURE DOMESTIQUE

ne m'offre aucun embarras. Elle fait simplement mes délices. Et ceci, parce que je fais usage de

DY-O-LA

Est Garantie UNE TEINTURE pour Tous tissus.

C'est la plus Simple, la plus Propre et la Meilleure teinture domestique que l'on puisse acheter. Il ne vous est nullement nécessaire de savoir Quels Sont les tissus qui entrent dans la confection de vos marchandises. Ainsi, Impossible de faire erreur.

Demandez notre Carte Echantillon Gratuite, et notre Livret qui vous donne les Resultats obtenus, en Teignant sur d'autres Couleurs.

The Johnson-Richardson Co., Limited. - Montreal

IL EST ACQUITTE

Francis Reginal Leamy, qui était accusé d'avoir enlevé Margaret Campbell, fille de M. James Campbell de Maisonneuve a été libéré ; l'action prise contre lui par le père de la jeune fille ayant été retirée et les choses s'étant arrangées à l'amiable.

LES TAUX DE TRANSPORT

LE PRESIDENT DE LA AMERICAN ELECTRIC ASSOCIATION DECLARE QUE LES TAUX DEVRONT ETRE AUGMENTES.

ATLANTIC CITY, 16 — A l'inauguration de la deuxième convention annuelle de l'American Electric Association, ici, le président, Georges H. Harries, de Louisville, a déclaré que pour résister aux exigences de l'époque et continuer leurs opérations les compagnies de tramways devront augmenter leurs taux de transport. Les extensions formidables du territoire des villes modernes ; le prolongement des lignes de tramways ; la multiplication des points de correspondance ; l'augmentation du prix de la main-d'œuvre ; les taxations déraisonnables et arbitraires et l'augmentation graduelle du coût de la construction et du maintien des lignes de tramways sont données comme les raisons de la nécessité d'une augmentation des taux.

Nombre de délégués canadiens assistent à cette convention, dont M. Arthur Gaboury, surintendant de la compagnie des tramways de Montréal.

AU PENITENTIER DE KINGSTON

KINGSTON, 16 — La commission nommée par le gouvernement pour faire enquête sur ce qui ce passe au pénitencier va bientôt commencer son travail.

D'après les déclarations de Thomas Gordon Russell, avocat de Toronto, qui a purgé une sentence dans ce pénitencier les plus grands scandales s'y commettraient.

Ainsi Russell déclare sous serment qu'on y fait le commerce en gros de tabac et que des gardiens en sont les agents vendeurs. Il déclare qu'un détenu, grâce à des amis du dehors peut avoir du tabac en faisant parvenir de l'argent à ces amis qui remettent un dollar au gardien.

Le gardien en garderait la moitié, et l'un des prisonniers recevra 15 centins pour sa part. Ainsi le détenu aura une valeur de 35 centins pour sa piastre.

Russell jure ensuite que l'examen médical que l'on fait subir aux prisonniers est sans valeur. Son examen n'a duré que 30 secondes et il déclare qu'il y avait là dans la prison des hommes souffrant de maladies contagieuses qui se servaient de tasses pour boire et des ustensiles que d'autres convicts utilisaient ensuite.

Le témoin accuse plusieurs gardiens de ne pas remplir leurs devoirs et de faire cause commune avec des personnes dont il a donné les noms.

NOUVELLES DE L'AVIATION

LE RECORD DE LA DISTANCE PAR JOUR. — EXPLOITS ET ACCIDENTS.

JOHNNNISTHAL, 16 — Victor Stoeffler vient de battre tous les records qui avaient été tentés pour couvrir en une journée et en aéroplane la plus grande distance possible. Il a accompli une envolée de 1705 kilomètres en 18 heures.

Il continue sa randonnée avec l'intention de gagner le prix offert par les directeurs des Fonds nationaux d'aviation, à celui qui accomplira la plus longue envolée de la saison en 24 heures.

Trois aviateurs sont partis du champ d'aviation de Johannisthal un peu après minuit, pour tenter un dernier effort et gagner le prix principal offert par la Souscription pour l'aviation nationale à l'aviateur européen qui accomplira la plus longue envolée de la saison.

Victor Stoeffler qui pilotait un biplan de 100 chevaux, se rendit de nuit à Posen et revint à Johannisthal. Il se dirigea ensuite sur Mulhausen et y atterrit cet après-midi à 1 h. 20. Il revint sur ses pas, et continua sa randonnée entre Mulhausen et Darmstadt, avec l'intention de continuer ainsi jusqu'à ce qu'il eût battu le dernier record.

Reichelt, avec un passager est parti de St-Sébastien, en Espagne. Au moment où il est arrivé à la frontière il volait à une hauteur de 6,000 pieds, quand son moteur s'arrêta. L'aviateur descendit en vol plané à travers un épais brouillard et vint tomber sur une maison, enfonçant le toit, et épouvantant les locataires qui dormaient profondément. Personne ne fut blessé sérieusement.

Robert Thelen, accompagné d'un passager, a passé à Stetin et Koenigsberg. On ne sait pas ce qu'ils sont devenus.

Deux aéroplanes sont entrés en collision à une hauteur de 150 pieds cet après-midi. Les aviateurs Lannekogel et Freindt et un massager ont été sérieusement blessés.

CACHETS Dr. FRED. DEMERS.

Guérison en 5 minutes de tous maux de tête. N'en acceptez aucun à moins que le nom "Dr. Fred. Demers" soit gravé sur chaque cachet. Ce sont les seuls vraiment bons, efficaces et inoffensifs. Dépôt : 3093 rue St-Denis, Montréal. 112—ma. 1.—Jno.

UNE FETE CHEZ LES CHEVALIERS DE COLOMB

M. John P. Sutton, de Lincoln, universellement connu à Montréal, vient d'être fait chevalier de l'Ordre de St-Grégoire le Grand, par le pape Pie X. C'est sur la demaade toute spéciale de l'évêque Tihen, de Lincoln, qui voulait récompenser ce grand chrétien pour son zèle et ses nombreux écrits sur la religion catholique, que le Saint-Père vient de l'élever à cette dignité.

Les Chevaliers de Colomb sont à préparer une grande démonstration durant laquelle on remettra au nouveau chevalier de l'ordre de St-Grégoire le Grand, la fameuse croix de Malte.

M. Sutton est le beau-frère de M. J. R. Clansey, gérant général du département des exportations de la compagnie Allan.

A DEFAUT DE PREUVES

Le juge Leet a eu pitié de deux malheureux chasseurs qu'un garde-chasse trop sévère avait traduit en Cour, pour chasse en temps prohibé. Les deux chasseurs sont deux français, Antoine Donnay et Joseph Lombard. Comme le garde n'avait entendu que des détonations des fusils, le juge put établir le point suivant : "Il est permis de tuer des corneilles en tout temps de l'année, or, vous n'avez fait qu'entendre les détonations ; qui vous dit que ces messieurs ne tiraient pas sur les corneilles ?"

Les deux chasseurs ont été acquittés.

LA VILLE DEVRA PAYER

La Cour de Révision a infirmé un jugement de la Cour Supérieure, condamnant la cité de Montréal à payer $277.40 de dommages-intérêts à M. Jos. Girard, pour un accident de trottoir.

La Cour de Révision a maintenu l'appel de la cité, qui prétendait que, dans l'espèce, il y avait eu force majeure et qu'elle n'était pas légalement responsable de l'accident.

ENTRE JUIFS ET CHRETIENS

L'ACCUSATION DE MEURTRE PORTEE CONTRE BEILISS NE PARAIT REPOSER SUR AUCUN FONDEMENT SOLIDE.

KIEV (Russie), 16.—Le tribunal a continué hier d'entendre les témoins dans le procès de Mendel Beiliss, ce juif qui est accusé d'avoir tué un petit garçon chrétien, il y a deux mois, pour satisfaire à des rites mystiques. Aucune preuve sérieuse n'a été apportée contre lui jusqu'à présent. Mais le procès fait ressortir la haine intense qui règne en Russie entre juifs et chrétiens, dans les basses classes du peuple.

On a entendu aujourd'hui le détective Polistchuck, qui a joué un rôle important dans la première enquête. Il a accusé l'ex-chef de police de Kiev, M. Krassovsky, d'avoir empoisonné Eugène Tcheberiak et sa petite sœur Valentine, les deux enfants qui ont vu Beiliss se sauvant avec le cadavre de Yushinsky.

Le témoin ajoute qu'il croit qu'ils sont mort tous deux après avoir mangé du gâteau que leur aurait offert Xrassovsky. Celui-ci fut employé pendant plusieurs mois à rechercher le meurtrier de Yushinsky. Il présenta un rapport dans lequel il émettait l'opinion que le jeune chrétien avait été mis à la torture par une bande de criminels, à la tête de laquelle se trouvaient le père et la mère des jeunes Tcheberiak. Une partie du témoignage du détective Polistchuk tend à incriminer un autre témoin du nom de Shneerson. Il rendit son témoignage à voix basse, étant malade. Il parla de l'existence menée par certains juifs de Kiev. La cour dut ajourner pendant vingt minutes pour permettre au témoin Polistchuk d'aller fumer une cigarette à l'extérieur, parce que le témoin assura qu'il ne pouvait continuer de parler sans cela, vu sa maladie.

Shneerson, un commerçant de foin de nationalité juive, fut ensuite entendu. Il demeure près de l'endroit où Beiliss travaille. Il connait bien l'accusé et avoue qu'il a appris l'histoire du meurtre par la voix des journaux. Lorsqu'on lui demanda s'il était vrai que les enfants de Vera Tcheberiak allaient souvent chez l'accusé pour chercher du lait, le témoin répondit que la chose était fausse, puisque Beiliss ne gardait pas de vaches.

Il fut confirmé, par un frère de Beiliss qu'en effet, en 1911, l'accusé avait déjà vendu ses vaches.

M. Zaiteff, patron de l'accusé, déclara qu'il était lui-même juif. Il ne croit pas à la culpabilité de Beiliss. Le jour du meurtre l'accusé travaillait chez lui. Ce n'était pas un jour de fête juive.

LES ESCALIERS DU CHAMP DE MARS

M. John Barlow, surintendant de la voirie, a adressé au Bureau de Contrôle, un rapport protestant contre la mauvaise qualité de la pierre fournie par la maison John Quinlan Co., pour la construction des degrés du Champ de Mars, du côté Est. Cette pierre, déclare M. Barlow, est défectueuse sous tous rapports et elle ne peut être acceptée. La compagnie Quinlan s'est engagée par contrat à fournir de la pierre de première qualité, et une action sera prise contre elle pour la forcer à exécuter son contrat.

AVION CONTRE TRAIN DE POSTE

(Service spécial de la PATRIE).

VILLACOUBLAY (France), 16.—On vient de recevoir une dépêche de Pauillac (Gironde), annonçant que le lieutenant Ronin avec son sac postal avait atterré ici à 2 heures et quart ce qui fait sept heures un quart pour la durée de son voyage. Il a battu la poste d'environ une heure. C'est la première expérience de ce genre en France.

LAVAL DES RAPIDES

La cause de M. Hermas Gariépy, contribuable de la ville de Laval-des Rapides et de M. Souillard, le maire de la même ville, a été entendue, en cour d'enquête. Après audition des témoins, la cause a été prise en délibéré par le tribunal.

CETTE FILLE SOUFFRAIT TERRIBLEMENT

à intervalles réguliers.—Elle dit que le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham l'a guérie complètement.

Adrian, Texas.—"Je prends plaisir à ajouter mon témoignage à la longue liste de ceux que vous avez déjà et j'espère qu'il intéressera les femmes souffrantes. Durant quatre ans, j'ai enduré des souffrances indicibles à intervalles réguliers. J'avais des douleurs et des crampes, de graves frissons, des indispositions d'estomac et finalement des hémorragies à me rendre presque aveugle. J'eus recours à cinq médecins et aucun d'eux ne put mieux faire que de me soulager pour quelque temps.

"Je lus votre annonce dans un journal et je résolus d'essayer le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham.

J'en pris sept boîtes et j'employai deux bouteilles du Sanative Wash, et je suis complètement guérie de mon mal. Lorsque je commençai à prendre le Composé, je ne pesais que quatre-vingt-seize livres et je pèse maintenant cent ving-six livres. Si quelque personne désire m'écrire, je répondrai avec plaisir à toutes les lettres, car je ne puis faire assez d'éloges des remèdes Pinkham".—Melle. JESSIE MARSH. Adrian, Texas.

Nous recevons constamment des centaines de lettres exprimant la gratitude pour le bien qu'à accompli le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham, ce qui prouve bien l'excellence de ce bon vieux remède.

Si vous voulez un conseil spécial, écrivez à la Lydia E. Pinkham Medicine Co. (Confidentiellement) Lynn, Mass. Votre lettre sera ouverte et lue par une femme qui y répondra et la gardera comme secret sacré.

L'HEURE DU REVEIL... POUR LES ETUDIANTS

Les étudiants de Laval donneront ce soir, 16 octobre, une grande soirée de gala au Théâtre des Nouveautés, en l'honneur des étudiants de Québec.

Le réveil s'annonce et l'agitable générale qui régnait depuis plusieurs années disparaît rapidement.

Le 1er novembre prochain nos universitaires feront un grand voyage à Lewiston et Portland, Maine, où ils iront fraterniser avec leurs frères franco-américains.

Sous la surveillance du président général W. Lacroix, l'organisation marche avec rapidité, nous espérons que le public leur donnera l'encouragement mérité.

LES ETUDIANTS AU McGILL

Il y a actuellement 1,575 étudiants à l'université McGill, de Montréal, soit une augmentation sur le nombre d'élèves de l'année dernière.

Dans les arts il y a 510 étudiants, une augmentation de 20 ; 612 dans les services appliqués, une augmentation de 54 ; 76 en droit, une augmentation de 12 et 377 en médecine, une diminution de 12.

Sur les 1,575 élèves enrégistrés, 496 sont de première année, 404 de seconde, 314 de troisième, 282 de quatrième, et il y a 69 élèves qui font leur cinquième année de médecine.

NOUVELLES DE HULL ET OTTAWA

LE SALAIRE DES POMPIERS.—DOMMAGES CAUSES PAR LES CASTORS. — SAISIE IMPORTANTE.— LE CAS D'ANNIE BALCOMB.—DES INCENDIAIRES. — A LA PRISON D'OTTAWA.—PENIBLE ACCIDENT. —Mgr BRUNET A AYLMER.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 16. — A la prochaine assemblée du conseil municipal, l'échevin Forward proposera d'augmenter de 10 pour cent le salaire des pompiers et des officiers, à l'exception du chef qui a déjà reçu sa part.

—Cette semaine les employés du Grand-Tronc ont dû démolir une digue élevée par des castors près de Rock Lake, entre Ottawa et Parry Sound. La digue a fait inonder la voie ferrée, causant des retards aux trains.

—Le magistrat a déboute la cause dans laquelle Melle O. Legault, modiste, rue Somerset, était accusée d'avoir assailli une de ses clientes, Mme Rebecca Goldberg. Cette dernière a déclaré que Melle Legault avait refusé de réparer une robe mal cousue parce qu'elle était d'origine juive. Chaque partie a payé ses frais.

—Le Dr Hollingworth, inspecteur des aliments, a saisi cinq cents paniers de pêches au "Dominion Fruit Exchange" et les a envoyés à l'incinérateur; 65 sacs de pommes de terre et une centaine de paniers de raisin ont eu le même sort. La saisie représente une valeur de $300 à $400.

—Une deuxième accusation d'opération criminelle portée contre Annie Balcomb a été rejetée faute de preuves suffisantes. Cette fois-ci, il s'agissait d'une jeune fille du nom de R. Brown, rue Gloucester, dont le témoignage n'a pas paru bien clair au magistrat. Bien que Mme Balcomb ait déjà à répondre à une accusation de meurtre, pour la mort d'Emily Cornick, la police parle de porter une troisième plainte contre elle. Ces différentes causes sont entre les mains de la police des mœurs.

—Depuis deux semaines Ottawa a eu seize commencements d'incendies mystérieux, œuvre d'incendiaires. La police est sur le qui-vive.

—M. Dawson, gouverneur de la prison locale, annonce que depuis un an il a eu 701 prisonniers Canadiens, 96 Anglais, 60 Irlandais, 37 Ecossais, 31 Américains et 111 des autres pays.

Il y avait sur le nombre: 295 catholiques, 134 anglicans, 98 presbytériens, 51 methodistes et les autres appartenant à différentes religions.

Le nombre des prisonniers fut de 1,008 sur lesquels 226 ne savaient ni lire ni écrire. Pendant l'année il n'y a eu aucun décès, aucune évasion, ni aucun incident remarquable dans l'administration de la prison. Le coût de l'entretien de chaque prisonnier a été de 9 1-2 centins par jour comparé à 8 centins en 1909. Sur le nombre de prisonniers, il y avait 524 hommes célibataires et 326 mariés; ses filles et 76 femmes.

—Mme Pelletier, épouse du Dr Antonio Pelletier de Hull et sa fillette âgée de trois ans, ont été sérieusement blessées dans un accident de voiture. Le cheval prit le mors aux dents et lança sur le sol les occupants de la voiture.

—Mgr Brunet officiera dimanche à la messe à Aylmer, paroisse où il fut vicaire pendant quelques années. Les paroissiens lui présenteront les vêtements nécessaires pour les cérémonies religieuses.

—Le nouveau district judiciaire de Montcalm, avec Mont-Laurier comme chef-lieu, sera officiellement inauguré le 3 novembre. Ce district est en charge de M. le juge Chauvin, de Hull.

—Mme Margaret Hayes, réclame $5,000 de la compagnie des tramways. Son mari, John P. Hayes, s'est fait tuer le 19 août dernier par un tramway, rue Brouson et Mme Hayes plaide négligence.

—M. J. H. Gosling a vendu le "Gainsborough Apartements", rue Metcalfe à M. P. H. Shaver. Le prix payé est $100,000.

POUR LES PELLICULES, LA CHUTE DES CHEVEUX OU LA DEMANGEAISON DU CUIR CHEVELU--25c DE DANDERINE

FILLES ! FILLES ! SAUVEZ VOTRE CHEVELURE. FAITES-LA POUSSER LUXURIEUSE ET JOLIE.

Si vous aimez à avoir une chevelure qui reluise de beauté et qui soit radieuse de vie, qui ait une douceur incomparable et qui soit ondulée et lustrée, essayez Danderine.

Rien qu'une application redouble la beauté de votre chevelure, en outre, elle détruit chaque particule de pellicule ; vous ne pouvez avoir une chevelure belle, épaisse et pleine de santé, si vous avez des pellicules. Ces pellicules enlèvent le lustre de la chevelure, sa force et sa vie même et si elles ne sont pas maîtrisées, elles amènent la fièvre et la démangeaison du cuir chevelu ; la racine des cheveux languit, amollit et meurt ; alors les cheveux tombent vite.

Si vous avez négligé votre chevelure et si elle est mince, flétrie, sèche, inégale ou trop huileuse, procurez-vous une bouteille de Danderine Knowlton de 25 centins à toute pharmacie ou au comptoir des articles de toilette ; appliquez tel que recommandé et dix minutes après vous direz que c'est le meilleur placement que vous avez jamais fait.

Nous croyons sincèrement, indifféremment de tout ce qui a été annoncé, que si vous désirez une chevelure douce, lustrée, jolie et abondante, pas de pellicules, pas de démangeaison du cuir chevelu et plus de chûte des cheveux vous devez vous servir de la Danderine de Knowlton. Et en définitive, pourquoi pas immédiatement ?

UNE POURSUITE POUR DIFFAMATION

La cause de M. J. H. Joannette, avocat, contre M. Gédéas Jasmin, de Cartierville, pour $5,000 de dommages - intérêts, s'est commencée hier devant l'hon. juge Martineau. Le demandeur prétend que par des racontars et des allégués diffamatoires, le défendeur lui a fait perdre la position de secrétaire-trésorier de la municipalité de Cartierville.

Des Milliers de Gens ne font que

Jouer avec leurs Cors

Ils les enduisent de liquides. Ils en enlèvent le dessus. Ils y appliquent tout simplement un feutre en guise de protection.

Le cor reste, et deux fois par semaine le traitement est répété. Ils jouent tout simplement avec leurs cors.

Un emplâtre Blue-jay fait disparaître complètement le cor —racines, callosités, tout.

On l'applique en un clin-d'oeil, et la douleur cesse instantanément. Au bout de 48 heures, enlevez l'emplâtre et soulevez le cor détaché.

Pas de douleur, pas de sensibilité, pas d'incommodité. Vous oubliez tout simplement que vous avez un cor.

Une fois parti, il est parti pour de bon. Il ne revient plus.

L'inventeur de Blue-jay a étudié les cors durant des années. Et maintenant des millions de cors sont enlevés chaque mois de cette façon.

A dans la vignette est la cire molle (B & B). Elle détache le cor.
B arrête la douleur et empêche la cire de se répandre.
C bandie qui s'enroule autour de l'orteil. Fait étroit en vue du confort.
D est le caoutchouc adhésif pour bien fixer l'emplâtre.

Emplâtres Blue-jay pour les Cors

Vendus par les Pharmaciens—15c et 25c le paquet.
Echantillon envoyé gratis par la poste. Aussi emplâtres Blue-jay pour les oignons.

BAUER & BLACK, CHICAGO ET NEW YORK, fabricants de pansements de chirurgie, etc. 320

QUAND VOUS VOUS SENTEZ FATIGUÉ, NERVEUX, FIÉVREUX, DEPRIMÉ,

mettez fin à cette lassitude, à cet accablement, en prenant, suivant les directions, un ou deux

CACHETS GAUVIN POUR LE MAL DE TETE

le remède le plus actif contre Maux de Tête, Migraine, Névralgie, Grippe, Rhume de Cerveau, Etat Nerveux ou Fiévreux, quelle qu'en soit l'origine.

En vente partout, 25c. la boite.

J. A. E. GAUVIN
PHARMACIEN-CHIMISTE
MONTREAL

CE QU'ON EN DIT:

Les Cachets Gauvin m'ont guérie du Mal de Tête et de la Névralgie ; je ne puis trop les recommander.

Dame NOE HAMEL
Frelighsburg, P. Q.

"Onyx" Hosiery

Marque de Fabrique.

Les bas et chaussettes marque "ONYX" durent plus longtemps que tout autre connu. Pour hommes, femmes et enfants, depuis 25c. jusqu'à $5.00 la paire, de n'importe quelle couleur ou style que vous voudrez, depuis le coton jusqu'à la soie. Assurez-vous que chaque paire porte la marque de fabrique ci-dessus. En vente dans tous les bons magasins.

LORD & TAYLOR Distributeurs en Gros NEW YORK

167-J-Jno

UNE BELLE TAILLE

aux lignes harmonieuses, l'orgueil de toute femme élégante vous est assuré. Madame ou Mademoiselle, par l'usage régulier des fameuses

PILULES PERSANES

de Tewfick Hazia, de Téhéran, Perse — $1.00 la boîte — 6 boîtes pour $5.

Société des Produits Persans
Boîte Postale 2675
MONTREAL

J-Jno

VOS RIDEAUX EN DENTELLE

ont besoin d'être nettoyés cet automne, et vous ne vous tromperez pas en les envoyant à la

TOILET LAUNDRY

"La buanderie qui s'y connait"

Ils seront lavés avec soin, ils seront plus clairs et plus blancs que s'ils avaient été lavés à la maison et avec moins d'usure.

No 425, RUE RICHMOND

Téléphone Up 3480.

CHANGEMENTS SUR LE BANC

On annonce que l'hon. juge Chauvin, de la Cour Supérieure, de Hull, sera incessamment permuté à la Cour Supérieure du district de Montréal. Cette nouvelle indiquerait la nomination, à brève échéance d'un juge à Hull ; le nom de l'hon. Louis Coderre est mentionné comme étant celui qui décrochera la timbale.

CASTORIA

Pour Bébés et Enfants.

La Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée

Porte la Signature de Chas. H. Fletcher.

En Usage Depuis Au Delà De 30 Ans

CASTORIA

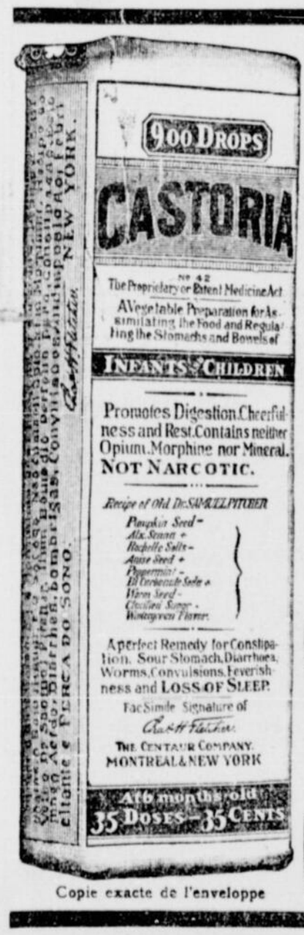

Copie exacte de l'enveloppe

THE CENTAUR COMPANY, NEW YORK CITY.

Feuilleton de la "Patrie"

"Paulette et Renée"

Par Ely Montclerc

Adaptation et reproductions autorisées par la Société des Gens de Lettres

82 (Suite)

Eh ! bien, c'est justement cette famille... c'est...

—Mon ami... interrompit doucement Mme Deraismes, mon ami, voyons...

J'ignore ce que vous avez, ce qui vous bouleverse de la sorte... mais nous aussi nous avons eu, Paulette et moi, bien du chagrin à cause de vous...

Ne pas vous voir, ne rien savoir de vous est une douleur cruelle pour la pauvre enfant... et sa déception, hier, en ne vous rencontrant pas là où nous vous attendions, a mis le comble de sa peine.

C'est à cause d'elle que je viens pour vous dire que rien ne peut vous séparer l'un de l'autre, ni maintenant, ni jamais.

Sachez supporter comme elle les vicissitudes de l'heure présente.

Vous êtes jeunes tous les deux ; l'avenir est à vous, il vous doit une belle revanche, et cette revanche vous l'aurez, je vous en donne ma parole.

Paulette supportera tout pour vous attendre...

Paulette sera votre femme un jour, mon enfant, c'est moi qui vous le promets !

Jean s'arrêta devant Isabelle, et la regardant bien en face, fixant ses prunelles luisantes de fièvre dans les yeux de la douce femme, il prononça, lentement :

—Croyez-vous qu'il existe au monde une puissance capable de vaincre certains obstacles, madame ?

Pensez-vous que Jean de Valicourt puisse épouser Paulette Chappart ?

A ce nom, Isabelle venait de sursauter comme si elle eût été mise brutalement en contact avec une pile électrique.

—Malheureux ! gémit la jeune femme — et sa voix résonna assourdie, remuant l'officier jusqu'aux moelles — malheureux ! quelles paroles, quels noms, venez-vous de prononcer là !

—Je n'ai dit que la vérité.. l'horrible vérité...

Je me nomme Jean de Valicourt, et mon père... mon père, madame, expie au bagne l'assassinat de votre mari !

Hébétée, croyant retomber dans sa folie, Isabelle se cachait le visage de ses deux mains tremblantes...

—Voilà quel est mon nom ! continuait l'officier avec une inquiétante exaltation ! le nom souillé, le nom bien cher qu'il m'a fallu cacher à tous...

Je savais que mon père était au bagne, et une bonne vieille servante qui m'éleva me fit serment, à son lit de mort, que le comte Pierre de Valicourt n'avait jamais cessé d'être un honnête homme.

Et je la crus, et je grandis, portant en moi le culte du forçat innocent, de l'infortuné qui était mort là-bas, loin de son fils, en l'appelant sans doute.

Quand je serai un homme, me disais-je quand j'aurai réussi à me faire une position, je me vouerai à la tâche, sainte entre toutes, de réhabiliter la mémoire de mon père puisqu'il est mort et que c'est sa mémoire seule qui peut être lavée !

Mais j'avais au cœur un amour que les années augmentaient encore.

Je m'éprit de... de Mlle Paulette Chappart, je l'adorai éperdument et mon père dut attendre.

Il s'est bien vengé de mon oubli.

Après ce qui se passa à Pierre-Bénite et... d'autres événements dont je vous parlerai plus tard, triste, découragé, frappé dans mon amour, je résolus de commencer enfin à entreprendre la réhabilitation du nom de Valicourt.

Je recherchai tout ce qui pouvait m'éclairer sur le procès de 188... et, pour la première fois de ma vie, je lus l'effroyable récit...

Ah ! madame ! je puis dire que mes cheveux se sont dressés d'horreur sur mon crâne !

Mon père, mon père chéri, dont le souvenir fut l'unique douceur de mon enfance misérable, mon père accusé d'un crime pareil !

—Lui ! balbutia Isabelle, figée par l'épouvante, lui, l'assassin d'Edmond !

—Madame ! madame ! je vous en conjure, ne prononcez pas de mots semblables ! cria Jean avec désespoir.

Vous savez bien, vous ! et mieux que personne, qu'il ne peut pas être coupable !

—Moi ? se récria Mme Deraismes, moi, je sais, je dois savoir, dites-vous ?

Mais je ne connaissais pas votre père, mon enfant !... C'est à peine si je l'ai vu deux fois dans ma vie !...

—Oh ! madame, fit le jeune homme d'un ton plein de reproche... oh ! pourquoi le reniez-vous aujourd'hui ?

—Je le renie, moi ! — et la pauvre femme passait ses frêles mains sur son front comme pour en chasser des nuages — je le renie, voyons Jean, expliquez-vous ?

—Puisque j'ai lu tout le procès... puisque je sais quels tendres liens vous unissaient...

Un cri retentit alors, si horrible, si poignant, que l'officier en frissonna.

Isabelle se dressa, raide, blême, défigurée ; elle fit un pas au-devant du jeune homme, et lui touchant du doigt la poitrine :

—Je me souviens... je me souviens... articula d'une voix rauque la pauvre femme.

On ne m'a pas permis de pleurer librement mon mari adoré, mon seul amour... on m'a déshonorée, on m'a jeté à la face, comme une poignée de boue, ce mot : infidèle !

On m'a dit que M. de Valicourt, l'assassin d'Edmond, était mon amant, et je n'ai dû qu'à ma démence de n'être pas accusée de complicité dans le crime.

—C'est vrai ! balbutia Jean.

—Eh bien, mon enfant, mon fils, on a menti... vous entendez, on a menti.

Je n'ai jamais aimé au monde qu'Edmond Deraismes et je lui suis demeurée fidèle dans la vie comme dans la mort.

Regardez-moi, écoutez-moi, je ne suis plus folle, et je n'étais folle que de douleur.

Je vous jure que je dis la vérité, je vous le jure sur la tête de Paulette, sur la tête de "ma" fille !

Isabelle n'avait pas achevé ce dernier mot qu'elle eût voulu le retenir.

Mais cela ne faisait rien ; Jean n'avait pas pris garde à cette révélation.

Jean pleurait à chaudes larmes, et se laissant glisser à genoux aux pieds de la veuve, il disait, les mains jointes, dans un geste d'adoration :

—Pardon ! pardon ! pardon ! j'ai douté de vous ! pardon ! vous êtes la plus pure, la meilleure des femmes...

Je ne sais pas... Je ne comprends pas... mais j'ai foi en vous... en votre parole... je vous crois, oh ! oui, je vous crois !

Isabelle se pencha, tendit la main à l'officier.

—Merci, dit-elle, relevez-vous Jean.

Vous devez me croire coupable, comme tout le monde, puisqu'il paraît que l'évidence m'accusait...

Cependant, je suis une victime, mon enfant, et j'ai payé par plus de dix ans de démence cette accusation mensongère, cette accusation monstrueuse.

—Mon père, lui, est mort au bagne, prononça sourdement le jeune homme, mort victime également, madame.

La même fatalité vous a frappés tous deux.

Mon père était innocent, il l'a juré jusqu'à la dernière minute, et je suis certain de son innocence, tout me le crie.

Non, le comte de Valicourt n'était ni un assassin, ni un voleur.

—Alors, ce serait horrible, murmura Isabelle à demi-voix.

Et pourtant une telle erreur est vraisemblable.

Ils se sont bien trompés pour moi les juges, ils m'ont bien accusée faussement.

Tout à coup la jeune femme crispa ses ongles sur les bras de Jean.

—Ecoutez, écoutez, fit-elle, l'heure est grave !

La foi que vous gardez en l'honneur paternel me touche et m'émeut.

Puisque moi, je vous le jure, je n'ai jamais été infidèle à Edmond, il se pourrait que votre père, lui aussi, fut innocent.

Qui sait si une trame odieuse n'a pas été ourdie dans l'ombre pour nous perdre tous les deux ?

Depuis que la mémoire m'est revenue, j'ai bien réfléchi, mon enfant, et ce que j'ai entrevu d'horreurs m'épouvante moi-même.

—Avez-vous des doutes, des soupçons sur quelqu'un ? interrogea vivement le jeune homme.

—J'ai mieux que des doutes, non en ce qui concerne le crime commis sur mon mari, mais au sujet d'un événement qui s'y rattache, qui en découle.

Ecoutez-moi, Jean, je vais vous apprendre des choses qui vous paraîtront invraisemblables, inouïes ; des choses vraies, pourtant...

Mais auparavant un mot.

Vous avez confiance en ma raison, n'est-ce pas ?... Vous êtes sûr que je ne suis plus folle ?

—Oui, oui, parlez !

Peut-être à nous deux, parviendrons-nous à dissiper les ténèbres qui entourent ce drame !

Il faut que vous soyez réhabilitée, vous aussi ; votre honneur de femme doit vous être rendu, et je m'y emploierai avec le même dévouement que pour mon père...

—Vous avez raison, Jean, mais soyons prudents si nous voulons aboutir...

Ils sont forts, nos ennemis, les mêmes sans doute qui ont jeté le comte de Valicourt au fond d'un gouffre d'infamie, soyons prudents, parlons bas...

Jean vint s'asseoir à côté d'Isabelle, il lui prit les mains, les caressa doucement.

—Nous serons prudents, fit-il, ayez confiance en moi...

—Mon enfant, dit la veuve d'Edmond avec solennité, je vais vous révéler un secret de famille, un secret que j'ai seule gardé jusqu'à ce jour, par crainte.

Paulette, ce cri, tout à l'heure m'a échappé, Paulette est "ma" fille, ma vraie fille, non pas la fille de mon cœur, non pas mon enfant d'élection...

Elle se nomme légalement Paulette Chappart, et cependant c'est moi qui l'ai mise au monde...

(A SUIVRE)

ROMANS ILLUSTRES 25c

E. de Saint-Pierre: Paul et Virginie.
E. Daudet: Rolande et Andrée.
Jeunes Filles d'autrefois.
François de Nion: Vive l'Empereur.
J. Rameau: Le bonheur de Christiane.
C. de Bernard: Gerfaut.

LIBRAIRIE DEOM 47 rue Sainte-Catherine Est, Montréal.

181-J. s. jno.

LE NOUVEAU GRAND MPORIUM SCROGGIE SERA OUVERT EN NOVEMBRE

La construction du nouveau magasin Scroggie, au coin des rues Ste-Catherine, Bleury et St-Alexandre, établit un nouveau record dans la construction à Montréal, ajoutant un nouveau succès à la liste de ceux des grands constructeurs, que sont MM. P. Lyall & Sons. Aucun magasin de ces dimensions et de cette importance n'a encore été construit en si peu de temps. Quand il fut question d'ouvrir le nouveau magasin Scroggie et d'y commencer les affaires en novembre, on n'y voulut pas croire, on disait, dans les cercles de la construction, que ce n'était pas possible, mais la chose impossible va passer dans le domaine des faits accomplis, ce qui placera Montréal au nombre des premières villes du continent pour la construction rapide.

EDIFICE DE SIX ETAGES

C'est un magasin à six étages, avec deux sous-sols, faisant en tout huit étages qui seront tous occupés par la maison Scroggie, à l'exception de six boutiques que l'on louera pour des spécialités exclusives, permettant aux patrons de s'assurer de lignes qui ne pourraient trouver place dans des magasins à rayons, et

M. Fred. Scroggie

Directeur gérant de W. H. Scroggie, Limited.

comme le dit M. F. A. Scroggie, dans le nouveau magasin, on trouve là tout ce qu'il faut pour hommes, femmes et enfants, depuis le berceau jusqu'à la tombe.

Les fixtures sont faites par Jones Bros, de Toronto, à grands frais, et seront d'un fini acajou pour appareiller la décoration intérieure, unique en son genre.

Fleming et Marvin, qui auront la direction de la "Cafeteria" de Scroggie, en ont, parmi celles qu'ils ont établies à Toronto, qui ont lancé des obligations dont plus de $50,000 dollars ont été souscrits. La nouvelle "Cafeteria" de Scroggie, sera ce qu'il y a de plus nouveau et de plus moderne au pays. Elle aura une entrée par les rues Bleury et Ste-Catherine et on y accèdera par les ascenseurs et les escaliers du magasin. Elle pourra contenir 900 personnes et l'ameublement et le service seront des plus modernes. — Elle sera prête pour l'ouverture du nouveau magasin Scroggie, en novembre.

Le succès phénoménal des "Cafeterias" qu'exploitent MM. Fleming & Marvin parlent beaucoup, sans nul doute, en faveur de celle qu'ils vont exploiter à Montréal.

IL TOMBE A FOND DE CALE

UN DEBARDEUR NOMME BOISSONNEAU SE TUE EN TOMBANT D'UNE HAUTEUR DE TRENTE PIEDS.

Encore une mort tragique à ajouter à la sombre liste des accidents. Euclide Boissonneau, âgé de 19 ans, un débardeur, travaillait, hier après-midi, à bord du "Pretorian," de la compagnie Allan, à sortir des pièces de fer des écoutilles du navire, et il prenait un élan pour sauter sur le navire, quand il glissa et tomba dans la cale, d'une hauteur de trente pieds et vint s'écraser sur des pièces de fer. Un contremaître qui travaillait près de là a failli lui-même recevoir la victime sur le dos, et ce n'est que par miracle qu'on n'ait pas à enregistrer un double accident.

Les compagnons de travail du jeune Boissonneau, ainsi que le matelots du bord en le voyant tomber coururent à son secours, mais ils ne ramassèrent qu'un cadavre tout sanglant. On avait fait mander l'ambulance, mais ce fut le fourgon qui transporta la victime à la morgue. Le jeune Boissonneau demeurait au No 5 rue Ste-Thérèse.

LA VILLE EST OBLIGEE DE PAYER LES POTS CASSES

La ville de Montréal ayant, sur le rapport de ses ingénieurs, adjugé des contrats à un enterpreneur pour la construction de trottoirs permanents sur des rues où des trottoirs avaient été construits l'an dernier, force lui est aujourd'hui de payer les pots cassés. C'est-à-dire qu'elle devra acheter de la Canada Roofing and Paving Co., un lot de 200 tonnes de mastic d'asphalte à $16 la tonne, soit $3,200. La Canada Roofing and Faving Co. réclamait de la Ville plus de $6,000, le prix de 400 tonnes de matériaux qu'elle avait dû acheter pour exécuter le contrat de 32,632 verges de trottoirs qu'elle avait entrepris. Mais elle consent à réduire sa réclamation à la moitié pour éviter un procès, la ville reconnaissant son erreur et désirant dédommager l'entrepreneur. Il appert par le rapport des ingénieurs qu'une partie des trottoirs que la Canada Roofing Co. avait reçu ordre de faire avaient été construits en 1912, pendant que d'autres trottoirs ont été réduits un moitié de leur largeur, après que le contrat eût été adjugé à la Canada Roofing Co.

Celle-ci abandonne tout droit de réclamation qu'elle peut avoir contre la ville en considération de l'arrangement survenu hier après-midi.

UNE CONVENTION DU PARTI LIBERAL

Aurait lieu à Ottawa avant la prochaine session dans un but de réorganisation.

OTTAWA, 16.—Dans les cercles libéraux il est question d'une convention du parti qui aurait lieu à Ottawa avant la prochaine session dans un but de réorganisation. L'élection de Châteauguay est la cause de ce mouvement des chefs libéraux. Un programme nouveau serait étudié dans lequel figurerait le coût de la vie allant toujours en augmentant; la réforme du tarif et autres questions d'actualité. On croit à Ottawa qu'en dépit de la défaite de Châteauguay et des ambitions de certains lieutenants du parti libéral, Sir Wilfrid Laurier restera encore pendant quelques années le chef de ce parti.

LE ROI D'ESPAGNE IRAIT A PARIS

PARIS, 16.—Si les circonstances politiques le permettent, le roi d'Espagne, accompagné de la reine, ira passer quelques jours à Paris incognito, au commencement du mois prochain, et sera reçu à dîner privément par le président Poincaré, au palais de l'Elysée.

LA VISITE DES BANQUIERS A QUEBEC

(Spécial à la PATRIE)

QUEBEC, 16 — Les membres du "Quebec Clearing" ont offert, l'autre jour, un déjeuner au Château Frontenac, à une centaine de banquiers de l'Etat du Wisconsin, qui étaient accompagnés de leurs épouses et qui sont venus faire une courte visite à Québec.

Avant le déjeuner tous se sont rendus à Ste-Anne de Beaupré, puis au Sault Montmorency et, à leur retour à Québec, ils ont visité la ville et ses principaux points historiques dans l'un des chars-observatoires de la Cie des tramways.

Avant leur départ, les distingués visiteurs ont exprimé leur reconnaissance pour la façon dont ils avaient été reçus et leur admiration pour tout ce qu'ils avaient vu.

Ceux qui font partie du "Quebec Clearing" et qui ont accompagné les visiteurs sont MM. C. E. Bégin, gérant de la Home Bank ; A. E. Nash, gérant de la banque de Montréal ; Percy Lovc, gérant de la banque Impériale, succursale St-Roch ; A. G. Welch, gérant de la Royal Bank of Canada; C. C.Smith, gérant de la Quebec Bank ; E. E. Code, gérant de la Banque Union ; F. W. Russell, de la Banque Molson.

LA RECEPTION AU PREMIER MINISTRE

QUEBEC, 16 — Le maire de Québec est parti pour Ottawa. On croit savoir que le but de son voyage est de rencontrer le Très Honorable R. L. Borden en vue de décider certains détails de la réception que citoyens de Québec feront au premier ministre le 22 courant.

J'ATTRIBUE MA GUERISON UNIQUEMENT ET ENTIEREMENT A "FRUIT-A-TIVES"

Hull, Qué., 24 déc. 1909

"Pendant les douze dernières années j'avais de douloureuses attaques de dyspepsie. Je ne pouvais pas digérer ma nourriture et tout ce que j'avalais me causait des souffrances agonisantes dans l'estomac. J'avais aussi des attaques terribles de constipation et quelquefois mes intestins ne marchaient pas pendant deux semaines.

Trois médecins me soignèrent pendant deux ans et me donnèrent toutes sortes de médecines mais rien ne me faisait du bien. Je ne pesais plus que 80 livres et tout le monde pensait que j'allais mourir.

Finalement j'ai eu la bonne idée d'essayer "Fruit-a-tives", et aussitôt que je les ai prises je sentis que je prenais du mieux. Je persistai à suivre le traitement et ma grande joie je continuais toujours à prendre du mieux.

Maintenant je suis très bien et je pèse 115 livres et je n'ai jamais pesé autant même avant ma maladie.

J'attribue ma guérison uniquement et entièrement à "Fruit-a-tives" et ne puis jamais trop les louer pour m'avoir sauvé la vie.

A tous ceux qui souffrent de dyspepsie et de constipation je recommande "Fruit-a-tives" comme un remède miraculeux."

Mme ANDREW STAFFORD.

50c la boîte, 6 boîtes pour $2.50. Boîte échantillon 25c chez les marchands ou de Fruit-a-tives Limited, Ottawa. 238

COUR SUPREME

L'APPEL PARADIS CONTRE CARDIN. — LE CHEMIN DE FER "QUEBEC ET LAC ST. JEAN" CONTRE KENNEDY.— TURGEON CONTRE ST-CHARLES.

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 16.—La cour Suprême du Canada a réservé jugement dans l'appel Paradis vs. Cardin, relativement à l'élection fédérale de Richelieu. L'élection partielle a eu lieu en octobre dernier et M. Cardin, député libéral, a été réélu. Demande de contestation fut faite par M. Paradis, demande à laquelle s'objecte M. Cardin, sous prétexte que le pétitionnaire n'était pas qualifié pour voter dans cette élection, que les affidavits produits sont irréguliers et que l'avis de la pétition n'a pas été régulièrement publié, conformément à la loi de la province de Québec de 1875 et à la loi fédérale de 1891. L'honorable N. A. Belcourt était l'avocat de M. Cardin et M. E. A. D. Morgan, celui de M. Paradis.

Dans la cause de la compagnie du chemin de fer Québec et Lac St-Jean vs. Kennedy, l'appel a été accordé avec dépens, le juge Brodeur dissident.

Appel maintenu avec dépens dans la cause de Turgeon vs. St-Charles, les juges Adington et Anglin, dissidents.

POUR EXCES DE VITESSE

Pour avoir fait trop de vitesse sur le Chemin Ste-Catherine, le 9 octobre dernier, Morti Mario, un chauffeur Italien a comparu, hier soir, devant le magistrat Stuart, d'Outremont, et a été condamné à $10 d'amende et aux frais, se montant à $5.00.

ETOURDISSEMENTS, MAUX DE TETE, MALADE, "CASCARETS"

ILS NETTOIENT DOUCEMENT VOTRE FOIE ET VOS INTESTINS PARESSEUX PENDANT VOTRE SOMMEIL.

Procurez-vous une boîte de 10 cts.

La migraine, la biliosité, le vertige, la langue épaisse, le mauvais goût, la mauvaise haleine—viennent toujours d'un foie paresseux ; négligés, il y a fermentation de la nourriture dans les intestins, ou l'estomac devient acide et rempli de gaz.

La matière empoisonnée obstrue les intestins, et au lieu d'être rejetée du système est absorbée par le sang. Quand ce poison atteint les tissus délicats du cerveau il cause la congestion et ce mal de tête lourd et douloureux.

Les Cascarets nettoyent immédiatement l'estomac, enlèvent l'acidité, les gaz et la matière non digérée, enlèvent l'excès de bile du foie et chassent la matière de rebut et les poisons des intestins.

Un Cascaret pris ce soir vous renforcera certainement le matin. Ils agissent pendant votre sommeil — une boîte de 10 cents chez votre pharmacien veut dire esprit lucide, estomac en santé, et vos intestins et votre foie en bon état pendant des mois.

La Maison des FOURRURES DE QUALITE

ET DES PRIX DE GROS

SPECIAL

ETOLE EN VISON $95
Que vous paierez $140 l'hiver prochain

Manteaux en Mouton de Perse $190
Valeur de $350 pour.....

MANCHON EN VISON $65
Une très belle valeur de $100 pour

MANTEAU en SEAL ELECTRIQUE $65
Valeur de $95 pour.....

ERNEST ALBERT, 432 ST-PAUL
Fourrures en Gros
Tél. Main. 7430. Coin St-François-Xavier.

BIRKS

PHILLIPS SQUARE

Un horloger habile de Paris nous envoie ce ... modèle extrêmement mince.

Montres pour Hommes

Ces montres sont tellement minces qu'il est presqu'incroyable que le mouvement ait assez d'espace pour marcher — quelques-unes ne dépassent pas l'épaisseur d'une pièce d'un demi dollar — nous serions très heureux d'avoir l'occasion de pouvoir démontrer que ces montres tiennent parfaitement le temps. Les boîtiers sont en or ou en platine, avec couverts ou non, et il n'y en a qu'une de chaque dessin. Elles sont spécialement appropriées pour être données en cadeaux.

Prix $300 à $500.

BOISERIES

CHASSIS, PORTES, GARNITURES D'INTERIEUR *de tous genres.*

Si vous construisez votre maison, procurez-vous les prix de

Wm. RUTHERFORD & SONS CO.,

AVENUE ATWATER — Téléphone Main 1314.

SUCCURSALES : Avenue Papineau et voies du C. P. R. Avenue du Parc et voies du C. P. R.

191, Jno. 1-14.

L'ECOLE DE CHIRURGIE DENTAIRE

L'espace nous ayant fait défaut hier nous publions ci-après la liste continuée des personnes qui assistaient à l'inauguration de l'Ecole de Chirurgie dentaire lundi soir. Il nous a été naturellement impossible de prendre tous les noms, attendu que des milliers de personnes ont pris part à cette superbe démonstration : nous nous en tenons à la liste officielle consignée dans les régistres de l'institution.

M.,Mme et Mlles Bienvenu,M.et Mme De Belleteuille, M. et Mme Barbier, M. et Mme Bernadet, M. et Mme Boisseau, Mlles Belcourt, Dr Eugène Bourgeois, Dr et Mme Bourgeois, M. et Mme Blanchet, Dr Léo Boutin, M. J. H. Benoit, M. H. Beaudry et Mme, M. et Mme Barsalou, M. H. et Mme Barsalou ; Dr Bourgoin, M. et Mme Brodeur, lieutenant-colonel J. Barry, Dr Georges Beauchamp, Dr et Mme Beaudoin, Dr et Mme Bernier, Dr et Mme Brisset des Nos, Dr et Mme Bernier ; M. L. P. Bérard et Mme, M. et Mme J. F. Bisaillon, M. et Mme Branchaud, Dr et Mme E. P. Benoit, M. et Mme Donat Brodeur, M. et Mme Bastien, M. et Mme Beaupré, M. et Mme Alexandre Brossard, M. et Mme H. Barry, Mme Bérard, Mlles Beauchamp, Mlles Cholette, Dr et Mme Chagnon, M. et Mme Chandler, M. et Mme I. Chouinard, M. et Mme R. Casgrain, Dr et Mme Cleveland, Mlle Cardinal, M. et Mme Chevalier, M. et Mme Charest, professeur A. Contant, M. et Mme F. Cuéran, M. et Mme Cholette, M. et Mme Chamberland, M. J. O. Centant, Dr Choquette, Dr Alp. Comeau, M. et Mme Catelli, M.et Mme J. L. Coutlée, M. et Mme Albert Dumas, M. et Mme M. Desaulniers, M. et Mme A. Décary, C. R., M. et Mme Delfosse, M. S. L. Dusablon, Dr et Mme W. Derome, l'abbé A. Desrosiers, M. et Mme A. Desrosiers, Mlle E. Desrosiers, Dr H. Dorval, M. et Mme de Mme, M. et Mme D'Argencourt, M. et Mme G. Deserres, M. et Mme Desroches, M. et Mme Desaulles, M. et Mme Bouchervilie, Dr et Mme Dufresne, M. et Mme J. V. Desaulniers, Dr de Soutron, M. et Mme Duckett, M. et Mme A. de Lorimier, M. P. G. Dugré, M. et Mlle Dufresne, M. et Madame Dr de Cotret, Monsieur et Madame J. A. Demers, le comte et la comtesse de Kerma, M. et Mme P. Fortier, Dr N. Fournier, M. et Mme R. Faribault, Dr Martin Fleury, Dr et Mme Fardeau, M. et Mme Jean Flabault, M. et Mme H. A. Fortier, M. et Mme Faucher, Mlle Marguerite Forget, Dr et Mme E. Giles, M. et Mme J. Girard, Dr et Mme A. M. Gagnon, M. et Mme A. E. Giroux, Dr J. Giles, Dr et Mme W. Gagnon, Dr et Mme Huguenin, M. J. H. Harris, Dr et Mme Hébert, sDr. Hansford, M. Mme et Mademoiselle Hénault, Léopold Houlé, Dr E. P. Lachapelle, Dr B. Lightstone, Dr et Madame Lanthier, Dr Jacques Lantier, Dr T. Lavoie, Dr X. Laberge, M. et Mme Joseph Laurier, M. et Mme Fred. Larivière, M. Laroche et Mlle Dubeau, M. et Mme Henri Lalonde, M. et Mme Labrecque, M. et Mme Henri Lalonde, M. et Mme Lecours, Dr L. Lenieres M. et Mlle Labelle, M. et Mme A. Labelle, M. et Mme Paul Lacoste, M. et Mme Laurier, M. et Mme D'Argencourt, M. et Mme Ernest Lemire, M. et Mme O. Lavallée, M. et Mme W. Lafrenière et Madame Lafrenière, Dr et Mme A. Larocque, M. et Mme Leluan, M. et Mme H. Lionais, M. et Mme A. Larocque, M. et Mme P. E. Lacasse, M. et Mme Z. Morin, Dr et Mme Malouf, Dr et Mme Millair, M. E. Mercure, M. et Mme V. Martineau, M. et Mme M. Mercure, M. et Mme M. F. Martineau, Dr et Mme R. Masson, M. et Mme L. C. Morin, M. et Mme G. H. Marsan, M. et Mme Masseau, M. l'abbé Maurice, M. et chemin, M. E. Bourbonnais, l'échevin Dowd, M. et Mme H. A. A. Brault, M. et Mme Devlin, Dr et Mme J. Desroches, Dr et Mlle Dorval, M. Mme et Mlles Delisle, M. Henri Dandurand et Mlles Gariépy, M. l'abbé Joseph N. Dupuis, M. et Mme Marcel Gabard, Dr Conrad Gendreau, M. A. Granger, Mme et Mlle Giguère, M. Paul Granger, M. H. J. Hébert, M. et Mme C. Lamontagne, M. Alfred Larose, M. Ernest Marceau, M. Thomas Mazurette, M. Alfred Mercure, M. M. McDonald, M. et Mme J.-A. Parent, M. et Mme Pauzé, M. et Mme J.-E. Perreault, M. et Mme J.-E. Racicot, Dr W. G. McCabe, M. et Mme Rainville, M. et Mme L. Tremblay, M. Ths. Tousin, N.P., M. et Mme Martineau, M. Alex. Martin, M. C. et Mme Masseau, Mlle Juliette Nantel, Mme Nahr, M. et Mme L. Noguey, Dr O. Normandin, M. D. J. et Mme Ouimet, Dr et Mme E. Ostiguy, Dr et Mme O'Leary, Mlle L. Paradis, M. et Mme Paquet, N. P., M. et Mme Préfontaine, Mme R. Pelletier, M. A. et Mme Perreault, Dr et Mme F. Pariseau, Mlle O. Paradis, M. I. Piché, M. et Mme J. E. Paterson, M. et Mme J.D. Paterson Dr et Mme Robichon, Dr et Mme Rickard, M. et Mme Bourbeau Rainsville, C.R., M. et Mme V. Roy, M. et Mme J.-B. Rolland, Dr C. E. Rouleau, M. Mme et Mlle Rokert, Dr Joseph Roy, M. et Mme C. Rodier, M. et Mme Paul Rainville, Dr et Mme J. A. Renaud, Dr Shepherd, M. Guillaume Salleuse, Mlle Staub, M. et Mme F. Smyth, Dr et Mme Stechouse, M. Alex. Saint-Pierre, C.R., M. Mme et Mlle Surveyer, M. F.-X. St-Charles, Dr et Mme H. Saint-Pierre, M. et Mme Simard, Dr H. J. St-Georges, Dr et Mme Stevenson, M. E. M. V. Turcot, M. et Mme Tourville, Dr et Mme Treeler, M. et Mme Taché, Dr et Mme A. W. Thornton, M. et Mme Théoret, N.P., M. Atherton, M. et Mme J. L. Archambault, M. L.-J. Beaudoin, M. C. Beaudoin, M. et Mme Jos. Versailles, M. et Mme Thomas Wilder, Dr W. G. Kennedy, Dr E. J. Kennedy, M. et Mme Marcel Beullac, M. et Mme Laurence, M. et Mme C. A. Paradis, Dr et Mme E. G. Asselin, M. et Mme Eugène Desaulniers, Mme et Mlle N. Picotte, M. et Mme Alexandre Lacoste, M. et Mme Pétreault, M. Leblond de Brumath, M. E. Fortier, M. et Mme Lucien Gravel, etc.

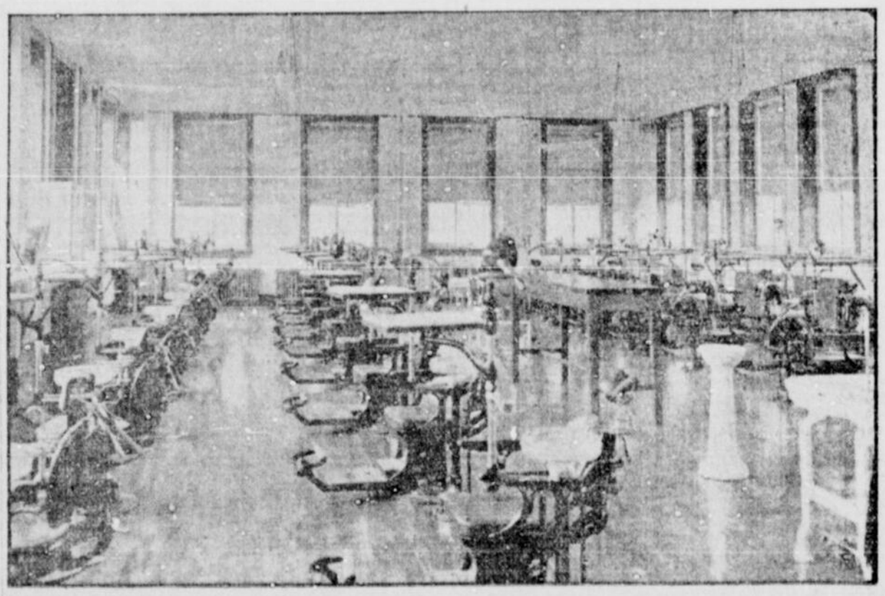

VUE INTERIEURE DE LA GRANDE SALLE DE CLINIQUE DE LA NOUVELLE ECOLE DE CHIRURGIE DENTAIRE DE MONTREAL, affiliée à l'Université Laval. (Cliché du photographe de la PATRIE).

EAU St LOUIS

"MARQUE TREFLE ROUGE"

Effervescente, Naturelle

Embouteillée à St. Yorre (près Vichy.) France.

L'Eau par Excellence pour l'Estomac

Dans tous les Hotels et Epiceries de 1er Ordre.

L. CHAPUT, FILS & CIE, LIMITÉE

Concessionnaires pour le Canada

MONTRÉAL.

LE TRAITEMENT DE TROIS JOURS DE NEAL CONTRE L'ALCOOLISME

Le seul traitement de trois jours contre l'alcoolisme qui a été adopté par le gouvernement australien. Le traitement de trois jours de Neal contre l'alcoolisme est reconnu comme étant le meilleur remède au monde. Il fait disparaître tout désir de liqueurs, en trois jours. Il est recommandé par les principaux médecins et membres du clergé. Il n'y a qu'un seul traitement de trois jours de Neal contre l'alcoolisme à Montréal, et c'est au No 22 rue Sherbrooke Est, près St-Denis. Téléphone Est 459. Le traitement Neal rend les ménages heureux.

195—14, 16, 18

EPOUX PEU COMMODE

Une femme peu commode, c'est Mme Edward Kirsop, le Balmoral, qui a comparu, hier après-midi, devant le magistrat Leet. Elle est accusée d'avoir menacé son mari de mort. Devant l'air plutôt rébarbatif de cette mégère, le tribunal a cru bien faire en la condamnant à quatre mois de prison.

Le POELE A GAZ le plus MODERNE sur le MARCHE AUJOURD'HUI

Le Poêle à Gaz "New Perfect" No 10-D

$21.00 comptant.
$23.00 à terme.

AUCUN FRAIS POUR LE PLACEMENT

Qui voudrait se passer d'un de ces poêle à gaz moderne installé dans sa cuisine?

Pensez à la *grande comodité* que vous obtiendrez en possédant ce *poêle à gaz,* comparativement au petit montant que vous dépenserez pour vous le procurer.

$3.00 avec la commande et $1.00 par mois paient ce poêle.

On peut le voir en opération à nos salles de vente.

THE MONTREAL LIGHT, HEAT & POWER COMPANY

Edifice du Power, Rues Craig et St-Urbain, Téléphone Main 4040

Magasin du haut de la ville, 358 rue Ste-Catherine Ouest, Téléphone Uptown 4310

Succursale de l'Est, 834 Ste-Catherine-E., Maisonneuve, Tél. Iasalle 1850.

CHRONIQUE OUVRIERE

Le euchre et bal du Club Ouvrier Saint-Jean-Baptiste.

C'est samedi prochain, en la salle Nationale qu'aura lieu le grand euchre et bal du Club Ouvrier St-Jean-Baptiste. Rien n'a été épargné par le comité d'organisation pour faire de cette fête le plus brillant succès de la saison et on nous promet l'une des plus agréables soirées possibles.

De nombreux prix seront distribués aux heureux gagnants de la partie de cartes en outre des trois prix spéciaux de $5 en or, offerts comme prix d'assistance. Voici la liste des généreux donateurs :

Jos. Ainey, commissaire de la Cité, G. Vandelac, échevin, N. Leclaire, ex-échevin, Jos. Campeau, photographe, R. A. Girard, A. A. Lefebvre, marchand, Jos. Landry, hôtelier, C. Gauthier, hôtelier, D. Guénette, épicier, A. Gervais, Villeneuve et Lebrun, hôteliers, Bessette et Frère, hôteliers, J. Lachance, boucher, J. L. Roberge, pharmacien, "La Patrie," Mercantile Printing, "La Presse," W. Rochon, électricien, A. Wilson Co., manufacturiers de cigares, Dr Charette, pharmacien, O. Levac, marchand-tailleur, E. Gosselin, barbier, Larivière Incorporée, J. B. Valiquette, épicier, A. Sanefaçon, bijoutier, Mme A. Valiquette, J. E. Courtemanche, "Le Devoir," P. Jubinville, T. Bougie, hôtelier, E. Aubuchon, bijoutier, Ed Girard, bijoutier, A. Dubord et Cie, H. Sylvestre et Fils, C. Beauchesne, P. Lamy, marchand, Z. O. Tourangeau, Peoples Furnishing House, T. Barry, hôtelier, Mendelshon, bijoutier, "Le Canada," E. Desjardins, Gordon Bros., C. Rodier, avocat, P. Martineau, pharmacien, E. Leclerc, Sanche et Leblanc, W. J. Proulx, notaire, Tourville et Dulong peintres, A. Goyette, M. Mérineau, tailleur, J. B. Laplante, tabaconiste, J. Lasalle, S. Robitaille et Cie, O. Dubois, F. St Vincent, hôtelier, Ed. Thibaudeau, hôtelier, B. Chalifoux, encadreur, L. N. Dupuis, commissaire de la Cité, Dr E. P. Lacapelle, commissaire de la Cité, L. A. Lapointe, échevin, B. Provost épicier,

—:o:—

Les grévistes deviennent agresseurs.

Pour la première fois depuis le commencement de la grève des confectionneurs d'habits, on a vu, hier midi, les grévistes provoquer des troubles sérieux. Un certain groupe de grévistes auraient attaqué les briseurs de grève qui travaillent actuellement dans des ateliers qui ont refusé de signer l'entente. Comme résultat, deux ouvriers légèrement blessés, ont été transportés dans les hôpitaux.

La rencontre a eu lieu dans un restaurant du Boulevard St-Laurent près de la rue Dorchester. On a commencé par se dire de gros mots, puis on en est venu aux coups. On prétend même qu'un des combattants se serait servi d'un bout de tuyau de plomb pour frapper ses adversaires. La bataille était terminée quand la police est arrivée sur les lieux. Tout ce que les constables ont pu apprendre, c'est que Barney Isien, demeurant au No. 766 Clarke a été transporté, la tête fendue, à l'hôpital Général, tandis que l'ambulance de l'hôpital Victoria emportait un nommé A. Beckfield, blessé de la même manière. Tous les autres combattants avaient disparu et il a été impossible de savoir si les blessés sont des grévistes ou des briseurs de grève.

—:o:—

Election chez les cordonniers.

A la dernière assemblée de l'Union Canadienne des Cordonniers de Québec, local No. 81, les officiers suivants ont été élus :

Flavien Huot, président ; Arthur Chantal, vice-président ; Joseph Gagnon, secrétaire-archiviste ; Delphis Roy, assistant secrétaire ; Octave Parent, secrétaire financier ; Louis Richard, trésorier ; délégués au Conseil Central National des Métiers et du Travail, MM. M. D. Royt, L. Richard, Nap. Bourassa, A. Chantal, J. Côté et F. Huot.

Vous pouvez toujours être certain d'avoir le véritable

Duffy's Pure Malt Whisky

si le sceau portant la marque de commerce sur le bouchon est intact. Vous trouverez aussi le "Vieux Chimiste" bien connu sur l'étiquette de la bouteille.

EVITEZ LES IMITATIONS

car il n'y a rien d'aussi bon que ce véritable remède éprouvé pour le genre humain.

L'emblème de la pureté et de l'excellence se trouve ici réellement, car on ne saurait exagérer le bien que le Duffy's Pure Malt Whiskey a fait et accomplit constamment.

Procurez-vous une bouteille aujourd'hui et remarquez comme votre santé s'améliore continuellement.

The Duffy Malt Whiskey Co., Rochester, N. Y.

F. X. ST-CHARLES & Cie., Ltée., LAPORTE, MARTIN & Cie., Ltée., distributeurs locaux.

2ième ETAGE

25 PAIRES COUVERTES en laine blanche, pour lits doubles, régulier $4.35, la paire, vendredi, chacune **$1.48**

CONFORTABLES

75 CONFORTABLES, grande largeur, régulier $1.25. Vendredi **99c**

Allée Centrale

JOLIES RUCHES "PIERROT" avec boucles en velours noir, le prix régulier était de 59c, pour demain, chacune **27c**

COLLETS "CHALES" EN DUCK pour porter avec les manteaux, la valeur régulière est de 50c. Vendredi pour écouler . . . **17c**

50 BOITES POUDRE DE TOILETTE de Plassard, à la Renommée, qualité de 25c. Vendredi, la boîte. **17c**

BRACELETS EN OR ROULE de bonne qualité, prix courants 98c et $1.25, $1.50 à $2.00. Vendredi, nos prix spéciaux : 98c et **$1.25**

AU BON MARCHE

"A QUALITÉ ÉGALE, NOS PRIX SONT TOUJOURS LES PLUS BAS"

Les occasions du vendredi sont toujours fort recherchées "Au Bon Marché"

Il n'y a rien d'étonnant à cela et si nos rayons sont bondés d'acheteurs c'est que nous donnons toujours tel qu'annoncé et que nos valeurs sont exceptionnelles.

Lisez attentivement la liste de prix suivante et rendez-vous compte de ce que le "Bon Marché" peut vous faire épargner demain.

Panama

français et drap vénitien de belle qualité, beau lustre, tout laine, convenable pour robes ou costumes, 48 et 50 pouces de large, ce sont des valeurs régulières de $1.00 et $1.25, notre prix très spécial pour vendredi, la verge **49c**

Pour enfants de 2, 4 et 10 ans

(1er étage)

FLANELLETTE

BLANCHE épaisse, pour confection de sous-vêtements, 27 pouces de large, très belle valeur à 12½c, le prix du "Bon Marché" pour vendredi matin, de 8½ à 12 heures **8½c**

La verge . . . . . .

FINE BRODERIE SUR MOUSSELINE suisse pour garnitures de lingerie, largeurs 3 à 5 pouces, qualités ordinaires de 15c à 25c la verge **7½c**

COMISOLES ET CALEÇONS en tricot union, régulier 20c et 25c le morceau **12½c**

CALEÇONS en flanellette blanche et couleurs variées, demain notre prix spécial **19c**

ROBES en flanellette bleu-marine avec pois blancs ou quadrillée noir et blanc ; ces petites robes sont considérées bon marché à 60c. Vendredi, le prix du "Bon Marché", chacune **37c**

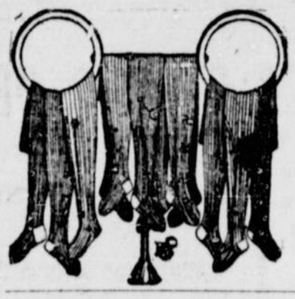

BAS

en cachemire tan, unis, et noir brodés rouge, bleu-pâle et blanc, pieds doubles, pour dames et enfants, valeur courante 40c, le prix du "Bon Marché" . . . .

12½c

PROFITEZ DE CETTE OFFRE MESDAMES

"Jacquard"

Tissu de couleurs diverses, fond en couleurs et broché noir, la vogue du jour pour robes, costumes, etc., 42 à 48 pouces de large, valeurs courantes $1.00 et $1.25, notre prix spécial, vendredi **79c**

SOUS-VETEMENTS en coton ouaté drab pour garçons, qualité ordinaire 35c, vendredi chaque **29c**

CRAVATES en soie, couleurs et dessins variés, larges du bas, qualités 25c et 35c . . . . . Demain, chacune **17c**

Nos Nouveaux Numéros de Téléphone : Est 6700-6701.

Le velours est en grande demande pour confection de robes, costumes et manteaux

VOICI POUR DEMAIN :

2000 verges velours de Soie, fond noir avec rayures en couleurs, ainsi que velours de sois broché deux tons, 20 pouces de large valeur réelle $1.25 le prix du "Bon Marché" pour Vendredi, la verge 59c

BRODERIES, DENTELLES

Le comptoir favori des Dames où les bonnes occasions abondent.

BRODERIE sur lawn et mousseline pour cache-corsets, volants de jupons, peignoirs, robes d'enfants, largeurs variant de 9 à 18 pouces, ce sont des qualités ordinaires de 25c, 35c à 50c. Notre prix spécial, la verge **11c**

DENTELLE sur point brodé de soie (allover) appliqué, dentelle sur point (net) fini guipure, pour recouvrir les robes de soirée, largeurs 18, 27 et 45 pouces de large, excellentes valeurs de $1.50 à $5.00, le prix exceptionnel du "Bon Marché" pour vendredi, la verge **69c**

RAYON DE LA CONFECTION

(1er Etage)

Environ 200 Blouses (échantillons de voyageurs) en flanellette, cachemire, piqué, fil et lawn, toutes bien confectionnées, chaudes et confortables, justement ce dont vous avez besoin Mesdames, en ce commencement d'Automne. N'importe laquelle de ces blouses vaut au bas mot de 69c, 98c à $1.50, demain matin à 8½ hrs sera le meilleur temps pour profiter d'une offre aussi exceptionnelle, le prix du "Bon Marché" chacune . . 47c

COSTUMES en serge, cheviot, tweed, gris, noir, bleu-marine. Il y en a 35 en tout et nous croyons qu'à un aussi bas prix, il n'en restera pas un seul, demain soir.

Naturellement, on ne peut prétendre qu'un costume vendu à $7.67 et d'aussi bonne qualité que ceux offerts pour demain puisse être de cette saison.

Cependant, toute personne qui voudra s'en donner la peine pourra sans trop de trouble en faire des costumes fort convenables. Les prix réguliers étaient $9.95, $12.00, $15.00, $18.00, maintenant ... **$7.67**

AU SOUS-SOL

500 VERGES PRELART, 2 verges de large, "second". Vendredi, la verge carrée **22½c**

300 VGS. PRELART anglais., 6 patrons, régulier 40c, très spécial, la verge carrée **28c**

200 VGS. LINOLEUM, 4 vgs. de large, "second", dessins fleuris ou genre tuile, régulier 65c, notre prix la verge carrée **42c**

NOUVEAUTES EN ETOFFES A MANTEAUX (2ème Etage)

CARACUL, nuancé drab et gris pour manteaux d'enfants, double largeur, très belle valeur à **$3.00**

TWEED EPAIS pour manteaux d'automne et d'hiver, double largeur, diagonal fantaisie, uni et nuancé, gris brun, drab, vert et bleu-marine, prix, la verge : $3.00, $2.50, $2.00 $1.75, $1.50, $1.25 et **$1.00**

TWEED LAINEUX reversible, pour manteaux, fini soyeux, double largeur, gris, bleu, brun, vert et drab, très belles valeurs à $3.00, $2.50, $2.00, $1.75, $1.50 et **$1.25**

SPECIAL **CARACUL** rouge, jolis dessins pour manteaux d'enfants, prix spécial, la verge **$2.50**

Letendre, Fils & Cie.

625 rue Ste. Catherine Est, angle Montcalm.

REVUE MONDAINE

Prochains mariages.

Le mariage de Melle Adelina (Lena) fille de M. et Mme Tristram Coffin, à M. J. Henry Richardson, sera célébré à 7 heures mercredi matin, le 22 octobre à l'église Saint-Patrice.

—On annonce pour le 28 courant, le mariage de M. Isidore Béland, fils de M. Joseph Béland, cultivateur de St-Léon, avec Melle Gracia Bellemare, fille de M. Majorique Bellemare, cultivateur de Louiseville.

—:o:—

Mariage Donato-Vaillancourt.

Lundi, le 6 octobre, à l'église St-Pierre, avait lieu le mariage de M. Alexandre Donato (artiste) avec Melle Augustine Vaillancourt. Le chœur de chant fit entendre un "Ave Maria,", le "Noël du Mariage" fut chanté par Melle M.-Anne Gosselin, et M. Jean Goulet et le professeur J. G. Goulet se firent entendre dans des solis de violon. L'orchestre du National a bien voulu prêter son concours. Le R.-Père Duhault officiait. Le déjeûner fut servi chez la mariée, après quoi l'heureux couple partit pour Québec, Ile Orléans et les alentours.

Samedi soir, il y eut sauterie musicale à la salle Mont-Royal. L'Alliance Musicale et la Symphonie St-Pierre nous firent entendre de la musique choisie. Il y eut récitation et chant par MM. C. Chapleau et D. Lapierre. Quelques artistes du National prêtèrent aussi leur concours.

On remarquait parmi les invités : M. et Mme F. Donato, M. et Mme D. Vaillancourt, Mlle B. Laberge, Mmes C. Brunoni, T. Pelletier, F. Vincent, O. Daoust, P. Chaumon, P. St-Pierre, Mlles F. Pomerleau, Y. Lanctôt, A. Vinet, A. Gagnon, H. Gravel, B. St-John, MM. J. A. Calchon, C. Laperle, L. Léveillé, Prof. J. G. Goulet, Jean Goulet, J. A. Girardin, et un grand nombre d'autres.

—:o:—

Chillas-Sharing.

Mercredi, le 15 octobre, à l'église Notre-Dame, a été célébré le mariage de Mademoiselle Eva Eugénie, fille ainée de B. S. Sharing, à M. Arthur Shirley Chillas, fils de Geo. Chillas.

ST-JUDE

M. Chabot fait d'importantes réparation à la propriété qu'il a achetée de la succession de H. J. Roy.

— Dimanche, un mandement de Mgr. A. X. Bernard a été lu dans notre église défendant la lecture du journal "Le Pays".

—Mme D. Roy de Woonsocket, est à St-Jude, auprès de sa mère malade.

PREMIERS SECOURS AUX BLESSES

Division Canadienne de l'Association Ambulancière St-Jean

Un travail remarquable et d'un intérêt humanitaire considérable a été accompli par la Division Canadienne de l'Association Ambulancière St-Jean, qui vient de faire paraître une traduction française du Manuel de l'Association-Mère. Ce petit volume sort des presses de la Librairie Beauchemin Limitée, et constitue à tous égards un fac-simile de l'Edition Anglaise. La traduction a été exécutée par M. Marc Sauvalle, Traducteur Officiel du Ministère des Mines, à Ottawa.

Le manuel anglais en est rendu à sa dix-neuvième édition, ce qui porte sa circulation totale dans l'Empire à 900,000 exemplaires. La Division Canadienne de l'Association a l'honneur d'en soumettre la première édition en Français, sous le titre "Premiers Secours aux Blessés." L'Association a pu entreprendre ce travail grâce à l'assistance généreuse du Parlement du Canada, les députés de la Province de Québec, approuvant vivement l'objet de l'Association et désirant spécialement qu'elle se répandit dans la population canadienne française de Québec, de l'Est d'Ontario et des Provinces Maritimes. On peut juger des premiers résultats obtenus grâce à cette initiative de l'Association, par le fait que des classes ont été organisées parmi les employés Canadiens-Français du Chemin de Fer Intercolonial et de celui de l'Ile du Prince Edouard. On s'attend que ce mouvement reçoive une vive impulsion parmi nos compatriotes Canadiens Français de Montréal, Québec, St-Hyacinthe, Trois-Rivières, Lévis, Sherbrooke, Fraserville, Hull, Sorel et autres centres importants.

L'Association Ambulancière St-Jean a été fondée par l'Ordre St-Jean de Jérusalem, en 1877, et la charte accordée à l'Ordre en 1888 par Sa Majesté la Reine Victoria reconnait pleinement l'Association Ambulancière St-Jean, comme service d'ambulance de l'Ordre Hospitalier St-Jean de Jérusalem. L'Objet de l'Association est :—

1.—D'apprendre aux personnes à rendre les premiers secours en cas d'accident ou d'indisposition subite et à transporter les malades et les blessés.

2.—D'enseigner aux personnes les principes élémentaires et l'application des soins, traitements et pansements et aussi l'hygiène et l'assainissement spécialement pour les chambres de malades.

3.—De fabriquer et de distribuer par vente ou à titre gracieux du matériel d'ambulance; et de former des postes d'ambulance dans les mines, manufactures et autres centres d'industrie et de traffic.

4.— D'organiser des corps d'ambulance, des corps de transport des invalides et des corps de garde-malade.

5.— Et en général, d'avancer l'exécution et l'instruction de tout ce qui est utile pour le secours des malades et des blessés, en temps de paix et en temps de guerre, en dehors de toute distinction de classe, nationalité ou dénomination religieuse.

La division canadienne de l'Association a été organisée il y a trois ans avec ses quartiers-généraux à Ottawa. Le présiment est le Dr F. Montizambert, D.G.P.H., un ancien Québecois; le trésorier, Monsieur George Burn; gérant général de la Banque d'Ottawa; secrétaire-honoraire, Monsieur Fred Cook, journaliste bien connu, et le secrétaire général, le major R. J. Birdwhistle.

Un conseil provincial très influent a été formé à Québec. Le patron est Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur.

Les titulaires sont les suivants :—

Président: Major H. B. Yates, M. D., Montréal.

Vice-présidents: Wm. Macpherson, Québec; Charles R. Hosmer, Montréal.

Secrétaire-honoraire: Dr H. L. Pavey, 100 Ave. Union, Montréal.

Trésorier-honoraire: Major D. D. MacTaggart, Montréal.

Comité exécutif: H. Stikeman, Lt.-Col. E. W. Wilson, Geo. E. Drummon, Lt.-Col. W. A. Grant, A. Piddington, W. R. Baker, Dr J. A. Hutchison, Lt.-Col. F. M. Cole.

Les titulaires qui précèdent font aussi partie ex officio de ce comité.

Le Dr Pavey sera heureux de répondre à toutes les demandes de renseignements qui lui seront adressées relativement à l'organisation de groupements dans Québec. Ces groupements sont chargés d'organiser des classes sous les auspices du conseil de Québec. L'instruction "Premiers Secours" est donnée gratuitement, l'honoraire de classe, y compris le manuel, le bandage triangulaire, les ateliers, etc., ne dépassant pas $1.00 par personne.

ACCIDENT DU TRAVAIL

L'ambulance de l'hôpital Notre-Dame s'est rendue hier soir au quai Sutherland pour aller chercher un blessé du nom de James Rowe, 421 Notre-Dame-Ouest.

Rowe qui était à l'emploi de la Dominion Bridge Co, et qui travaillait à Longueuil, aidant ses compagnons à transporter une lourde pièce de fer, mais il glissa et la pièce vint l'écraser. Ses blessures ne sont pas mortelles.

FAITS DIVERS DE HULL ET OTTAWA

OTTAWA, 16. — Le constable Arthur Ainscough a été remercié de ses services pour avoir tiré sur un prétendu voleur. Ainscough n'était arrivé que depuis trois semaines de New-Bedford, Mass., et est retourné aujourd'hui dans cette ville.

Albert Gosselin, facteur, a été condamné à quatre ans de pénitencier pour vol de lettres recommandées. Gosselin est âgé de 21 ans et était facteur depuis six mois seulement. Il a volé $33 en différentes occasions.

—Un Polonais du nom de August Kowlachuk, a été tué hier à la traverse du C. P. R., à Britannia. On ne lui connait aucun parent dans le pays.

—M. E. H. Griggs, commissaire du commerce pour le Canada, sera vendredi, l'hôte du "Canadian Club". Son sujet de conférence sera: Education et Démocratie.

—Les marchands de foin déclarent que la récolte du foin a manqué aux Etats-Unis et que l'exportation sera beaucoup plus considérable que d'habitude dans l'Est du Canada. Un des résultats sera une forte augmentation de cet article sur le marché canadien.

—Les autorités provinciales ont informé la cité d'Ottawa qu'elles approuvaient le projet de conduire l'aqueduc local jusqu'aux lacs de la Gatineau.

—La veuve de James Foley, contremaître de la cité, recevra trois mois de salaire. Pendant 41 ans que Foley a été à l'emploi de la cité, il n'a manqué son travail que durant six jours.

—Mme Joseph Hall, un des principaux témoins dans l'enquête sur le meurtre de Abe Rubenstein est dangereusement malade à l'hôpital Protestant. Cette femme devait rendre son témoignage le 24 courant et il est probable que le coroner prendra sa déposition ante-mortem.

ASILE DE LA PROVIDENCE

La grande tombola annuelle

C'est le 20 octobre à huit heures du soir, que commencera à l'asile de la Providence, 304 rue St-Hubert, la grande tombola annuelle. La salle des fêtes sera ouverte tous les soirs, jusqu'au 30 inclus; il y aura loteries, roue de fortune, rafraîchissements, concerts. Un grand nombre de superbes objets d'importante valeur seront raflés à 10 cents le billet dont les tirages auront lieu à la cirle finale.

Il sera donné 4 grands euchres.

Le premier, le 22 octobre, sous la présidence de M. Eug. Viau.

Le deuxième le 23 octobre, sous présidence de M. H. Chandler.

Le troisième le 29 oct, sous la présidence de M. J. Trempe.

Le quatrième, le 30 oct, sous la présidence de M. J. Chartier.

Les dames de charité invitent tous ceux qui s'intéressent à cette grande œuvre de l'Asile de la Providence à venir comme par le passé, honorer de leur présence ces belles soirées, où ils trouveront à se distraire, tout en faisant la charité.

JOUR D'ACTIONS DE GRACES C. P. R.

A l'occasion du jour d'actions de grâces un train spécial circulera comme suit:

20 octobre, départ de St-Jérôme à 5.30 p.m. pour Montréal, avec arrêts aux gares intermédiaires et départ de Nantel à 6.25 p.m., d'Ivry à 6.45 p.m., de Ste-Agathe à 7.00 p.m. pour arriver à Montréal à 9.25 p.m.

Un wagon-salon sera attaché au train partant de la gare Viger à 1.15 p.m., le 17 octobre, au retour, ce wagon sera attaché au train partant de Nantel à 6.25 p.m., le 20 octobre.

Les billets sont en vente au prix d'un billet de première classe et un tiers pour partir les 17, 18, 19 et 20 octobre avec retour jusqu'au 22 octobre, aussi au prix d'un voyage simple de première classe pour partir le 20 octobre avec retour le même jour. 197-2

NAVIRE EN FEU

(Service spécial de la PATRIE.)

NEW-YORK, 16.— Le navire de la malle royale des Antilles hollandaises "Janvan Nassau," capitaine Van der Est, arrivé aujourd'hui d'Amsterdam, rapporte que le 4 octobre dernier, en passant près des Açores, le feu prit dans ses voutes à charbon et gagna la cargaison, menaçant le navire de périr pendant quatre jours jusqu'à ce qu'on arrivât à St-Michel, où le feu put être éteint. 800 tonnes de marchandises environ ont été détruites, plus tout le charbon qui se trouvait dans les soutes. Il n'y avait à bord qu'un seul passager. Le Jan Van Nassau est un navire neuf, qui n'en est qu'à son second voyage.

LES MARIS SANS COEUR

Pour la première fois, hier, au greffe de la Cour du Recorder, une plainte a été déposée en vertu de l'article 242a du Code Criminel, relativement aux maris négligeant de soutenir leur famille.

Dorénavant, ceux qui se rendront coupables de ce délit s'exposent à payer une amende de $500 et en plus à passer un an en prison.

LE CONGRES DES BONS CHEMINS

M. Geo. A. McNamee, secrétaire de l'Automobile Club of Canada, est de retour depuis hier soir, de Détroit, Michigan, où il a assisté au troisième grand Congrès Américain sur les bonnes routes. M. McNamee dit que Détroit, une ville de la même importance que Montréal, possède 90,000 automobiles quand nous en comptons qu'à peine 3,000 à Montréal. Le secrétaire de l'Automobile Club attribue cette différence au mauvais état des chemins aux environs de la Métropole Canadienne. "Cela", dit-il, "est plus qu'il n'en faut pour empêcher les acheteurs de se procurer des camions, qui leur coûteront des sommes énormes, à cause des réparages nécessités par l'état déplorable des chemins."

Le congrès a eu lieu sous les auspices de l'"American Highway Association", de l'"American Automobile Association" et de la "Michigan Good Reads Association".— "Toutes les villes du Canada", dit M. McNamee, "y étaient représentées, à l'exception de Montréal que la question des bonnes routes ne semble aucunement intéresser."

Au nombre des délégués canadiens on remarquait l'hon. J. E. Caron, ministre de l'Agriculture pour la province de Québec; l'échevin Pigeon de Longueuil; J. W. Lévesque, député de Laval; J. E. Léonard, maire de Ste-Rose; A. Currie, ingénieur, de la ville d'Ottawa; le commissaire Nelson de la ville d'Ottawa; J. D. Powell, ingénieur de la ville de Toronto; et une foule d'échevins d'autres petites villes canadiennes.

COURRIER DE ST-JEAN

ST-JEAN, QUE, 16.— La grosse nouvelle du jour est la vente des propriétés et du matériel de la compagnie de Lumière Electrique à une compagnie de Montréal dont le nom n'est pas encore connu du public. Cette vente comprend tout ce que la compagnie possède en notre ville pour l'éclairage public et domestique. Il n'y aura rien de changé dans les contrats existants.

—Un autre fait digne de remarques est la démission de M. Hector Phaneuf, greffier de la ville d'Iberville et secrétaire de la commission scolaire. Le conseil d'Iberville prendra en considération les propositions de MM. Raoul Courtemanche, Léonide Goyette, Emile Bourguignon et autres qui demandent la place.

—M. Ols. D. Langlois a donné sa démission comme secrétaire de la société d'Agriculture du comté de St-Jean. Les directeurs, en assemblée, n'ont pas encore accepté cette démission. Ils demanderont à M. Langlois de rester en fonction. En attendant, ils ont nommé M. Armand Brasseur, E.E.I., secrétaire "pro-tempore".

—Les vieux citoyens de notre ville s'accordent à dire que l'eau de notre rivière n'a jamais atteint un niveau aussi bas. Les bateaux passent difficilement dans le canal.

Mantes d'Automne Nettoyées à Sec

Envoyez-nous les, pour les faire nettoyer et repasser. Quand nous les retournerons, les vêtements auront l'air des neufs et paraîtront aussi bien, si les couleurs ne sont pas altérées.

British American Dyeing Co.

Médailles d'or.

7 téléphones et succursales.

14-16-18.

M. ET MME PIERRE LAPRADE, de Saint-Joseph de Sorel qui, comme la PATRIE l'annonçait hier, viennent de célébrer avec éclat le cinquantième anniversaire de leur mariage. — (Photo. C. T. Desjardins, Sorel).

COURRIER DE TROIS-RIVIERES

TROIS-RIVIERES, 16. — Il y a dans notre port deux vapeurs océaniques qui déchargent leurs cargaisons de charbon, une pour la Cie. de Pulpe & de Papier de Grand'Mère, et l'autre, pour la "Dominion Coal Co."

— Quatre dragues sont occupées dans notre port et les environs. L'une d'elles, appartenant au gouvernement, est à creuser le fleuve, au quai Bureau; une autre creuse à l'embouchure de la rivière St-Maurice, près des scieries de la "St-Maurice Lumber Co.," pour faire un port de refuge pour les brise-glaces du gouvernement; la troisième, travaille à Ste-Angèle de Laval, vis-à-vis Trois-Rivières, et la quatrième, au Cap de la Madeleine.

HERNIE

Monahan House, London, Ont.

AUX INTERESSES :

J'ai eu une hernie pendant 60 ans et jusqu'à ce que M. Lindman m'ajusta son bandage je n'étais incapable de trouver un bandage qui retienne ma hernie. J'en eus un il y a quelques années mais il ne retint pas ma hernie en effet, il me fit presque. Je suis heureux de dire que le bandage Lindman est le seul au monde qui tienne une hernie, dans mon cas, et il est très confortable à porter.

(Signé) GEORGE MONAHAN.

Témoin: T. W. Graham.

Ecrivez ou venez pour détails. Consultations gratuites.

B. LINDMAN REG'D.

4A avenue du Collège McGill, Montréal.

PETITES ANNONCES

TARIF

Petites Annonces Classifiées DE

La Patrie

INVARIABLEMENT PAYABLES D'AVANCE

CLASSE A.

Chambres à louer, Elèves Demandés, Emploi Demandé, Pension de Table, Pension d'Enfants, Pension d'Eté, Trouvé.

20 mots (ou moins) 10c, et ½c par mot additionnel pour chaque insertion, 6 insertions consécutives pour le prix de 4 payées; 1 mois, 26 insertions pour le prix de 16 payées.

CLASSE B.

A vendre, à Louer, Situations vacantes, Chambres Demandées, Informations Demandées, Personnel, Avis de Responsabilités, et toutes les annonces pour rubrique mentionnées dans la classe A.

20 mots (ou moins) 10c et 1c par mot additionnel pour chaque insertion. Six insertions consécutives pour le prix de 4 payées avec privilège de 2 insertions à l'édition quotidienne et 1 insertion à l'édition hebdomadaire, 1 mois, 26 insertions pour le prix de 16 insertions, avec privilège de 22 insertions à l'édition quotidienne et 4 insertions à l'édition hebdomadaire.

CLASSE C.

Naissances, Mariages, Décès, Services Anniversaires, Messes de Requiem, 50c pour la première insertion et 25c pour chaque insertion subséquente, (suivant formule).

AVIS SPECIAL

Le tarif ci-dessus est au comptant avec la commande. Quand ces sortes d'annonces ne sont pas payées d'avance, il faut faire de nombreuses entrées et le tarif est, en conséquence beaucoup plus élevé.

Nous n'entrons dans nos livres aucune annonce classifiée de moins de 5 lignes.

EMPLOIS DEMANDES

APPRENTI PLOMBIER demande position. S'ad. 1134 Henri-Julien ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 197—2

APPRENTI — Jeune garçon demande emploi comme apprenti. S'ad. au Bureau de Placement de la PATRIE. 197—4

CHAUFFEUR — Homme ayant les meilleures références demande emploi pour chauffer les bouilloires de 500 forces. S'ad. M. Joseph F. Morin, 1645 Ste-Catherine Est. (4858) 195-3

COMMIS — Jeune homme demande position comme commis de bureau. Parle les deux langues. S'ad. 2010 rue Bordeaux ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (4869). 196-2

COMMIS — Jeune homme parlant les deux langues et connaissant la tenue des livres, demande position. S'ad. 985 St-André ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 197—2

COMMIS—Jeune homme désire avoir une position de commis dans un bureau de chemin de fer préféré. Bonnes références. Adresser Bureau de Placement de la PATRIE. (4851). 194-6

COMMIS.—Jeune fille de 18 ans demande emploi comme teneur de livre, connais parfaitement les deux langues, aussi sténographie et claviographie. 1260 Parthenais, Delle Carey (4860) 195-3

COMMIS — Jeune homme parlant et écrivant couramment les deux langues demande position soit comme shipper dans un magasin de gros, dans la chaussure préféré, ou magasin de détail. S'ad. au Bureau de Placement de la PATRIE. — 4829. 191—8

COMMIS très expérimenté dans les marchandises sèches, fort vendeur, parlant indifféremment les deux langues; références de première classe, accepterait situation quelconque. S'ad. au Bureau de Placement de la PATRIE. (4878). 196-3

COMPTABLE — Homme pouvant fournir de bonnes références demande emploi comme comptable. S'ad. 395 Dufresth Est ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 197—4

COMPTABLE — Jeune homme d'expérience, possédant les deux langues, demande position comme comptable. S'adresser 322 St-André ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (4879) 196-3

COUTURIERE — Jeune fille ayant 2 années d'expérience, demande emploi comme couturière. S'ad. 91 St-Denis, ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 196—2

CUISINIER—Jeune homme pouvant fournir de bonnes références, demande emploi comme cuisinier. S'ad. 452 Cuvillier ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (4888). 197-3

FEMME — Jeune femme, demande de l'emploi à la journée. S'ad. par lettre A M. R., 1462 St-Jacques ou au Bureau de Placement de la PATRIE. — 4895. 195—3

FILLES — 2 filles de campagne demandent position dans maison privée, pouvant fournir bonnes références 1056 St-Laurent. 195—3

GARDIEN — Homme sobre demande position comme gardien de nuit ou constable spécial. S'ad. 427 Davis ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 197—4

HOMME pouvant être bon cuisinier ou gardien demande position. S'ad. 121 Paterson ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 197—2

HOMME MARIE désire position, ouvrage de nuit quelconque, permanent, digne de confiance, strictement sobre, parle les deux langues, bonnes références. Coupez en arrière, 156 rue Plessis.—4886. 197—1

HOMME sobre et honnête, laborieux, porteur des meilleures références du propriétaire pour lequel il a travaillé pendant 6 ans comme jardinier et gardien, demande emploi quelconque, maison privée, ville ou campagne. S'ad. S. R., 315 Mont-Royal Est.—4872. 197—3

INSTITUTEUR avec diplôme cadémique français anglais demande position. Peut fournir les meilleures références. S'ad. Oct. Robillard, Ste-Mélanie, Co. Joliette, Qué.—4848. 197-6

JEUNE HOMME âgé de vingt-cinq ans, parlant les deux langues, demande place de collecteur. Ecrire case 4867 la PATRIE. (4867). 195-3

JOURNALIER — Jeune homme d'expérience demande position comme journalier. S'ad. au Bureau de Placement de la PATRIE. 197—1

JOURNALIER — Jeune homme d'expérience demande position comme journalier. S'ad. 2463 St-André ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 196—2

LAVAGES de famille demandés. Prix modérés, satisfaction garantie. Ecrire ou s'adresser à M. Quintin, 430A Brésoles.—4885. 197—2

TYPOGRAPHE — Homme ayant 20 ans d'expérience et ayant de bonnes références demande position, soit à la ville ou à la campagne comme typographe.—S'ad. 1066 des Carrières ou au Bureau de Placement de la PATRIE. (4810). 196-3

EMPLOIS DEMANDES

PHOTOGRAPHE — Jeune homme d'expérience demande position comme photographe. S'ad. au Bureau de Placement de la PATRIE. 197—3

PRESSIER-FILEUR demande emploi. S'ad. 726 Cadieux ou au Bureau de Placement de la PATRIE. 197—2

TRADUCTION

Traduction anglaise ou française. Aussi copie à la machine. Prix modérés. Service prompt. S'ad. "Traduction", 529 St-Denis. Tél. Est 4164. 166-jno

VOYAGEUR — Un jeune homme de campagne, parlant les deux langues et ayant cheval et voiture, demande position comme voyageur dans la ville. Bonnes références. S'adresser au Bureau de Placement de la PATRIE. (4836) 196-4

AGENTS DEMANDES

AGENTS — On demande de bons agents, belle proposition offerte à des agents actifs. S'adresser à Paul et Robert, Edifice La Sauvegarde, Notre-Dame Est. 193-6

AGENTS — A salaire et commission pour vendre le stock "Red Tag". Lignes complètement exclusives, spécialement robustes. Cultivées par nous. Vendues seulement par nos agents. Elegants échantillons gratuits. Ecrivez maintenant à Dominion Nurseries, Montréal. 197—6

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, mathématiques, préparation aux examens, leçons du jour ou du soir, prix modéré, progrès rapide. H. Thibault, 976 rue St-Denis, tél. St-Louis 3547. 187—26

ANGLAIS EN TROIS MOIS.—Méthode spéciale de conversation, avec laquelle on peut apprendre à bien parler l'anglais en trois mois, cours pratique, prononciation parfaite. Aussi sténographie, claviographie, comptabilité, mathématique. Elèves préparés pour examens et pour n'importe quel bureau d'affaires. Il y a de la place pour quelques élèves pensionnaire qui recevront une attention spéciale et auront tout le temps la pratique de l'anglais. Le cours 1 jour et soir, prix modéré. S'adresser 825 Lorne Crescent, quatre rues passé Avenue du Parc, près Prince Arthur Ouest. 191-26

COURS SPECIAL de piano pour grandes personnes, avec lequel on peut apprendre à bien jouer en trois mois, évitant par là la monotonie de la pratique. Leçons jour ou soir. Prix modéré. Adresse, Boîte 116, Station Postale B., Montréal. 166-28

ELEVES DEMANDES — Deux étudiants en droit donneraient cours privés français, anglais, mathématiques, diction, sciences. S'adresser personnellement à Chouinard et La Roche, 340 Ontario Est, de 10½ hrs à 11½ hrs a.m. et 1 à 4 hrs p.m. ou par lettre. 195-12

INSTITUT STENOGRAPHIQUE DE FRANCE AU CANADA. Mlle Irène Joly, directrice, professeur délégué de l'Institut Sténographique de France. Membre officiel du Comité de Jonction, professeur au Monument National, ex-professeur au Montreal Business College. Sténographie française et anglaise, dactylographie, correspondance commerciale, travail de bureau, tous genres. Termes modérés, position assurée. 273 St-Denis. Tél. Est 3944. 25-mjs-jno

FEMMES, FILLES DEMANDEES

FEMMES demandées immédiatement pour estamper de patrons chez elles, $1.00 la douzaine et plus, ouvrage garanti. Des dames répondent. 369 Universités, coin Ste-Catherine. Cb. 3. 192-6

FILLES—Jeunes filles demandées avec expérience pour servir dans un magasin de bonbons. S'ad. Théâtre National, 631 Ste-Catherine Est. (2666). 194-6

MODISTE — On demande une apprentie modiste qui fera les commissions. S'ad. à 1 avenue Laval.—4857. 195—3

VENDEUSE DEMANDEE

Vendeuse pour café et confiserie, avec expérience préférée. S'adresser immédiatement chez Stuart & Co., 172 avenue Laurier Ouest. (2680). 196-2

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

APPRENTIS demandés pour devenir barbiers modernes. Cours spécial du soir. Quelques semaines suffisent. Outils gratuits. Positions assurées. Professeur de 25 années d'expérience. Pour plus amples détails, écrivez Modern Barber College, 62 Boulevard St-Laurent, Montréal. 193-26

COUVREUR en métal demandé chez Sidley et Huot, 34 rue St-Martin. Tél. Main 4922. 193-6

EXAMENS de commis de malle des chemins de fer du gouvernement, Montréal, en novembre. Grosse paie. Questions gratuites. Ecrire au Franklin Institute, Départ. 825 G. Rochester N. Y. 176-26

FORGERONS demandés pour carrosserie, emploi permanent et bons gages à hommes compétents. S'adresser à la carrosserie, 225 rue Williams. 193-6

GAGNEZ-VOUS $45 par semaine ou moins?—dans ce cas vous perdez de l'argent. Nous avons une proposition qui vaut le double—pour un homme qualifié. Si vous voulez une bonne position payante—et que vous pensez que vous êtes capable de la maintenir—voyez immédiatement le gérant des ventes, 271 rue Ste-Catherine Ouest. 191—9, 16

GARCON de bureau demande pour faire factures, devra être fort en chiffre. S'adresser à la Electra Biscuit Limited 945 Delorimier. 197—2

GARÇON — On demande un jeune garçon de bureau connaissant un peu la comptabilité. S'adresser à Jos. Laurier, 355 rue Providence. 192-6

INGENIEUR-MECANICIEN

On demande un ingénieur-mécanicien pour prendre charge d'un grand établissement. L'applicant devra être en état de fournir des références. S'adresser par lettre en mentionnant le salaire exigé, à O. S. Boîte postale 727, Montréal. 196-6

JEUNE HOMME — On demande un jeune homme de 18 à 20 ans pour se rendre utile dans une manufacture. S'adresser à l'Alliance, 515 Clarke. (2682). 196-2

MENUISIERS — Deux ouvriers demandés ainsi qu'un sculpteur pouvant travailler la menuiserie. S'ad. à la manufacture Louis Caron et Cie, Nicolet, Qué. 4833 192—6

NOUS DEMANDONS trois représentants canadiens-français actifs et capables. Devront avoir une bonne expérience des affaires—et capables de venir en contact avec toutes les classes de la société—ils devront bien savoir écrire les deux langues. Un pas salaire et commission. Voici une bonne chance pour des hommes qualifiés. M. Harman, 117 rue St-Alexandre. 191—9, 16

ORGANISATEURS — On demande des organisateurs. S'adresser à l'Union St-Pierre, 362 Ste-Catherine Est. (2679) 196-4

STENOGRAPHE anglais et français. Jeune fille ou garçon, trouverait un emploi immédiat, en s'adressant au No 232 rue Notre-Dame Est. Haut salaire payé à personne compétente. 195-6

Ouvrières et Employées de Bureaux Cuisinières et Servantes Générales

Trouveront toujours et rapidement de l'ouvrage à Montréal avec un Bon Salaire, en s'adressant immédiatement au

BUREAU DE PLACEMENT DE "LA PATRIE"

120 STE-CATHERINE EST

Vous devez lire sans faute les Petites Annonces de "La Patrie"

Chambre 30. Tél. Est 5800

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

ON DEMANDE de bons solliciteurs pour la vente des terrains dans une des meilleures subdivisions, commission largement payée, mieux que n'importe quelle autre compagnie, pourra le faire. S'adresser dans l'avant-midi, de 9 à 11 hrs et dans l'après-midi de 2 à 5 hrs. le soir de 6½ à 8 hrs. à J. H. A. Bernard, gérant, 433A St-Hubert. (4855) 195-3

PEINTRES

On demande des peintres et des letreurs de première classe. S'adresser au Canadien Pacifique, voir le surintendant des usines Angus.—2641. 190—26

PLOMBIERS—On demande 3 bons plombiers (steam fitters). S'adresser à C. Legault, Cartierville. 196-2

PLOMBIERS

demandés. S'ad. Canadian Pacific Ry. Co., surintendant Angus Car Shops.—2677. 190—26

VENDEURS demandés pour apprendre les affaires concernant les immeubles. L'instruction et l'expérience ne sont pas nécessaires. S'adresser de 10 à 12 a.m. à M. Stratton, Economic Realty Ltd., 436, Boul. St-Laurent, Montréal (2685) 196-6

VENDEURS — La J. Walter Gage Realty Company, 667 rue Sainte-Catherine ouest, a besoin de 3 hommes bien instruits, afin d'être en position de mettre ses propositions pas devant le public. Des hommes capables de démontrer d'une façon convaincante les bénéfices financiers que retireront les acheteurs en plaçant leur argent dans nos propositions. Les vendeurs d'immeubles ordinaires, qui n'ont pas réussi n'auront pas besoin de se présenter. Nous ne sommes prêts à faire des affaires qu'avec des hommes de première classe. Meilleures références exigées pour le caractère et l'habileté. Se présenter ou écrire au gérant des ventes.—3670. 195—3

INSTITUTRICES DEMANDEES

INSTITUTRICE — On demande une institutrice diplômée, salaire $225. S'ad. P. X. Beauchêne, Cazaville, Co. Huntingdon. 197-2

INSTITUTRICES — On demande à St-Hippolyte, deux institutrices diplômées, une pour enseigner dans une école à trois milles du village et l'autre à proximité. Bonnes communications. Ecoles chauffées et entretenues. Bon salaire pour finir l'année scolaire. S'ad. à M. Adh. Lafleur, président de la Commission Scolaire de St-Hippolyte de Kilkenny, Co. A.—4834. 197—3

SERVANTES DEMANDEES

BONNE D'ENFANTS — On demande une bonne d'enfants au No 134, 2ème avenue, Viauville. — 2687 197—2

CUISINIERE—On demande une cuisinière. S'ad. immédiatement à 847 Ave Oxenden. (2671). 195-3

CUISINIERE — On demande une cuisinière et une fille générale. S'adresser 58 Sherbrooke Ouest. (2678) 196-2

CUISINIERE, une bonne, demandée immédiatement. Bon salaire. S'ad. Le Foyer, 207 Champ-de-Mars.—3688. 197—3

CUISINIERE belge ou française ainsi qu'une fille de chambre demandées. Références exigées. Bons gages. S'adresser M. Laureys, 155 ave Laurier Ouest. (2663). 195-3

CUISINIERE.—On demande une cuisinière générale pouvant fournir de bonnes références pour famille privée. S'ad. au Bureau de Placement de la PATRIE. (4650) 24-25-26—1-2-3-8-9-10-15-16-17

FILLE DE TABLE de première classe demandée, parlant les deux langues; inutile de se présenter sans être compétente. S'ad. Hôtel Eastern Township, coin Craig et St-Alexandre. (4888). 197-1

SERVANTE—On demande une jeune fille comme servante générale. S'ad. 229 rue Parthenais. (2670). 195-3

SERVANTE demandée, sachant faire la cuisine, pas de lavage, bons gages, 778 St-Hubert. 196-2

SERVANTE—On demande une servante sachant faire la cuisine. S'ad. à 308 Sherbrooke Est, Apt 9. 194-6

SERVANTE — On demande une servante générale pouvant fournir de bonnes références. S'ad. 439 Berri.—4884 197—2

SERVANTE — On demande une servante sachant faire la cuisine et les lavages. Bonnes références. S'ad. 31 rue Dumont.—4869. 197—4

SERVANTE — On demande une servante générale. Bons gages payés. S'adresser 38 Villeneuve ouest. (2683) 196-2

SERVANTE—On demande une servante générale. Pas d'enfants ni lavage. S'ad. 68 Place Jacques-Cartier (4853) 195-3

SERVANTE générale demandée pas lavages ni repassages, références exigées. S'adresser 13 Carré St-Louis. 197—3

SERVANTE—On demande une servante générale parlant l'anglais. Références exigées. Bons gages. S'ad. 1124 St-Urbain. (2668). 195-3

SERVANTES DEMANDEES. — 2 filles générales sachant faire un peu la cuisine, pas de lavage ni repassage. S'ad. de 10 à 1, 1956 St-Laurent. 195—6

SERVANTE—On demande une servante générale, références, pas de lavage, pas de cuisine. S'ad. 41 Ave Laurier Ouest. (2673). 195-6

SERVANTE — On demande une servante générale pour personne seule. S'ad. avec références. 411 rue Roy.—4883. 197—3

SERVANTE — On demande une servante générale ayant expérience et références. Petite famille. Bons gages. S'ad. 544 Grosvenor avenue.—4890. 197—3

SERVANTE — On demande une servante générale, position à l'année, pour famille privée, à Bordeaux. S'adresser Gédéon Sénard, 20 Saint-Jacques. 193-6

SERVANTE — On demande une servante générale. Pas de lavage. Ouvrage facile. S'adresser 873 Durocher. Tél. St-Louis 5010. (4878) 196-6

SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE générale demandée pour petite famille. S'adresser 781 des Erables. 197-3

SERVANTE — On demande une servante générale. Références exigées. Bon salaire. S'adresser 149 Boulevard St-Joseph Ouest. Tél. St-Louis 2290. (4874) 196-3

SERVANTE—On demande immédiatement une servante générale sachant faire la cuisine. Petite famille, pas de bébé, pas de blanchissage et bon salaire. S'ad. à 28 Christophe-Colomb. (4882). 196-3

AUTOMOBILES A LOUER

AUTOMOBILE à louer, prix réduits pour mariages, baptêmes, Montreal Auto Livery Co., A. Goudron, prop. 181 Berri, Est. (4363). 183-52

AUTOMOBILES — Owners Exchange Automobiles à louer. S'adresser le jour 231 Berri. Tél. Est 4196; la nuit St-Louis 5939. 177-26

AUTOMOBILES A LOUER — Automobiles louées à l'heure, la journée à la semaine, jour et nuit. Prix raisonnables, G. Goudron, 221 Sanguinet. Est 3579. 44—249

BUREAUX A LOUER

NOUVEAUX BUREAUX à louer au No 182 rue Ste-Catherine Est, à des loyers modérés, près de l'édifice de la PATRIE. S'adresser à The Improved Realties Ltd., chambre 8, 182 rue Ste-Catherine Est. 189—12

CHAMBRES A LOUER

CADIEUX, 674, près Sherbrooke. Chambre à l'étage du bain, chauffée eau chaude. Téléphone, famille parlant français et anglais; pour monsieur seulement. 194-6

CLOUTIER, 2.—Belle chambre garnie à louer, près de la gare Mile-End. 194-6

DES ERABLES, 781 — Chambres à louer, meublées ou non, améliorations modernes avec usage du téléphone. 197-3

HENRI-JULIEN 563 — Chambre à louer, sur le devant, famille sans enfants. Conditions faciles. 196-6

INSTITUTRICES DEMANDEES

INSTITUTRICE — On demande une institutrice diplômée, salaire $225. S'ad. P. X. Beauchêne, Cazaville, Co. Huntingdon. 197-2

INSTITUTRICES — On demande à St-Hippolyte, deux institutrices diplômées, une pour enseigner dans une école à trois milles du village et l'autre à proximité. Bonnes communications. Ecoles chauffées et entretenues. Bon salaire pour finir l'année scolaire. S'ad. à M. Adh. Lafleur, président de la Commission Scolaire de St-Hippolyte de Kilkenny, Co. A.—4834. 197—3

MAGASINS A LOUER

MAGASIN A LOUER avec cave et logis moderne, cour et shed. 2526 Chateaubriand. Tél. Main 8744 et St-Louis 6780. 194—6

MAISONS A LOUER

A LOUER rue Chabot, 2008, 9 logements, 4 appartements, chambre de bain, $10.00. S'adresser Cordeau, 1846B Christophe Colomb. St-Louis 8256. 194-6

A LOUER — Deux logements modernes, 885 et 887 rue Durocher, Outremont, eau chaude, fixtures électriques, etc. Un logement chauffé par propriétaire, fixtures électriques. No 992 Est Sherbrooke. S'adresser à J. A. Nadeau, 35 St-Jacques, Tél. M. 2481. 195-6

PLUSIEURS LOGEMENTS et magasins à louer dans le centre et 16 logements dans l'Appartement St-Louis. S'adresser au propriétaire, 56 St-Norbert. Tél. Est 1508. 196-26

CHAMBRE ET PENSION

DE LA MONTAGNE, 238.—Les étrangers qui viennent à Montréal peuvent trouver de bonnes chambres à la journée ou à la semaine; maison privée; localité centrale, près des stations de chemins de fer. Le "Wilhelmina", téléphone Uptown 3322. 114-156

PENSION D'ETE

PENSION D'ETE — Ste-Agathe des Monts, Welcome Hotel, en face du lac des Sables, pension d'été pension première classe, prix modérés. Noël Leblond, prop., enreg., Boîte 962. 120—jno.

PENSIONNAIRES DEMANDES

ST-DENIS, 1928.—On demande un ou deux messieurs comme pensionnaires, famille strictement privée, usage du bain, lumière électrique, beau site. 196-6

A VENDRE

A VENDRE—Tables pool et billard, 1 moteur 3 forces, un tour à fer, machine à coudre, table, 1785 Blvd St-Laurent. 196-6

A VENDRE un bon étal de boucher avec stock et roulant, vendra pour mille piastres; pour renseignements, voyez O. Jutras, 157 Rachel Est. 195-6

A VENDRE immédiatement (rug) en velours Axminster, lit, meuble en chêne avec miroir, plusieurs gravures, aussi que fourrures, 906 St-Denis. 197—1

A VENDRE—Bonde de lait, 60 gallons par jour, avec cheval, voiture, été et d'hiver, bidons, glacières, conditions faciles. S'adresser 131 Workman, Ste-Cunégonde. 195-6

A VENDRE, grosse clientèle de beurre, chevaux, voitures, licences, installation complète pour beurre, pour 8 jours seulement. S'adresser 161 Adam, le soir après 7 heures. 196-6

A VENDRE—Plusieurs maisons meublées pour louer, des chambres, hôtels, pensions de cigares, épiceries, vues animées, clos de bois, pharmacies, etc. S'adresser Jean Castelli, 120 Ste-Catherine, bâtisse la PATRIE, établi depuis 23 ans. Tél. Est 4585. 193-6

A VENDRE — Tous ceux qui désirent acheter à des conditions faciles des vêtements pour dames et messieurs, de haute classe, et faits sur commande, robes, costumes complets, riches, jaquets, marchandises sèches, peuvent s'adresser au No 39 avenue du Parc, téléphone Est 2272. 184-78

A VENDRE—Une pharmacie de 1ère classe dans une petite ville très prospère. Moyenne des ventes par mois $800.00. Montant d'affaires dans l'année $10,000. Loyer du magasin $50 par mois, chauffé à l'eau chaude. Bon stock de choix et bien assorti. Stock et fixtures à peu près $5,000. Termes $2,000 comptant, balance termes faciles. S'adresser à Boîte 866 la PATRIE. 196-6

A VENDRE

CREDIT—$1.00—CREDIT

Manteaux pour dames, costumes, fourrures, blouses et robes. Complets et paletots pour hommes, paletots et fourrures. H. Cohen Sons & Co., 569 rue Ste-Catherine Est, 5ème porte à l'Est de la rue Amherst, ouvert le soir. 196-26

FOIN A VENDRE — 20 tonnes de bon foin pressé à vendre, récolte de 1912, livré aux chars à Montréal, pour $12.50 la tonne. J. N. Davignon, Knowlton View Farm, Knowlton, Qué. 197—6

FOURNAISE. Magnifique fournaise de passage, nickelé, en parfait ordre, vendra pour $5. S'adresser 87 Christophe Colomb. 181-12

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE à vendre, dans un bon centre commercial, établie depuis 15 ans, excellente place d'affaires, bonne clientèle, conditions faciles à l'acheteur. Il nous faut vendre dans les huit jours. Ecrire casier 862 la PATRIE, Montréal. 192-6

LAIT A VENDRE, 40 à 50 gallons de lait par jour, bonne chance pour laitier de ville. S'adresser A. Allaire. 196-6

MAISON DE PENSION à vendre — Bargain pour prompt acheteur. Cause départ pour la campagne. S'adresser à 194 Champ de Mars. 196-6

PHARMACIE A VENDRE située dans l'Ouest de la ville, en plein centre de la localité, coin de rue, près de l'église, bail de 3 ans, conditions faciles. Ecrire 863 la PATRIE. 197-6

AUTOMOBILES A VENDRE

AUTOMOBILE FORD, 4 cylindres, 5 places, à vendre à bon marché. S'adresser 38 Quesnel. 194-6

CHEVAUX, VOITURES, ETC.

A VENDRE—Bonne jument garantie. S'ad. 417 Mentana. 195-6

A VENDRE—Jument noire pesant 1100 lbs, garantie pour tout ouvrage. S'adresser après 6 heures 1483 Papineau. 196-6

A VENDRE bon cheval brun, pesant 1150 à 1200 lbs, ville, facile à conduire avec buggy ou séparément. S'adresser 999 Dessery. 197—6

A VENDRE— Boghel Gladstone pour famille, roues en caoutchouc, aussi un harnais, le tout de première classe. S'adresser 10 Ave Riel, Verdun. 194-6

A VENDRE — Belle grande jument rouge, de famille, pour charretier ou express, 8 ans, bien saine et douce, pas de rein, aussi boghel de famille, tout neuf, avec harnais à sacrifice, 1412 Blvd St-Laurent. 195-6

CHEVAL 5 ans, garanti sain et sans défaut, pesant 1150 à 1200, à sacrifice, ainsi que harnais, tombereau, lorry et sleigh. S'ad. 70 Regina, Verdun. 195-6

PONEY de 4 pieds de hauteur avec Gladstone et harnais à vendre bon marché. S'adresser 195 Rose de Lima, coin Notre-Dame. tél. Westmount 1905. 192—6

PONEY — Un poney avec petite charrette, aussi un petit cheval pour commis-voyageur avec Concord à vendre. Bon marché pour prompt acheteur. O. Rivet, 812 Notre-Dame Ouest. 192—6

EPICERIES A VENDRE

A VENDRE plusieurs épiceries non licenciées; pour faire un bon marché voyez O. Jutras, 157 Rachel Est. 195-6

A VENDRE — Une bonne épicerie avec un bon restaurant ensemble. Vendra pour neuf cents piastres, pour un bargain, voyez au plus tôt O. Jutras, 157 Rachel Est. 195-6

EPICERIE A VENDRE avec bon stock, environ $800 à 1000, vendra en bloc ou par inventaire. Aucune offre raisonnable refusée, aussi à vendre faire à échanger. S'ad. 2025 Ontario Est, le soir 2024. 197—1

FERME A VENDRE

RAWDON, P. Q., à trois milles du village, 178 acres, on peut faire du fourrage pour 15 vach.s et une paire de chevaux, la bâtisse a coûté $1600, la valeur totale est de $4,500; on vendra pour $3,200, pour acquitter une hypothèque, $1,450 comptant. S'adresser A. D. Pelletier, 4 rue de l'Hôpital, Main 1978. 192-6

FOURRURES A VENDRE

DEUX MANTEAUX à vendre, un en seal et l'autre en mouton. S'ad. 180 Villeneuve ouest. Tél. St-Louis 74. 196—6

FOURRURES — Hâtez-vous de faire réparer vos fourrures, aussi set en renard, Alaska, manteau bear, seal à vendre. E. Labelle, 411 Rachel Est. St-Louis 8518. 192—6

HOTEL A VENDRE

BON HOTEL de campagne, licencié. A vendre, situé sur les bords du Richelieu, en face île aux Noix, place très recherchée des amateurs de chasse et pêche. Conditions faciles. S'ad. H. Chartier, Ile aux Noix, Qué. 192-6

MEUBLES A VENDRE

AMEUBLEMENT complet d'un plain pied de 6 chambres à vendre, une bonne occasion, le propriétaire quitte la Canada. S'adresser au 9440 rue Hutchison. Tél. St-Louis 3172. 192—6

AVIS

AVIS—Demande a été faite à la Corporation de la Cité de Montréal, pour permission de tenir commerce de bois, charbon, grain et foin, sur le lot numéro cadastre 244 de la paroisse Sault au Récollet, rue Lajeunesse, quartier Ahuntsic. Signé: Pierre Ducharme, 1428 Hôtel de Ville. 196-2

BOUTONS

MAGNIFIQUES EFFETS en celluloide et en émaille coloré On peut faire tous les boutons sur anneaux de métal et recouvert en drap pendant que l'on attend, prix réduits. Boutons envoyés par la poste. Dominion Button Works, 242 rue Visitation, téléphone Est 164. 190—26

OCCASIONS D'AFFAIRES

A VENDRE—Un bon magasin de bonbons, cigares et jouets, etc. Prix quinze cent piastres pour un bargain. Voyez toujours O. Jutras, 157 Rachel Est. 195-6

A VENDRE un bon magasin de papeterie avec objets de piété et aussi bureau de poste, situé à Ste-Cunégonde. Pour renseignements, adressez-vous à O. Jutras, 157 Rachel Est. 195-6

A VENDRE — Epiceries licenciées ou non, magasin de cigares, etc., hôtels, vues animées, salles à manger, magasins de mode, maisons meublées pour louer des chambres, etc. Les personnes désirant vendre ou échanger leur commerce sont priées de s'adresser à Philippe Paduani, 117 Ste-Catherine Est, en face de la PATRIE. Tél. Est 4809. 195—6

RESTAURANT et épicerie, près d'une salle de danse et deux salles de vues, 266 Montcalm, près Ste-Catherine. 196-6

TOUTES LES PERSONNES qui désirent vendre, acheter, échanger commerce, propriété, terre, peuvent s'adresser à moi en toute confiance, étant certain, vu mon expérience de donner toute satisfaction. Rien à payer d'avance. Maurice Meunier, 117 St-Denis, coin Dorchester, Tél. Est. 6202. 193-6

TERRES A VENDRE

ST-SAUVEUR DES MONTS, terre à vendre située à un mille des chars, 20 arpents du village et près de la rivière. S'adresser à Alexandre Constantineau. 194-8

TERRE pour subdiviser à St-Hilaire, contenant 160 arpents, au pied de la montagne, site magnifique pour cottage, 5 minutes de la gare, l'eau, les canaux d'égouts sur la terre, s'adresser le soir, 57 Christophe-Colomb, Tél. St-Louis 8236. 196-12

120 ARPENTS de bonne terre toute en culture, à Ste-Anne des Plaines, à vendre ou à échanger.

80 ARPENTS de bonne terre avec bonne sucrerie et bien bâtie, à St-Esprit, comté Montcalm. A vendre ou à échanger, aussi plusieurs autres terres en différents endroits. Charlentier et Raymond, 20 St-Jacques, Main 4122, de 10 à 12 heures a.m. et de 3 à 5 heures p.m. 192-6

AUTOMOBILISTES

AUTOMOBILISTES — PROPRIETAIRES D'AUTOMOBILES qui désirez avoir des chauffeurs-mécaniciens honnêtes et sérieux, adressez vous ou écrivez à Barreyre, 207 Hôtel de Ville ou Bouhours, 250 Boyer (gratuite). 150-156

CHAUFFEURS — CHAUFFEURS-MECANICIENS d'automobiles, membres de l'association des mécaniciens, qui êtes sans place, écrivez à Barreyre, 207 Hôtel de Ville ou Bouhours 250 Boyer (gratuite). 150-156

SI VOTRE AUTO n'est pas en ordre, nous l'arrangerons à votre satisfaction, en la moitié du temps habituellement requis. Ouvrage parfaitement garanti. Nous avons trois autres de nos autos à vous réparées sans frais extra, attention particulière aux appels, si vous êtes en panne, American Garage Co., 396 rue Ontario Est Phone Est 4396. 193—6

CHEVAUX TONDUS

ALLEZ FAIRE CLIPPER vos chevaux à l'électricité en 25 minutes, rue D. Dagenais, 540 rue Amherst, coin Ontario, ouvrage garanti. Tél. Est 1306. 189-182

COMBUSTIBLES

NOUS AVONS le meilleur charbon, 20% supérieur à n'importe quel autre, de plus nous faisons une spécialité de déménagement et transport dans les meilleures conditions. Chamberland Frères, 1337 Cadieux, tél. St-Louis 1664. 187—26

HOTEL

HOTEL FEDERAL, Ottawa, coin Sussex et Besserer, en face du Dépôt. Seul hôtel Canadien-français à Ottawa. $2.00 par jour en montant. — P. G. Danis, Prop. 18—jno

MACHINERIES

MACHINERIES, chaudières, moteurs, courroies, poulies, arbres de couche, toutes sortes de machineries. Bas prix Dominion Machinery Co. (Mullins), déménagé du square Lapineau aux plus grand magasin, 223 Wellington. 179-26

REMEDES

LE VERITABLE onguent du Père Augé amélioré et le merveilleux onguent du Dr Lord qui fait aboutir promptement sans douleur: Panaris, clous et autres tumeurs; de même que L'Infaillible qui guérit aussi promptement le mal de gorge et la diphtérite, préparés par la Compagnie d'Onguents Merveilleux, bureau 474 rue Amherst, sont vendus aux six pharmacies Dr Leduc Drug Co. 191—6

REPARATIONS

REPARATIONS DE MEUBLES de tous genres, rembourrés avec soin matelas refaits, remis à neuf $1.00. Plume désinfectée. Turcot et Leblanc, 709 Lafontaine. Tél. Est 5896. 173-26

ARGENT A PRETER

NOUS REGLERONS toutes vos dettes, vous transigerez seulement avec nous, paiements faciles, sans intérêt, entrevue personnelle seulement. Léon Racicot, successeur de Demers et Morcau, 17 Côte Place d'Armes. 142—m.j.s. jno

DIVERS

CENDRES DONNEES

pour le charroyage. S'adresser à l'Intendant de l'édifice de la PATRIE, de 7 à 9 le samedi. jno

DIVERS—Couture de tous genres demandées à 425 Dufresne Est. 197 6

Dr LAVORES' —Spécialité: Maladies des femmes, traitement sans opération, institut du Dr Lavores, coin Sherbrooke et Ave du Parc. Consultations gratuites de 9 hrs à 3 hrs. Tél. Est 3504. 8-jno

DR FRUD'HOMME—Spécialité: Maladies des voies digestives, foie, estomac, intestins, etc. Institut du Dr Laforet, coin Sherbrooke et Ave du Parc. Consultations gratuites de 9 hrs à 3 hrs. Tél. Est 3504. 73-jno

LA PERSONNE qui achètera pour le plus gros montant comptant durant le mois d'octobre chez T. Guibord, 735 Iberville, aura un présent d'une montre en or, mouvement Waltham, garantie pour 10 ans. Veuillez apporter cette annonce sans faute. 184-93

PERDU

PERDU lors de l'inauguration de l'école Dentaire, un porte-monnaie en vieil argent, contenant chapelets, porte-billets, argent. Récompense libérale, 36 5e avenue Viauville. Tél. Lasalle 2046. 197—1

N'OUBLIEZ PAS DE LIRE LES PETITES ANNONCES DE LA "PATRIE".

PRETS SUR HYPOTHEQUE

ARGENT A PRETER — $1500 et $1600 à prêter sur 1ère hypothèque, S'ad. à J. H. Gérard, N.P., 97 St-Jacques, Main 7267. Le soir, St-Louis 1048. 196—3

ARGENT A PRETER sur 1ère et 2ème hypothèque, taux courant. L. G. Goyette, notaire, 25 rue Saint-Jacques. 185-26

ARGENT A PRETER sur 1ère, 2ème et 3ème hypothèque aux plus bas taux. H. N. R. Viau Realty & Trust Co., 46 Notre-Dame Ouest. Main 5761. 181-26

PRETS sur hypothèque, achat d'hypothèque, balance de prix de ventes, bons, billets etc. J. H. Richardson & Co., 135 Ste-Catherine Est. Tél. Est 3879. Ouvert tous les soirs. 163-1 an

A VENDRE OU A ECHANGER

AUTO A VENDRE OU A ECHANGER contre plus petite, Jackson 50 forces, modèle

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETES A VENDRE PAR A ST-ONGE

2116 ST-DENIS.

$3200 — AVE DE CHATEAUBRIAND, maison 2 étages, 2 logements; comptant $1,000; balance $100 par année.

$3200 — DE LA ROCHE, maison 2 étages, 2 logements; comptant $1200; balance au gré de l'acheteur.

$3800 — RESTHER, près Bienville, maison 2 étages, 2 logements; comptant $1,100; balance hypothèque.

$4000 — DROLET, maison 3 étages, brique solide; comptant $1500; échangerait pour autre avec du comptant, vrai bargain.

$4500 — HENRI-JULIEN, maison 2 étages, 4 logements; comptant $1,950; balance 6%.

$5000 — DE ST-VALIER, maison 2 étages, 3 logements, 1 magasin; revenu 10%; bonnes conditions.

$6000 — DE LAROCHE, maison 3 étages, 3 logements modernes; conditions faciles; prendrait 1 ou 2 terrains bien situés, avec du comptant.

$22000 — RUE ST-DENIS, 3 terrains et maison de 3 logements des plus modernes, planchers en bois franc durs, chauffage, cuve à laver dans le soubassement, enduits en Rockolite, électroliers compris, plomberie moderne, finission en cuivre, grandeur 26 pieds de front 47 pieds de profondeur, extension 17 pieds par 26, mérite d'être inspecté; comptant $10,000; hypothèque $5,000 pour 5 ans à 6%, différence en terrains bien situés.

TERRAINS

$700 — ROSEMONT, 3 terrains, 9me avenue entre Masson et Dandurand; prix régulier $850; vendra d'ici à huit jours pour $700.

$900 — 42me AVENUE, 5 terrains près Boulevard Rosemont; conditions faciles; échangerait.

$1300 — RUE ST-DENIS, 2 terrains, près 33ème; conditions avantageuses.

55¢ — COIN ST-ZOTIQUE ET AVENUE SHERBROOKE; conditions faciles; prix régulier 70c.

$1.25 — RUE ST-DENIS, entre Saint-Zotique et Bélanger; plusieurs terrains avantageux, un terrain à échanger pour propriété.

$2.00 — COIN ST-DENIS ET BELANGER, à bonnes conditions.

$1.25 — BOULEVARD WESTMOUNT, près Clairemont avenue, 2 terrains; conditions faciles.

$1.00 — COIN MOZART ET ST-URBAIN, 50 à 90; comptant $1500; balance facile; spéculation avantageuse.

TERRE

$4000 — TERRE à Lacolle, 36 arpents, maison et dépendances de première classe, 40 minutes de la station; échangerait pour propriété.

$13000 — ST-CESAIRE, 113 arpents avec récolte; machines aratoires, stock, maisons et dépendances de première classe; échangerait pour propriété.

A. ST-ONGE, 2116 Saint-Denis; tél. St-Louis 1826. 193—11, 14, 16

PROPRIETES A VENDRE PAR J. C. PERRON

$11500 — UN COIN, ST-HENRI, 1 magasin, 8 logements; revenus $1,128, à très bonnes conditions; construction neuve.

$8500 — CHAMPAGNEUR, Outremont, façade pierre, 3 flats; bon revenu, peu de comptant.

$14500 — ROCKLAND, Verdun, 9 flats; revenu $1,480; comptant $5,000; balance facile.

$8500 — ST-DOMINIQUE, LAURIER, 6 flats; revenu $861; termes très faciles.

$8000 — STE-EMELIE ET DECOURCELLES, 1 magasin et 2 logis; bon revenu, à bonnes conditions.

$12500 — ESPLANADE, Annexe, 6 flats; revenu $1224; conditions à débattre.

$7500 — CLARKE, près Villeneuve, 3 ou 6 flats, 7 pièces, bon revenu, peu de comptant, balance facile.

J'AI AU DELA de 100 propriétés comme cela à vendre dans tous les prix. Venez, téléphonez ou écrivez.

COTTAGES

dans Outremont, l'Annexe et ailleurs, dans tous les prix.

TERRAINS

J'AI BEAUCOUP de magnifiques terrains dans la ville, dont plusieurs beaux coins, à bon marché. J. C. Perron, 1715 St-Urbain, St-Louis 3956.

193—11-14-16-18

P. E. BROWN

97 ST-JACQUES.

$3500 — RUE MOREAU, près Sherbrooke, deux plain-pieds, bois et brique. Conditions faciles.

$4500 — AVE GIROUARD, Notre-Dame de Grâces, deux plain-pieds neufs, 5 pièces chacun. Excellent placement.

$4750 — RUE COLERAINE, propriété bois et brique, 4 plain-pieds. Revenu au-delà de 10 p.c.

$5600 — RUE AYLWIN, près de Notre-Dame, jolie propriété à deux logements, un vrai bargain.

$5000 — RUE ORLEANS, près de Ste-Catherine, trois plain-pieds. Bon revenu. Echangerait pour terre bien située.

$6000 — RUE LIVERPOOL, quatre plain-pieds, brique solide. Plus de 10 p.c. Conditions faciles.

$7000 — RUE WILLIAM DAVID, trois plain-pieds, bois et brique, fournaise, très bonne construction.

$7000 — RUE CARTIER, près de Mont-Royal, 4 plain-pieds, bonne construction, excellent placement.

$9000 — RUE ST-CHARLES, près de Ropery, maison brique solide, 7 logements, grande cour, façade en pierre.

$9250 — RUE ST-URBAIN, près St-Viateur, trois plain-pieds, très bon ordre, façade en pierre.

$11000 — RUE GARNIER, près Ave Laurier, six jolis plain-pieds, bois et brique, de six pièces, placement exceptionnel.

$55000 — NOTRE-DAME Ouest, coin de rue, près station Bonaventure, 15,500 pieds avec bâtisse. Excellent placement.

J'ai aussi plusieurs belles terres à échanger pour propriété de ville.

P. E. BROWN, 97 rue St-Jacques.

193—11-14-16

DELORIMIER

Maison à vendre, rue Delorimier, 1110-1112, entre Rachel et Marie-Anne, façade en pierre. Terrain 26 x 125. Maison 26 x 36, rallonge 15 x 24, 3 étages, comprenant deux logements, dont un de 11 appartements et un de 7 appartements. Fournaises à eau chaude, cuves, plomberie ouverte, gaz et électricité. Près des églises, écoles, tramways, grand terrain en arrière propice pour garage, rue ombrée. Bon revenu. Comptant $6,000.00. Balance 6 p.c. Bon site pour homme de profession. S'adresser à L. D. Latour, 52 rue St-Jacques. Tél. Main 8312 ou St-Louis 1128. Le soir, St-Louis 1772.

193-6

CARTES DE PROFESSION

ANALYSTE

HERVE NADEAU, chimiste-analyste — pharmacien. Licencié es-sciences de l'Université de Paris. Professeur de chimie et de pharmacie. Analyses médicales, minérales, industrielles. 932 rue St-Denis. Tél. St-Louis 4960. 184-26

AVOCATS

HANDFIELD, HANDFIELD & HANDFIELD, avocats, (W. A. Handfield, Arthur Handfield, L. Albert Handfield), Edifice Banque de Québec, Chambres 212, 213, 214. Main 7190. 195-26

LAMOTHE ET TESSLER, avocats, Edifice Banque de Québec, 11 Place D'Armes, Montréal. Tél. Main 7355. J. C. Lamothe, L.L.D.; C.R. Camille Tessler, L.L.B. 148—1 an

McAVOY D. C. R., avocat, 4 Boulevard St-Laurent. Main 7191, s'occupe spécialement de droit concernant les compagnies. 180-1 an

BHEAUME THEODULE, L.L.L., avocat, procureur, chambre 411, édifice Banque d'Epargne, 180 St-Jacques. Tél. Main 4571 et 4572. Résidence, Est 145. 196-1 an

ST-JULIEN ET THERBERGE, avocats, 60 Notre-Dame Est, Montréal. Téléphone Main 901. 149—1 an

COURTIER

E. A. CONNOLLY, agent d'immeubles, représentant la Cie des Terrains de l'Ile de Montréal. Spécialité: lots à bâtir. Un choix de belles propriétés à vendre. No 1845 Notre-Dame Ouest, Montréal; No 2 Craig, Est. Tél. Westmount 5423. Tél. Est 662. Agents demandés. Bonne commission payée. 146-1 an

DETECTIVES

"EMPIRE SECRET SERVICE" — Nous entreprenons toutes affaires légitimes pour compagnies, marchands ou des particuliers. Surveillance, enquêtes, renseignements. Références exceptionnelles. No 571 Ste-Catherine Ouest. Téléphone Uptown 3203. 177-26

NOTAIRES.

BELANGER & BELANGER, notaires, (Léandre et Adrien), 30 Saint-Jacques. Tél. Main 1859. Résidence, 240 Visitation. Argent à prêter et achat de créances à bonnes conditions. 142-1 an.

G. A. NORMANDIN, L.L.L., notaire, 205 Saint-Jacques, chambre 208. Tél. Main 8161. 156-78

PEINTRE

PEINTRE D'ENSEIGNES — Oka Sign Co., Eug. David, prop., Enseignes de tous genres, au No 409 Cadieux, près Ste-Catherine, téléphone Est 3484. 190—26

PROFESSEUR

CONSERVATOIRE RACICOT, 195 BERRI: Piano, chant, orgue, théorie, harmonie, violon, élocution, etc. Obtention de diplôme à tous les degrés. Mlle Racicot 195 Berri, Est 5515. 148-156

PROFESSEUR ROYER: Anglais en trois mois, $5. Enseigne également toutes les matières classiques, 756 St-Denis. 188-6

PROFESSEUR DE MUSIQUE

J. J. GOULET, professeur de musique, 34 rue Mansfield, téléphone Up. 3633 178-26

SPECIALISTE

POUR TOUTES MALADIES DES PIEDS

L. DE LIMBOURG, de Paris, Spécialiste chiropodiste, attaché au service des Rdes Soeurs de l'Hôtel-Dieu et des principales communautés religieuses. Le seul à Montréal qui garantisse guérison complète des cors, oignons, ongles incarnés, pieds plats, transpirations, 291 rue St-Denis. Téléphone Est 2169. 169-1 an

AVIS LEGAUX

Province de Québec. District de Montréal. — Cour de Circuit No 15502. — Delle C. Carbonneau vs A. Bertrand.

Le 25ème jour d'octobre 1913 à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1908 rue Cartier en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

C. T. JETTE, H.C.S.

Montréal, 15 octobre 1913.

Province de Québec. District de Montréal. — Cour de Circuit No 15502. — Delle C. Carbonneau vs A. Bertrand.

Le 25ème jour d'octobre 1913, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, en arrière du No 105 rue de La Nauldière, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

J. U. NORMANDIN, H.C.S.

Montréal, 15 octobre 1913.

Province de Québec. District de Montréal. — Cour de Circuit No 17913. — Ernest Payette, boucher de Montréal vs Josias T. St-Jean, du même lieu.

Le 25ème jour d'octobre 1913 à 10 heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 1191A rue Parthenais, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant.

J. U. NORMANDIN, H.C.S.

Montréal, 16 octobre 1913.

Province de Québec. District de Montréal. — Cour de Circuit No 15785. — Hudon, Orsali Limitée de Montréal vs J. E. Lemay de Maisonneuve.

Le 25ème jour d'octobre 1913 à dix heures de l'avant-midi, au domicile et place d'affaires du dit défendeur, au No 316 rue Ste-Catherine, en la Ville de Maisonneuve, du district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en balance, épicerie, etc.

Conditions: Argent comptant.

J. X. PAUZE, H.C.S.

Montréal, 16 octobre 1913.

Province de Québec. District de Montréal. — Cour Supérieure, No 3003. — Standard Reed Builders' Supply Co., demandeurs vs H. Ethier, défendeur.

Le 25ème jour d'octobre 1913, à onze heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 637 rue de Lanaudière, en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en piano, meubles de ménage à revendre.

Conditions: Argent comptant.

C. A. LAFONTAINE, H.C.S.

Montréal, 15 octobre 1913.

CONIAGAS

Le conseil d'administration du Coniagas a réparti son dividende trimestriel régulier de 6%; sur bonus trimestriel régulier de 3% et un bonus supplémentaire de 3%, le tout payable le 1er novembre.

Le Coniagas a distribué l'an dernier 36% à ses actionnaires et cette année distribuera 41%. La répartition de novembre absorbera $560,000.

LE DERNIER OPTIMISTE AMERICAIN.

Daniel G. Reid arrive d'Europe pour s'engager à la hausse. Les grands financiers de New-York s'attendent à une crise.—M. Wilson va-t-il poursuivre sa politique ?

Daniel G. Reid, qui est un des rois de Wall Street, vient d'affectuer sur l'imperator sa traversée de retour. Il était parti de New-York, il y a trois mois avec une provision d'optimisme; il y est revenu et sa confiance en l'avenir immédiat est toujours aussi grande. Il n'est peut-être pas aux Etats-Unis un homme aussi optimiste que Reid. Le grand Morgan, seul l'était autant que lui: il aime à le dire aujourd'hui et s'en fait gloire.

Depuis deux ou trois ans on — Reid — le retrouve à la tête de tous les mouvements de hausse qui se sont produits dans Wall Street. Ceci bien entendu ne veut pas dire qu'il va se lancer tête baissée et à corps perdu à la hausse: Reid à la vue trop perçante et sent de trop loin venir le vent. Il est trop pratique, pour tenter de remonter un courant irrésistible. Il attendra plutôt patiemment son moment avec une patience à toute épreuve et on peut être sûr qu'il ne le manquera pas.

Ce fut sur les perspectives de la récolte de 1912 que Reid se lança à la hausse et ce fut précisément parce que celles de cette année furent mauvaises qu'il se retira de la Bourse et alla prendre une longue vacance en Europe. Peut-être son retour signifie-t-il qu'il prévoit la fin de la crise?

Pendant son absence l'American Can., le Reid-More Specialty se sont très bien comportés malgré que le marché en général ait été mauvais. On dit couramment dans Wall Street que plusieurs spéculateurs se sont engagés sur les valeurs de Reid dès que son retour fut annoncé.

Le malheur est que Reid, actuellement est peut être le seul des grands financiers qui ait encore confiance dans une prochaine reprise du marché. Les autres se bornent à faire dans les journaux des déclarations optimistes, mais ils n'achètent pas un titre de Bourse et donnent chaque jour de nouveaux ordres de liquidations à leurs agents de change. C'est là peut-être qu'est le plus mauvais côté du marché de New-York. Sans les grands capitalistes, les valeurs ne peuvent se relever: pour peu qu'ils liquident on peut s'attendre à un mouvement de baisse que rien n'arrêtera

TEMPERATURE

Reçu aujourd'hui: vendredi beau et plus froid.

Maximum aujourd'hui 53; minimum aujourd'hui, 43; maximum l'an dernier, 45; minimum l'an dernier, 37.

Baromètre 29.98.

Victoria, 54, 38; Calgary, 36, 28; Winnipeg, 44, 24; Port Arthur, 52, 38; Toronto, 65, 44; Ottawa, 56, 48; Montréal, 50, 39; Québec, 50, 46; Pointe-au-Père, 42, 40.

M. E.-A.-B. LADOUCEUR

C'est par erreur que nous avons parlé du "maire Lacoursière" dans notre compte-rendu de la fête de dimanche dernier à la Pointe-aux-Trembles.

Le maire de cette dernière ville est M. E. A. B. Ladouceur, greffier de la cour de police de la Cité et du District de Montréal.

L'HON. B. NANTEL

(Spécial à la PATRIE)

OTTAWA, 16.—L'hon. Bruno Nantel, ministre du Revenu de l'Intérieur, dans le cabinet Borden, sera aux Bureaux du Gouvernement à Montréal, demain, toute la journée, et recevra tous ceux qui ont quelques affaires à transiger avec lui.

RETRAITE POUR DAMES ET DEMOISELLES AU GESU

Le dimanche, 19 octobre, s'ouvrira, en l'église du Gésu, la retraite annuelle des Enfants de Marie, à laquelle les dames et les demoiselles sont invitées.

Tous les soirs de la semaine, à 7 h. 30, il y aura récitation du chapelet, sermon et salut. Tous les matins, à 6h.45 une messe suivie d'une courte instruction.

Le R. P. Tamisier, S.-J., sera le prédicateur de ces exercices.

LES CONTREFACTEURS EN COUR D'ENQUETE

Les quatre contrefacteurs allemands, arrêtés, hier après-midi par les détectives Laberge, Lamont, Crothers et Fafard, grâce aux informations fournies par l'agent spécial du Trésor Américain, M. Menasse, ont comparu, ce matin, en Cour d'Enquête, devant le magistrat Lanctôt. Les noms des accusés sont: Fritz Neding, August Karmacker, Gauding Sanio et Paul Zocke, tous Allemands de naissance. Ils ont plaidé non-coupables et leur enquête a été fixée au 23 courant.

Tel que raconté hier dans la PATRIE, les quatre individus ont été trouvés en possession de tout un attirail de contrefacteurs, y compris des plaques pour la fabrication de billets de cinq dollars du gouvernement américain.

L'AFFAIRE DU "KING EDWARD PARK"

L'affaire du "King Edward Park" dont la PATRIE donnait en primeur mardi soir, les détails, est en voie de règlement. A l'heure actuelle, il ne semble y avoir qu'une raison — et c'est la pierre d'achoppement — pour empêcher le règlement de la chose; ce sont les exigences du curateur à la faillite.

M. Alexandre Desmarteau, dont il s'agit, est depuis deux années, en charge de la liquidation. Pendant tout ce temps, il a du s'occuper activement de conserver l'Ile Grosbois dans un état parfait de conservation. Naturellement les charges sont onéreuses, mais d'après ce qu'en disent les principaux intéressés, MM. J. T. R. Laurendeau, Jos. Gravel, F. M. Cantin et M. Desmarteau lui-même, l'affaire est en bonne voie de règlement.

Verrons-nous d'ici quelques mois l'Ile Grosbois, rajeunie et solidifiée renaissant de ses cendres et demeurant, comme auparavant, une institution canadienne-française? C'est ce que tous nos compatriotes espèrent et ont droit d'attendre.

CAMPAGNE CONTRE LA PROHIBITION

Dépêche spéciale à la PATRIE

OTTAWA, 16. — Les hôteliers de la Capitale vont commencer la semaine prochaine à tenir des assemblées publiques en faveur de la propagande contre les prohibitionnistes. On veut réagir contre le mouvement pour réduire le nombre des licences à Ottawa.

"AT HOME"

Mme Percy Seath donnera un "At Home", vendredi, de 4 à 6 heures, à sa résidence de la rue Hutchison.

UNE GROSSE POURSUITE

Emile Chayer, une des victimes de l'accident de chemin de fer du 13 avril dernier, entre St-Lambert et Chambly, poursuit la compagnie du "Vermont Central" pour $10,000 de dommages-intérêts. MM. Taillon, Bouin, Morin et Laramée sont les avocats du demandeur.

DEMAIN

Le Bureau de Placement de la PATRIE

sera ouvert jusqu'à 10 hrs p.m.

Les patrons, de même que les gens cherchant une position sont priés d'en prendre note.

COMME PRETRE JE N'AI PAS VOULU FAIRE DES SPECULATIONS SUR LA VILLE

M. l'abbé Gauthier, déclare que la vente de sa propriété affectée à l'Oeuvre du Foyer a été un véritable sacrifice.

Il l'a vendue à contre-coeur

L'enquête porte maintenant sur l'expropriation de la rue Gosford. Le principal témoin à ce sujet a été M. l'abbé Gauthier, curé de Saint-Jacques et directeur de l'Oeuvre du Foyer, dont les déclarations sont très intéressantes.

M. Thomas Cushing, de nouveau n'ayant pas répondu à l'appel de son nom, à l'ouverture de la séance, le juge Fortin a déclaré qu'il se rendait susceptible d'une sommation devant les tribunaux pour mépris de cour. M. Paul St-Germain, avocat des contribuables, annonce alors qu'il s'adressera à la Cour de Pratique afin de faire émettre une sommation contre M. Cushing.

La Cour donne l'ordre de commencer l'enquête sur l'achat des terrains de la rue Gosford, nécessaires à l'érection de l'annexe de l'hôtel de ville. Les vendeurs étaient au nombre de cinq et ils ont obtenu les prix suivants:

Prop.	Prix	Eval. mun.
A. M. Lefebvre	$37,500	$ 7,550
E. Fournier	22,500	9,500
J. H. Burland	34,500	13,000
G. Morency	12,000	4,300
Succ. Boivin	13,247	8,900
Abbé Gauthier	30,000	

Toutes les informations initiales, en rapport avec ces transactions, sont données par M. A. Laflamme, commis au bureau des commissaires. Il remet au dossier tous les documents de cette vente collective des propriétés de la rue Gosford à la Cité.

L'abbé Henri Gauthier, curé de Saint-Jacques, déclare qu'il était propriétaire ou plutôt directeur de l'Oeuvre du Foyer depuis deux ans. Il a vendu $30,000 une propriété qui lui avait coûté $28,000 et pour installer de nouveau son oeuvre dans un nouveau local, cela lui a coûté $40,000. Le témoin déclare qu'il n'a pas voulu demander un prix plus élevé que celui que lui offraient les commissaires, parce qu'étant prêtre, il ne voulait pas spéculer sur la ville.

Il a démontré toutefois aux commissaires réunis en séance que ce dérangement lui coûterait très cher, parce que l'oeuvre à cause des sacrifices qu'elle avait coûtés, souffrirait d'un déplacement. M. Wanklyn avait déclaré que s'il ne voulait pas vendre au prix offert, la ville se passerait de cette propriété. Il déclare alors qu'il n'a cédé qu'à contre-coeur. L'Oeuvre du Foyer, pour le logement et la protection de la jeune fille, a été fondée par lui, par son travail et son dévouement elle doit son existence à l'argent que Mgr l'auxiliaire de Montréal et lui-même ont voulu y consacrer personnellement. L'oeuvre est chrétienne et philanthropique et ne rapporte aucun profit.

Le colonel Jeffrey H. Burland est le témoin suivant. Il raconte les procédures entreprises à l'hôtel de ville, concernant la vente de la propriété de la succession Burland. Il dit que cette propriété fut vendue au prix de $34,000, mais qu'elle valait en réalité $40,000. D'ailleurs la succession Burland qui possédait cette propriété depuis longtemps, ne l'aurait pas achetée pour la revendre à la cité dans un but de spéculation.

M. Théodore Lefebvre, agent, déclare qu'il a vendu également un immeuble à la Ville, au prix de $37,500, immeuble qu'il possédait depuis 1902. En 1907 ou 1908, il avait entendu parler que la Ville voulait acheter, mais après l'enquête royale, il ne fut plus question de cet achat. Il a vu une fois à ce sujet le commissaire Dupuis, de qui il voulait savoir si la Ville allait acheter les propriétés de la rue Gosford.

M. Télesphore Lefebvre, fils du précédent, déclare que c'est lui qui a obtenu l'option de M. Burland pour la présenter à l'hôtel-de-ville. Il n'a vu personne à l'hôtel-de-ville à ce sujet.

Mme veuve Guillaume Boivin déclare qu'elle a vendu une propriété à la Ville, rue Gosford. Ce sont ses gendres qui s'en sont occupés.

M. Raoul Laurier, autre témoin, gendre de Mme Boivin, donne des explications sur la transaction.

M. Maurice Lefebvre, autre témoin, corrobore le témoignage de son père et de son frère.

M. Léopold Barry, avocat, gendre de Mme Boivin, donne des explications sur le prix demandé à la ville pour la propriété de la rue Gosford. Il déclare qu'il n'a payé aucune commission à qui que ce soit à l'hôtel-de-ville dans toute cette affaire.

NOUS AURONS UNE ELECTION DANS MONTCALM SI M. D. A. LAFORTUNE TIENT PAROLE

Voilà ce que déclare M. Rogers, qui dément la nouvelle de la retraite de l'hon. M. Nantel.—Autres potins politiques.

M. Monk serait juge

S'il faut en croire les rumeurs de la rue, les événements politiques ne manqueront pas d'ici à quelques mois, mais les rumeurs sont souvent démenties avant d'être confirmées, et c'est ce qui est arrivé à celle qui annonçait le départ de l'hon. M. Bruno Nantel, le ministre du Revenu de l'Intérieur.

C'est l'hon. M. Robert Rogers, le ministre des Travaux Publics, qui a démenti lui-même la nouvelle au sujet de son collègue. L'hon. M. Rogers était de passage à Montréal, ce matin, et il a bien voulu se laisser interviewer par un représentant de la PATRIE.

Le ministre des Travaux Publics a commencé par exprimé toute la satisfaction que lui a causée le résultat de la campagne électorale dans Châteauguay.

—"Est-ce vrai que l'hon. M. Nantel a démissionné?" lui a demandé le représentant de la PATRIE.

—"Ce n'est pas exact," a déclaré M. Rogers.

—"Aurons-nous des élections bientôt?"

—"Nous aurons une élection partielle, répondit l'hon. M. Rogers, si M. D. A. Lafortune tient la promesse qu'il a faite dans le comté de Châteauguay. Le député de Montcalm a défié M. Albert Sévigny, le député de Dorchester, et M. Sévigny a relevé son défi promptement. Si M. Lefortune est un gentilhomme, il va tenir parole, et nous irons faire la lutte avec notre ami le député de Dorchester."

L'hon. M. Rogers a fait quelques visites ce matin. Il a rencontré Sir Rodolphe Forget, M. E. L. Patenaude, le député de Laprairie, M. Armand Grenier, et quelques autres chefs conservateurs.

—:o:—

Le résultat définitif dans le comté de Châteauguay ne sera connu que lundi prochain, mais la majorité de M. James Morris, le vainqueur de samedi dernier, sera de 150 voix.

M. J. E. C. Bumbray, le maire de Châteauguay et l'officier-rapporteur de cette élection, a ouvert hier à Ste-Martine, vingt et une boîtes du scrutin, et il a examiné les rapports de ses sous-officiers rapporteurs. Il a été obligé d'ajourner à lundi prochain, l'examen de ces rapports, car les sous-officiers des bureaux de votations nos 3 et 17, MM. D. A. Hay, et J. A. Laberge, avaient mis leurs rapports dans des enveloppes au lieu de les laisser dans les boîtes, comme la loi le veut.

—"Je vais faire corriger cette erreur, a déclaré ce matin, M. Bumbray, et lundi nous aurons le résultat officiel. Nous avons déjà 21 rapports sur 23."

Dans ces 21 bureaux il y a eu 2468 votes. Le total du vote sera d'un peu plus de 2,600.

D'après M. Bumbray, c'est le plus gros vote qui ait été donné dans le comté de Châteauguay, si l'on tient compte du fait qu'un grand nombre de voteurs ont été rayés de la liste par la loi "one man, one vote".

—:o:—

On parle encore de la nomination probable de l'hon. F. D. Monk comme juge.

—:o:—

L'intérêt des politiciens n'est pas limité aux événements de la politique fédérale. On parle beaucoup de politique provinciale et on mentionne, parmi les prochains événements, l'élection de St-Jean et celle d'Huntington, qui auront lieu avant la session de notre législature provinciale.

Dans Huntingdon, les libéraux ont choisi leur candidat, un M. Philipps mais, dans St-Jean, il y a toujours trois candidats libéraux: M. Stanislas Poulin, avocat; M. le notaire Brassard et M. Marcellin Hébert, l'ancien député.

La date des élections de Saint-Jean et Huntingdon, sera fixée dès qu'on aura trouvé un moyen de faire retirer deux des candidats libéraux.

L'EQUIPAGE DU PAQUEBOT " MOUNT TEMPLE " REFUSE DE S'EMBARQUER POUR L'EUROPE

Les matelots et les chauffeurs du " Mount Temple " craignent de risquer leur vie à bord du navire.

Trois arrestations

Le paquebot "Mount Temple" de la compagnie Canadien Pacifique semble jouer de malheur. Il y a quelques semaines, il allait s'échouer en face de la cale-sèche "Duc de Connaught", en face de Maisonneuve. Ce n'est qu'après bien des tatonnements et des difficultés qu'on put le remettre à flot, et ce fut pour constater que son entrée en cale-sèche était nécessaire. Entre temps, il avait fallu décharger la cargaison du navire pour le renflouer. A la suite de ces mésaventures, le navire dût passer une semaine en cale-sèche, où il subit des réparations, qui, bien que temporaires, furent jugées satisfaisantes par les experts.

En quittant la cale sèche, le paquebot vint reprendre sa place au quai King Edward, et on commença aussitôt le chargement. Hier soir, tout était bâclé, grâce à la diligence que l'on avait faite, et le navire devait partir ce matin même. Malheureusement, alors que le capitaine Moore était à faire ses préparatifs de départ, ses matelots et ses chantiers s'organisaient pour empêcher le départ du navire.

Jugeant que les réparations temporaires subies par le navire n'effraient pas des garanties satisfaisantes, et que c'était risquer sa vie que d'entreprendre la traversée de l'océan à bord du "Mount Temple," les chauffeurs et les matelots choisirent trois des leurs pour présenter leurs griefs au capitaine. Ces trois chefs improvisés furent Harry Stocke, Arthur Holdridge et Albert Weatherbey. C'est le cas de dire que leur règne fut de courte durée, car, de bonne heure ce matin, ils étaient mis en état d'arrestation pour être venus en contravention avec l'article 225 du Merchants Shipping Act, qui établit la culpabilité de tout individus s'organisant ensemble de façon à empêcher le départ ou la marche d'un navire quelconque.

C'est le capitaine Moore, du "Mount Temple" qui a porté plainte contre ces trois hommes et les a fait arrêter. Ils comparaîtront cet après-midi, en Cour de Police. Le reste de l'équipage a quitté le navire et s'est réfugié dans les buvettes qui bordent le port, attendant de plus amples développements.

Les trois chefs élus par les mécontents se sont rendus, avant leur arrestation, auprès du capitaine et lui ont soumis leur griefs. Ils ont prétendu qu'étant donné le risque à courir en entreprenant une telle traversée, ils avaient décidé de ne pas s'embarquer, à moins qu'on ne leur accorde un bonus substantiel. Le capitaine refusa à ce compromis, et déclara aux hommes qu'ils seraient payés d'après les engagements signés par eux, avant le départ du navire, à Londres et à Anvers.

C'est l'intention du capitaine de rester ferme dans sa décision. Il convient de dire que tous les officiers du bord, ainsi que les mécaniciens, appuient leur chef et n'ont pas voulu suivre les matelots et les chauffeurs dans leur révolte.

LE CANADA ACHETERAIT 3 DREADNOUGHTS

(Dépêche spéciale à la Patrie)

Ottawa, 16.—On dit que le gouvernement Borden, au lieu de présenter de nouveau son premier projet de loi de la marine à la prochaine session du Parlement, proposera peut-être l'achat immédiat des trois dreadnoughts que fait construire actuellement l'Amirauté pour remplacer ceux que le Canada devait donner. Après leur achat ces navires seraient mis à l'entière disposition de l'Amirauté.

Le gouvernement admet que cette question est à l'étude, mais ne veut rien dire de plus.

LA QUESTION DES TRAMWAYS DE LA RIVE SUD

A la séance du Conseil de Ville, cet après-midi, le Bureau de Contrôle sera invité à fournir des explications sur l'omission de sa part d'avoir fait rapport, concernant le projet d'accorder à la compagnie de Tramways de la rive Sud la permission de prolonger sa voie jusqu'au square Youville, dans le but d'avantager la population des comtés de la rive Sud. Les échevins estiment que les contrôleurs ont eu amplement le temps d'étudier cette question et qu'ils devraient faire rapport sans plus tarder, sous peine de faire preuve de parti pris contre une amélioration d'intérêt général.

IL SUBIRA SON PROCES

En cour d'enquête, ce matin, le conducteur Edwin Richmond, trouvé criminellement responsable de la mort du chauffeur Edward Williams, tué dans un accident de chemin de fer dans les cours du Grand-Tronc, au Village Turcot, a été condamné à subir son procès devant la Cour d'Assises en novembre prochain. Le jury du coroner avait aussi rendu le même jugement contre John McCarty et Auguste Lord, mais tous deux ont été acquittés ce matin par le juge Lafontaine.

IMMENSES SERVICES RENDUS PAR LA T. S. F. SUR LE " VOLTURNO "

Les télégraphistes restèrent à leur poste jusqu'au dernier moment et c'est en grande partie à eux qu'est dû le grand nombre des rescapés.

(Service spécial de la PATRIE.)

NEW-YORK, 16.— Les immenses bienfaits rendus par la télégraphie sans fil lors du désastre du Volturno, ressortent clairement des déclarations faites par l'opérateur Sedden, qui avait charge de ce service sur le navire en détresse.

"Au moment où l'on découvrit que le feu était dans le navire," dit-il, "mon adjoint, M. Pennington, était de quart. Le capitaine lui dit de faire les signaux généraux de détresse, ce qu'il fit immédiatement. Puis, de lui-même, il appela particulièrement les steamers Carmania, Seydlitz, Grosser, Kurfuerst. Le Seydlitz répondit le premier, demandant notre position, et sur notre réponse, il annonça qu'il venait à notre aide sous toute vapeur. Je pris alors charge de l'appareil et je reçus la réponse du Carmania. "Je suis à 59 milles de vous, mais je viens à toute vapeur, j'espère vous atteindre à 3 heures p.m. En réalité, il arriva à 2.10 p.m.

"A partir de ce moment, nous restâmes constamment en communication avec les autres navires; bien qu'à différentes reprises nous ayons éprouvé des difficultés, parce que le grand mât était ébranlé et menaçait de tomber."

On consolida le mât et nous pûmes reprendre nos signaux. Je vins alors en communication avec le Kroonland, qui se trouvait à 108 milles. Celui-ci répondit: "Ne vous découragez pas, nous venons à votre secours à toute vitesse."

"Et nous continuâmes le service jusqu'à ce que le pouvoir fit complètement défaut. Et je désire témoigner toute ma reconnaissance à mon associé pour l'aide que je reçus de lui jusqu'à la fin, quand il servait d'intermédiaire entre l'appareil et le capitaine se tenait au milieu des flammes pour les combattre.

"A 2 heures du matin, mon assistant se jeta à l'eau, sur les ordres du capitaine Inch pour gagner une chaloupe du Kroonland. Les marins le retirèrent de l'eau sans connaissance.

"Je demeurai jusqu'au bout, quittant par la dernière chaloupe avec le capitaine, l'ingénieur en chef et les marins qui étaient restés autour du capitaine."

ELLE AVAIT 107 ANS

Dépêche spéciale à la PATRIE

SHERBROOKE, 16. — Mme Mory Buchanan, de Springhill, est décédée hier soir, à l'âge de 107 ans. C'était assurément l'une des plus vieilles personnes des Cantons de l'Est comme de tout le Canada. Il y a peu de temps encore elle jouissait d'une assez bonne santé.

ILS SONT DANS DE MAUVAIS DRAPS

Deux garçons qui sont dans de mauvais draps, ce sont Napoléon Clermond, 20 ans, domicilié 745 rue Centre, et Edward Ceary, 17 ans, 9 rue Montmorency.

Deux accusations ont été portées contre eux, et ils ont comparu ce matin en Cour d'enquête, devant le magistrat Lanctôt. En premier lieu, arrêtés par le constable Harvey pour avoir marché sur la voie du Grand Tronc, ils ont été condamnés à $5 d'amende ou huit jours de prison. En second lieu, pour avoir pénétré avec effraction dans le magasin de M. Albert Dubord, 384 rue Centre, et y avoir volé des chaussures et autres marchandises pour un montant d'environ $60. Ils ont été arrêtés par les détectives Walsh et Thibault. Clermond a plaidé coupable à cette dernière accusation, tandis que son copain plaidait non coupable. Ils subiront leur procès le 23 courant.

LES ENQUETES DU CORONER

Le coroner McMahon a tenu deux enquêtes ce matin sur les accidents qui ont causé la mort d'un jeune homme de 15 ans, Albert Girard, et d'Eugène Boissonneau, de Maisonneuve.

Plusieurs témoins ont été entendus dans la première enquête pour savoir s'il y avait eu négligence de la part des propriétaires de la manufacture Muir.

Il a été révélé que le jeune homme a été victime de son imprudence et un verdict de mort accidentelle a été rendu. Toutefois le jury a demandé aux inspecteurs d'établissements industriels de forcer les patrons à poser des sonneries électriques à tous les étages de l'ascenseur que le monte-charge est occupé ou non.

Dans l'enquête de Boissonneau, il a été démontré que celui-ci avait été victime de sa propre imprudence.

Le coroner a décidé de ne pas tenir d'enquête au sujet de l'accident de tramway qui a coûté la vie à Mlle Lilly Ward mardi dernier.

C'est encore une victime de son inprudence.

SIX MOIS A L'OMBRE

Un nommé Joseph Laurin, domicilié 140a, rue D'Aragon, a été trouvé coupable de trois accusations de vol portées contre lui, ce matin, en Cour des Sessions Spéciales et a été condamné à six mois de prison. Laurin avait volé des viandes et du beurre, chez M. Arcade Carmel, 160 Boulevard Monk, une machine à laver et un tordeur chez M. Chs. Duranceau, 113 Hamilton, des paletots en un autre endroit.

LE RETOUR DU GOUVERNEUR

OTTAWA, 16. — Un bulletin de Rideau Hall annonce qu'il n'y aura le 24 courant, à l'occasion du retour du duc et de la duchesse de Connaught, ni réception officielle, ni garde d'honneur, ni salve d'artillerie, à Québec et à Ottawa.

Le prochain congrès international contre l'alcoolisme aura lieu à Washington en 1915. Une somme de $10,000 a déjà été votée par les délégués américains pour les fins de la convention.

ON CRITIQUE LES RETARDS DE LA CONFERENCE

Le retard apporté à la convocation de la conférence ordonnée par le conseil de ville, en vue de l'amélioration du service des tramways, dans les quartiers annexés, a fait l'objet d'une protestation générale au caucus des échevins, à l'hôtel de ville, ce matin. Par résolution du conseil, adoptée il y a plus de quinze jours, il fut enjoint au maire de convoquer une assemblée du comité spécial du conseil et des représentants de la compagnie, afin de discuter, les projets de changements soumis par les échevins des quartiers de la banlieue. Rapport devait être fait sans délai sur ces demandes et l'assemblée convoquée. Or, rien n'a été fait encore et les échevins intéressés craignent qu'on laisse éterniser, la question, afin de laisser à la Législature le temps de se réunir.

QUI PAIERA POUR LES FRAIS ILLEGAUX?

Un seul rapport du Bureau de Contrôle a été soumis à l'attention des échevins, au caucus de ce matin, à l'hôtel de ville. C'est un rapport d'urgence de la part du Bureau de Contrôle recommandant au Conseil de faire vendre aux enchères publiques les résidus de terrains situés en bordure du boulevard St-Laurent. En vertu d'avis publics dans les journaux, cette vente devait avoir lieu aujourd'hui même, 16 octobre, mais il fut constaté que ces avis étaient illégaux et que la vente ne pouvait avoir lieu, que si elle était ordonnée régulièrement par le conseil, en vertu des dispositions de la charte. La question se pose: Combien ont coûté les avis illégaux publics dans les journaux pendant plusieurs semaines et qui paiera ces frais non autorisés par le conseil?

DEUX CHANCES INFAILLIBLES

Une simple démonstration du fonctionnement du Bureau de Placement de la Patrie combiné avec le service des Petites Annonces de la PATRIE, va convaincre tous les intéressés de la double efficacité du système.

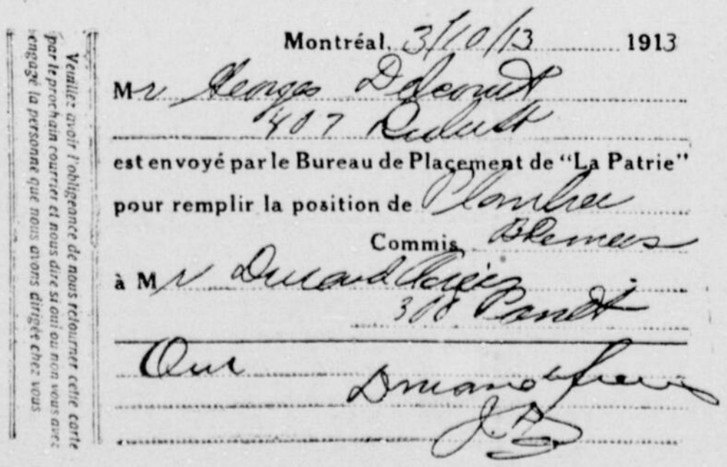

Veuillez avoir l'obligeance de nous retourner cette carte par le prochain courrier et nous dire si oui ou non vous avez engagé la personne que nous avons dirigée chez vous

Montréal, 3/10/13 1913

Mr George Delcourt
407 Dubuc

est envoyé par le Bureau de Placement de "La Patrie"

pour remplir la position de Plombier

Commis Plumber

à Mr Durand Roger
308 Bond

Cur Durand

La carte ci-dessus indique que M. Durand, maître-plombier, s'est adressé au Bureau de Placement de la PATRIE pour obtenir un ouvrier plombier.

Aussitôt on a mis la demande de M. Durand dans les Petites Annonces de la PATRIE, puis on a inscrit la demande de M. Durand au Bureau de Placement de la PATRIE, comme ci-dessus indiqué.

M. Delcourt, ouvrier plombier s'est présenté au Bureau de Placement de la PATRIE, cherchant un emploi. — L'employé en charge du Bureau de Placement de la PATRIE a référé à la carte de la plomberie, y a trouvé la demande de M. Durand auquel on a envoyé M. Delcourt qui fut accepté.

Dans le cas où il ne se serait pas présenté, au Bureau de Placement, d'employé à la recherche d'ouvrage, l'avis mis par M. Durand dans les Petites Annonces lui aurait certainement procuré un employé. Ainsi le Bureau de Placement de la PATRIE combiné avec les Petites Annonces donne deux chances infaillibles à toutes les personnes se servant de cette combinaison.

On ne peut pas trouver une seule institution à Montréal pour donner autant de satisfaction à l'employeur comme à l'employé.

LA VILLE SERAIT POURSUIVIE PAR LA CHAMBRE DE COMMERCE

A moins que la ville de Montréal et la Chambre de Commerce en viennent à une entente, à propos des travaux à faire rue St-Gabriel, la ville devra répondre à une poursuite de $5,000 que lui intentera la dite Chambre de Commerce. Par suite des travaux de pavage que la ville fait faire dans cette rue, il faudra abaisser de plusieurs pieds le trottoir qui longe l'édifice de la Chambre. De ce fait, la façade devra subir des améliorations très considérables dont le coût devra être supporté par la ville dans l'opinion des avocats de la Chambre de Commerce. Or, celle-ci a délégué auprès des contrôleurs de la ville, son président, M. Adélard Fortier, et son vice-président, M. F. Pauzé, qui, avec l'aide des architectes Monette et Gauthier ont dressé le bilan des dommages qui seront réclamés à la ville. Ces dommages s'élèveront à $5,000. Les contrôleurs ont exigé un plan des améliorations projetées avant de promettre de mettre la question à l'étude.

POUR VOL D'UN JAMBON

Accusé du vol d'un jambon évalué à $2.90, Arthur Martin, un mateiot s'est avoué coupable ce matin devant le juge Lanctôt et recevra sa sentence demain matin.

Petro Stephani accusé d'avoir mis le feu à une maison de la Pointe-aux-Trembles dernièrement, a été acquitté par le même juge, cet avant midi.

HONORABLEMENT ACQUITTE

M. Alex. Jodoin, impliqué dans une affaire de vol avec Rubin d'Aoust et P. Leduc, au détriment de M. Alexis Prévost, charretier domicilié sur la rue Beaudoin, a été honorablement acquitté par la cour d'enquête, ce matin. Les deux autres accusés, D'Aoust et Leduc, subiront leur procès le 21 courant.

LA SESSION DU PARLEMENT

(Dépêche spéciale à la Patrie)

Ottawa, 16. — Il semble probable, pour le présent, que la session du Parlement commencera le 8 ou le 15 janvier prochain.

LES FAUX AMIS

Antonio Madoco, un Italien débarqué à Montréal, depuis seulement deux jours, s'est fait jouer hier soir, un fort vilain tour par des compatriotes. Il les rencontra sur la rue St-Jacques, ensemble ils burent quelques verres, et l'idée vint à notre Italien de confier les $60 piastres qu'il avait en poche à ses nouveaux amis. On fit des projets avant de s'endormir, et l'Italien, en rêve, dut bâtir des châteaux en Espagne. Malheureusement à son réveil, il ne trouva plus ses amis, pas plus que son argent. Il est venu se plaindre à la police.

ILS VOLAIENT DU BOIS

Un nommé John Kowrich, domicilié rue Hugo, arrêté à quatre heures ce matin par le constable Fortin, alors qu'il revenait des cours de la compagnie du Grand-Tronc avec une charge de bois volé, évaluée à environ 50 cts, a comparu devant le magistrat Lanctôt et a été condamné à un mois de prison. Une femme, arrêtée pour la même offense, s'en est tiré avec $5 d'amende ou quinze jours de prison.

PROMOTION BIEN MERITEE

M. O. Gendron, mécanicien en chef du steamer "Montréal", de la compagnie Richelieu et Ontario, vient d'être nommé par les Commissaires du Port de Montréal, au poste de directeur en chef du service de cre...sage, pour la commission du Havre.

NAISSANCE

COUCHON—A Mooso..., Conn., l'épouse de M. Mathias Couchon, un fils, baptisé ces prénoms de Joseph Mathias.

Parrain et marraine, M. et Mme Georges Dumas, oncle et tante de l'enfant.

AUX MODES AMERICAINES

A. Therrien, 262 Ste-Catherine Est, grand choix en chapeaux de deuil. 16-jno

AVIS DE DECES.

DUBUC — Au presbytère Saint-Jean-Baptiste, en cette ville, le 15 courant, à l'âge de 70 ans et 2 jours, est décédée Madame Louis Dubuc, née Elisa Sicotte, mère de M. l'abbé L. A. Dubuc, curé de St-Jean-Baptiste.

Les funérailles auront lieu samedi prochain, à 9 heures du matin, à l'église St-Jean-Baptiste. De là le convoi se rendra au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 16-2

LAPOINTE—En cette ville, le 14 courant, à l'âge de 24 ans et 2 mois, est décédée Léonie Corbeil, épouse de Charles Lapointe.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 1128 rue de St-Vallier, à 7½ heures, pour se rendre à l'église St-Edouard, et de là au cimetière de St-Léonard de Port-Maurice, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POITRAS—En cette ville, le 15 courant, à l'âge de 68 ans, est décédé Georges Poitras, époux de Philomène Jolly.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 17 courant.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, No 345 rue Delisle, à 7.45 heures, pour se rendre à l'église Ste-Cunégonde, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Les parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 196-2

DECES A MONTREAL

ASSELIN, Réal, 1 an, enfant de Joseph Asselin, journalier, rue Bourbonnière, 277.

CAMPEAU, Elphège, 5 mois, enfant de J. B. Campeau, emballeur, Ave Hôtel-de-Ville, 3268.

COUILLARD, Hilarion, 77 ans, menuisier, rue St-Ferdinand, 215.

DONATO, Pietro, 51 ans, journalier, rue Joliette, 206.

GARLAND, Margaret, 1 an, enfant de John Garland, forgeron, Ave de Lorimier, 26.

HADD, Alfred, 6 jours, enfant d'Arthur Hadd, charpentier, rue Fortification, 23.

LAFEUILLE, Juliette, 1 mois, enfant d'Athanase Lafeuille, charretier, rue Albert, 577.

LATREILLE, Georges, 2 ans, enfant de Stephen Latreille, jardinier, 374, chemin Côte des Neiges.

LEDOUX, Paul Emile, 3 ans, enfant d'Achille Ledoux, boucher, rue St-Ferdinand, 204.

McAVOY, Catherine McKinley, 52 ans, femme de Patrick McAvoy, télégraphiste, Place Guay, 5.

McKENNA, Reginald, 7 mois, enfant de Frank McKenna, notaire, rue Sherbrooke, 768 Ouest.

PAQUETTE, Clément, 3 ans, enfant d'Ernest Paquette, peintre, rue Amherst, 548.

PAYETTE, Théotiste, 90 ans, veuve de Norbert Bourdon, rue Sherbrooke, 64 Est.

REGIMBAL, Juliette, 15 jours, enfant d'Eugène Régimbal, charretier, rue Champlain, 498.

ROBERT, Irène, 9 mois, enfant d'Emilien Robert, peintre, rue Lacasse, 72.

SERVICE ANNIVERSAIRE

DEMERS—A Ste-Justine de Newton, le 20 courant, à 9 heures A. M., à l'église paroissiale, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de feue Marie-Louise Gauthier, épouse de feu Noé Demers.

Parents et amis sont priés d'y assister.

LES COMMIS MALHONNETES

n'auront pas la gélatine Lady Charlotte.